VOL. XXXIV—No 12 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 12 JUILLET 1946 PRIX: CINQ SOUS



WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Fêtes imposantes en l'honneur de M. l'abbé A. d'Eschambault

Une soixantaine de prêtres assistent à la messe mercredi matin. Voeux des laiques mercredi soir au Collège de St-Boniface.

Le mercredi 10 juillet, M. l'abbé Antoine d'Eschambault célébrait le 25ème anniversaire de son élévation à la prêtrise, au milieu d'un grand concours de confrères qui lui ont témoigné de façon magnifique leur estime le plus sincère et leur légitime admiration pour l'apostolat fructueux et les oeuvres nombreuses qu'il a accomplis dans le diocèse de St-Boniface depuis 1921.

La fête a commencé par une grand'messe d'action de grâces à la Ste-Vierge, chantée à la Cathédrale en présence de quatre Archevêques et de plus de cinquante prêtres religieux et séculiers, par le jubilaire lui-même qui était assisté de deux confrères de classe, comme diacre et sous-diacre, MM. les abbés Donat McDougall et Pierre Picton.

Le chant fut exécuté par un groupe de la chorale de St-Boniface et quelques membres du clergé du diocèse, sous la direction de M. Marius Benoist. M. Maurice Prud'homme tenait l'orgue.

A l'évangile, M. l'abbé Joseph Bellavance, curé de Transcona, donna le sermon de circonstance.

"Il y a 25 ans aujourd'hui même, dit-il, deux frères recevaient ici, à ce même autel l'onction sacerdotale des mains de Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface. M. l'abbé Alexandre d'Eschambault n'eut pas une longue carrière sacerdotale; mais il vécut assez pour donner l'impression d'un excellent prêtre et d'un sage administrateur, et laisser un souvenir impérissable".

Puis le prédicateur s'adresse à M. l'abbé Antoine d'Eschambault, pour lui exprimer l'estime profonde des prêtres de tout l'archidiocèse, pour tout le bien qu'il a accompli dans tous les domaines

[Suite à la onzième page]

Pouliot se plaint de notre esprit de coloniaux

HALIFAX — Le Canada n'est pas encore mûr pour son propre drapeau, a déclaré dans une entrevue, M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, à la Chambre des Communes.

"Nous sommes encore coloniaux d'esprit, dit-il. Nous avons un complex d'infériorité."

Souscription en l'honneur de M. J.-A. Marion

Total à date	$2,555.25
Mme Horace Morier, St-Vital	1.00
Mme Alexina Manaigre, inst., Lorette	1.00
Mlle Constance Gendron, Lorette	1.00
Cercle Ouvrier St-Joseph	25.00
A.-M. Monnin, St-Boniface	2.00
Paroisse de St-Joseph	27.00
M. et Mme Rob. Stanners, St-Boniface	3.00
TOTAL	$2,615.25

Il faut ramener les ouvriers au Christ

Le Canada français devra prendre la direction du mouvement ouvrier en Amérique.

QUEBEC — "Nous ne voudrions jamais être regardés comme un mouvement anticommuniste," déclarait le chanoine Joseph Cardijn, fondateur de la JOC en préconisant une attitude constructive de la jeunesse catholique dans l'oeuvre de déprolétarisation des jeunes travailleurs. "Il n'y a qu'un moyen pour dissiper les ténèbres, c'est de projeter la lumière de la vérité, de la charité, du dévouement et de la doctrine sociale chrétienne." Et le grand apôtre de la classe ouvrière, maintenant âgé de 64 ans, souligne que ses meilleurs propagandistes en Belgique sont d'anciens communistes.

La déprolétarisation

Parlant devant les aumôniers de la ville et de la régoin de Québec, le chanoine Cardijn signale que le plus urgent problème qui se pose aujourd'hui au monde est celui de la déprolétarisation des masses ouvrières, dont personne ne peut enrayer le courant d'émancipation et qui se fera avec l'Eglise ou contre l'Eglise. Ce problème ne se pose plus seulement pour quelques nations: c'est un problème mondial, international et un problème vital pour l'Eglise.

Ignorance de la classe ouvrière

Le plus grand service que l'on puisse rendre à l'Eglise aujourd'hui, est de lui ramener les masses ouvrières, qui ont besoin de l'Eglise et dont cette dernière a aussi besoin. Car l'Eglise n'est pas seulement pour les bourgeois et les capitalistes. Révélant les conclusions d'une récente entrevue avec le Pape, le chanoine Cardijn constate que les masses ouvrières ignorent tout de la doctrine sociale de l'Eglise.

Problème international

Le problème de la jeunesse ouvrière n'est pas un problème paroissial, ni diocésain, ni même national, c'est un problème international. C'est pourquoi le mouvement jociste doit coordonner ses forces. Evoquant la semaine internationale de la JOC à Bruxelles, où 16 pays européens et les 5 continents étaient représentés, le chanoine Cardijn dit que l'on vit là des belligérants d'hier se rencontrer pour la première fois depuis la fin de la guerre pour discuter des problèmes chrétiens chez les ouvriers.

Le Canada français en avant

Il apparut à ce congrès que la JOC belge pouvait prendre la direction du mouvement en Europe, mais en Amérique cela revient au Canada, qui fut le premier pays américain à adhérer au mouvement jociste.

Le chanoine Cardijn, qui était accompagné du R.P. Victor Villeneuve, O.M.I., aumônier général de la JOC canadienne, fut présenté par M. l'abbé Henri Giguère, aumônier diocésain de Québec.

En l'honneur de M. l'abbé A. d'Eschambault



(Photo Albert Mousseau, St-Boniface, Man.)

Un groupe nombreux de laïques de langue anglaise et de langue française se sont réunis au Collège jeudi soir pour présenter leurs voeux à M. l'abbé d'Eschambault, à l'occasion de son 25ème anniversaire de prêtrise. On voit sur cette photo M. Marius Benoist qui présente une bourse à M. l'abbé d'Eschambault.

Mgr C.-J.-B. Bourdel célèbre ses 60 ans de prêtrise

Mgr Constant J.-B. Bourdel, P.D., fondateur de la paroisse de Prud'homme, a célébré le 3 juillet le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Mgr Bourdel fut ordonné prêtre à Nantes, en France, le 29 juin 1896. Après deux ans d'enseignement, suivis d'un temps de repos, et une quinzaine d'années de ministère paroissial, il vint en 1904 au Vicariat Apostolique de Saskatchewan pour y fonder la paroisse de Howell, appelée depuis Prud'homme.

Après des débuts plus que modestes, trois familles s'étant rendues sur leurs "homesteads" la première année, il construisit une maison chapelle en 1905, le rez-de-chaussée servant d'école et de résidence aux trois religieuses de la Providence de Saint-Brieux qui en prirent possession cette même année. En 1907 la paroisse avait son église, l'église actuelle, et en 1910, un couvent, les jeunes filles venaient, de plus de cent milles parfois, pour y recevoir une éducation foncièrement chrétienne.

La fête elle-même fut très solennelle. La veille eut lieu la présentation, en français, de la vie de St-Tharsicius en tableaux. Mlle Mariette Baudoux était lectrice. Une saynète inédite en trois actes nous rappela la première messe de minuit à Prud'homme, les classes de catéchisme et de chant grégorien dirigées par le curé fondateur. Mgr Bourdel, très ému, dit sa reconnaissance et par-

(Suite à la septième page)

SHERBROOKE — La majorité de M. C.-D. French, le nouveau député du comté de Compton à Québec, s'établit à 2,523 voix.

Le cardinal Villeneuve gravement malade

QUEBEC — Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a passé une bonne nuit, a annoncé Mgr Paul Nicole, le secrétaire de Son Eminence, à la suite d'une visite faite le mercredi 10 juillet à l'Hôtel-Dieu, où Son Eminence a été transportée le samedi 6 juillet, à son retour de l'Ouest canadien.

On a appris au palais archiépiscopal, peu de temps après, que le Dr Jean-Baptiste Jobin, le médecin de Son Eminence, avait dit que le prélat "avait passé une bonne nuit, et qu'il semble y avoir une amélioration dans l'état général du malade".

L'archevêque de Québec, qui est maintenant âgé de 62 ans, a été administré immédiatement après avoir été admis à l'hôpital. Son Eminence est tombée subitement malade samedi, à son retour de l'Ile-à-la-Crosse, en Saskatchewan, où elle avait participé aux fêtes religieuses qui ont marqué le centenaire de l'arrivée des Oblats dans l'Ouest canadien. On n'a pas annoncé officiellement la nature de la maladie du cardinal, mais l'on croit qu'il souffre d'une crise cardiaque.

Jubilé d'or de prêtrise de Mgr Hubert Heynen

Une grande fête fut couronnée de succès à Bruxelles le 25 juin dernier. Mgr Hubert Heynen, P. D., célébrait son cinquantième anniversaire d'ordination à la prêtrise. Cette fête du jubilé d'or sacerdotal, organisée sous la direction de M. l'abbé Edouard Fontaine, vicaire à Bruxelles, fut des plus éclatantes. Toutes les rues de la paroisses étaient décorées pour la circonstance. Une splendide arche de triomphe portant l'inscription en lettres d'or: "Hommages au Jubilaire" fut érigée à l'entrée, sur le terrain de l'Eglise. Jusqu'à la fanfare de Bruxelles: "L'Union Belge" sous la direction de M. Jean Hacault qui reçut les visiteurs au son de ses plus beaux airs de fête.

Grand-messe

A dix heures, une grand-messe d'action de grâces fut chantée par le jubilaire. M. l'abbé Boniface Diederichs, vicaire forain et curé de Swan Lake était diacre et M. l'abbé Ovila Moquin, curé de Mariapolis, qui célébrait le lendemain son vingt-cinquième anniversaire de prêtrise, était sous-diacre. S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, était au trône, assisté de M. l'abbé DeRuyck, curé de Pine Falls et ancien vicaire de Bruxelles, et de M. l'abbé M. Mireault.

La chorale, sous la direction de M. Albéric Marginet, exécuta la magnifique messe des anges. A l'Offertoire, elle chanta gracieusement une cantate à quatre voix mixtes: "Chantez au Seigneur un cantique nouveau pour toutes les belles choses dont il nous a comblés." Le choeur exécuta le chant

(Suite à la septième page)

Dissension que déplore le Pape

Londres — Sa Sainteté le pape Pie XII a déclaré, dimanche, à la radio du Vatican, qu'"un règne de discorde se propage à travers le monde en affligeant les nations et en semant la haine parmi des frères."

A cause de cette discorde, a dit le Saint Père, "notre coeur et tous ceux qui éprouvent encore des sentiments d'humanité souffrent et sont angoissés."

Au cours de son allocution prononcée à l'occasion d'un congrès eucharistique national, à Sucre, en Bolivie, et enregistrée sur disque ici, le Souverain Pontife a dit: "Le sacrement de l'amour est la seule chose qui puisse amoindrir l'égoïsme."

"La paix entre les nations n'est possible, a-t-il ajouté, qu'avec cet esprit de charité."

Les Rouges lancent des pierres à un archevêque d'Italie

GORIZIA — Des Communistes yougoslaves lancèrent des pierres à l'archevêque Carlo Margotti, de Gorizia, près de Trieste, alors que ce digne prélat sortait d'une église de Salcano, selon une dépêche envoyée à l'Osservatore Romano journal quotidien du Vatican, cette semaine.

Tout en criant des injures, les Communistes lancèrent des pierres à l'Archevêque, jusqu'à ce qu'il entre dans une automobile qui le conduisit à Gorizia. Puis ils continuèrent de lancer les pierres sur l'automobile, brisant plusieurs vitres.

La dépêche rapporte que l'archevêque ne reçut aucun mal.

Chronique fédérale

Le "Red Ensign" serait choisi comme drapeau officiel du Canada

La session se prolongera jusqu'à cet automne. Les Canadiens français n'ont plus un seul sous-ministre au Fédéral. La crise du drapeau éclatera cette semaine même.

Par Etienne PARENT
Spécial à La Liberté et le Patriote

OTTAWA — Le débat sur le budget s'est engagé pour de bon cette semaine, mais il n'a pas encore amené de sensations. Le critique financier de l'opposition conservatrice, M. J.M. MacDonnell, a reproché au gouvernement d'avoir ajourné les réductions d'impôts si vivement attendues à 1947 et de n'avoir pas comprimé les dépenses. M. Angus MacInnis, au nom de la C.C.F., et M. Solon Low, au nom du Crédit Social, ont réclamé un dégrèvement plus substantiel des petits revenus par un relèvement des exemptions et profité de l'occasion pour prôner leurs systèmes économiques respectifs — le socialisme et le créditisme.

Le débat a suivi jusqu'ici la marche ordinaire et porté presque exclusivement sur les dépenses, les impôts, la dette et le commerce. Les premiers orateurs n'ont pas abordé les parties du discours de M. Ilsley qui sortaient de l'ordinaire — les nouvelles offres aux provinces et la taxation des coopératives. Les critiques financiers des trois partis d'opposition ont laissé à d'autres collègues le soin de traiter ces questions contentieuses qui pourront un de ces jours imprimer un regain de vie au débat sur le budget.

Durée du débat

Il est impossible de prévoir la durée du débat. Le premier ministre Mackenzie King a demandé aux whips des parties de s'entendre pour le limiter en raison de la saison tardive et de la lourde besogne législative qui reste encore à abattre. Il reste à voir quels résultats donnera cet appel. Les ententes de ce genre sont toujours difficiles à conclure et surtout à faire observer. Les députés ont sans doute hâte de terminer la

(Suite à la treizième page)

M. Hoover prévoit une vague de crimes

WASHINGTON — M. J.-Edgar Hoover, directeur du Federal Bureau of Investigation, a déclaré que les Etats-Unis "font face à une armée de 6,000,000 de criminels et qu'une vague sans cesse grandissante de criminels alimente les rangs de cette classe". Nos maisons et nos vies, a déclaré M. Hoover, sont quotidiennement mises en danger par cette vaste armée. Les infractions aux lois deviennent plus nombreuses que jamais et, jusqu'à maintenant, l'augmentation des crimes a été de 12.4 pour cent sur l'année dernière".

M. Paul Reynaud remporte une victoire

PARIS — L'Assemblée constituante française, par un vote de 298 à 132, a rejeté la semaine dernière, une proposition du parti communiste voulant invalider l'élection de M. Paul Reynaud, ex-premier ministre de France.

Staline forme des athées pour l'enseignement en Tchécoslovaquie

PRAGUE — L'on vient de découvrir, cette semaine, qu'une campagne a été lancée pour que l'athéisme soit enseigné aux enfants des libres penseurs, dans les écoles publiques de Tchécoslovaquie. Dans ce but, l'on a inauguré des cours sur les "moeurs socialistes" qui sont donnés aux instituteurs chargés d'enseigner à ces enfants, a déclaré Emmanuel Voska, président du Club des Libres Penseurs de Tchécoslovaquie. Ce plan a reçu toute l'approbation du Ministre d'Education, le communiste Zedenek Nejedly.

C'est probablement le premier pays, en dehors de la Russie, où un tel mouvement en faveur de l'enseignement de l'athéisme dans les écoles publiques, ait été lancé.

Jusqu'ici l'athéisme avait été enseigné sous une forme négative, simplement par l'implication, selon un système qui bannissait le nom le Dieu dans les écoles.

Voska a déclaré que sur les 60,000 instituteurs de la Tchécoslovaquie, 8,000 sont des libres penseurs. Trois cents d'entre eux sont formés au nouveau système la première année. Ce nombre augmentera tous les ans, jusqu'à ce que chaque village tchécoslovaque, comptant plus de 10 enfants de libres penseurs, ait son instituteur.

Le Club des Libres Penseurs est constitué d'un fusionnement de différents groupes socialistes, démocratiques et communistes, et il est relié à des groupements semblables, dans d'autres pays, ajouta Voska.

Ce dernier, natif de Tchécoslovaquie, a passé plusieurs années aux Etats-Unis. Durant la dernière guerre, il fut employé au Bureau des Services Stratégiques des Etats-Unis, en Turquie.

Les collèges catholiques se paganisent aux E.-U.

Le professeur Ryan condamne le divorce entre l'éducation et la religion.

PAINESVILLE — Les collèges et universités catholiques se sont tellement paganisés, que, si ce n'était pour le cours de religion qui y est enseigné, de même qu'une légère nuance de catholicisme qui transparaît dans l'enseignement de l'histoire, nous ne pourrions que difficilement les distinguer des autres institutions laïques, a déclaré ici, dimanche, le professeur John Julian Ryan, auteur du livre "The Idea of a Catholic College".

Le professeur Ryan a condamné le divorce qui existe entre la religion et l'éducation dans les institutions catholiques, qui, sans doute, enseignent l'apologétique, mais ne s'efforcent nullement de montrer aux élèves l'étroite relation qu'il y a entre les autres sciences et Dieu, et qui ne démontrent pas le sens de la vie en vue de la destinée éternelle de l'homme.

Paganisation universelle

La paganisation ou sécularisation des institutions catholiques, s'étend, dit-il, au programme d'études, aux instituteurs, à l'administration, aux livres et à l'atmosphère générale de la classe, si bien qu'un moine de Thibet qui visiterait l'université Harvard puis une université catholique serait tout étonné d'apprendre que cette dernière est censée avoir la religion comme centre de gravité.

Demandez à n'importe quel étudiant catholique pourquoi il fréquente un collège catholique, et il vous répondra probablement, d'une façon tout à fait bonace qu'il y va pour devenir un chrétien convaincu, qui plus tard dirigera les

(Suite à la deuxième page)

Première nonciature apostolique en Chine

CITE DU VATICAN — La première nonciature apostolique d'Asie sera instituée très prochainement, à la suite de la transformation en nonciature de la délégation apostolique de Pékin. Mgr Riberi sera le premier titulaire de la nonciature qui, à la différence de la délégation apostolique, a rang d'ambassade.

Lors de l'institution de la légation de Chine, en 1942, la délégation apostolique de Pékin ne subit aucune modification. Aujourd'hui, à la suite de l'établissement d'une hiérarchie de l'Eglise en Chine, la situation est différente, rien ne s'opposant à ce que le Saint-Siège soit représenté par un nonce.

En même temps on apprend que la légation chinoise auprès du Saint-Siège serait élevée au rang d'ambassade.

Nouvel exécutif de l'Association d'Education

Jeudi dernier eurent lieu les élections des membres de l'Exécutif. Voici les résultats du scrutin: MM. F. Baril, de St-Adolphe, J.-A. Dansereau et E. Bohémier, de Lorette, Man., le Dr P.-E. La Flèche, de Winnipeg, C. Fournier, R. Bernier, A.-V. Monnin, W. Raymond, P. Chabalier, le major J.-C. Lavoie, Son Honneur le juge L.-P. Roy, C. Prud'homme, de St-Boniface, B. Léveillé, de Winnipeg, J. Laroche, d'Otterburne, Mlles L. Guyot et A. Baril, de St-Boniface, MM. J.-A. Marion, P. Raimbault, de St-Boniface.

S. Exc. Mgr l'Archevêque-coadjuteur a nommé M. l'abbé J. Robert, chapelain de l'Exécutif.

Les délégués et quelques congressistes chez M. Edmond Préfontaine



(Photo Albert Mousseau, St-Boniface, Man.)

Les délégués des autres provinces ont pris une journée de repos après le congrès pour visiter quelques centres français du Manitoba. Ils ont quitté St-Boniface à 10 heures vendredi matin, dirigés par des membres de l'Exécutif et par quelques prêtres. Ils ont visité les villages qui se trouvent le long de la rivière Rouge: St-Norbert, Ste-Agathe, Morris, St-Jean-Baptiste et Letellier, puis ils se sont rendus à St-Malo, Ste-Elisabeth, St-Pierre, Otterburne et Ile-de-Chênes. S. Exc. Mgr A. Béliveau accompagnait les délégués. Les voyageurs s'arrêtèrent quelques instants dans chacune des paroisses mentionnées plus haut, en particulier à Letellier, où ils visitèrent le monument élevé à la mémoire de La Jemmeraye, puis à St-Pierre, à la ferme de M. Edmond Préfontaine, député de Carillon à la Législature manitobaine. M. Préfontaine avait organisé une magnifique réception en l'honneur des visiteurs du Québec et des autres provinces. Des rafraîchissements et un goûter furent servis aux visiteurs par Mlles Préfontaine et quelques amis. On remarque sur cette photo qui fut prise par le photographe de **La Liberté et le Patriote**, M. A. Mousseau: le R. P. L. Lafrenière, O.M.I., rédacteur du journal français, M. William Raymond, président du Comité d'Organisation, qui avait organisé cette excursion, M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, M. l'abbé P.-E. Gosselin, secrétaire du Comité Permanent de la Survivance Française, Son Honneur le juge L.-P. Roy, M. J.-A. Marion, S. Exc. Mgr A. Béliveau, M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de St-Pierre, M. R. Denis, vice-président du Comité Permanent, l'hon. S. Marcoux, ministre d'Etat dans le cabinet manitobain, Mlle Geneviève Massignon, de Paris; deuxième rangée: M. C. Fournier, président du Comité de Fonctionnement Scolaire, M. Emile Boucher, de Montréal, M. M.-L. Beaulieu, de Québec, le R. P. V. Jodoin, O.M.I., de Montréal, Mme A. Fournier, de Plessisville, Mlle Préfontaine, de St-Pierre, Mlle S. Dion, de Québec, M. l'abbé G. Dion, de Québec, le Rév. Frère Moran, principal de l'Institut Collégial Provencher, M. le Dr L. Charbonneau, M. R. Blanchette, de St-Boniface; dans la troisième rangée parmi ceux que nous connaissons, nous remarquons M. R. Bernier, de St-Boniface, M. L. Gagné, de Québec, M. l'abbé A. Desrosiers, de Montréal, les RR. PP. W. Sicotte et M. Dussault, O.M.I.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
(540 klcs)

DIMANCHE 14 JUIL.
6.30—L'heure des vedettes.
7.00—Les voix du pays.
7.30—Céleste et Valentin

LUNDI 15 JUIL.
1.00—Radio-journal.
1.15—La Chanson franç.
6.30—La Fiancée du Commando.
6.45—Un homme et son péché.

MARDI 16 JUIL.
1.00—Radio-journal.
1.15—La Chanson française
6.30—Bon appétit
6.45—La vie des quatre

MERCREDI 17 JUIL.
1.00—Radio-journal.
1.15—Musique et littérature
6.30—La Fiancée du Commando.
6.45—La vie des quatre

JEUDI 18 JUIL.
1.00—Radio-journal.
1.15—La Chanson française
6.30—Quart d'heure de la Bonne Chanson
6.45—La vie des quatre

VENDREDI 19 JUIL.
1.00—Radio-journal.
1.15—La Chanson franç.
6.30—La Fiancée du Commando.
6.45—La vie des quatre

HEURE SOLAIRE

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)

SAMEDI 13 JUIL.
11.00—Musique.
11.15—Piano.
11.30—Musique.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.15—Musique.
12.30—Le Réveil rural.
1.00—Sérénade.
1.30—Baseball
1.30—Musique
1.45—Mélodies.
2.30—Musique.
2.00—Piano.
2.30—Musique.
3.00—Orchestre.
4.00—Concert.
5.00—Chansonnettes
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie
5.30—Chansonnettes.
5.45—Musique.
6.00—Musique.
6.30—Sports Extra.
6.45—Causerie.
7.00—Céleste et Valentin
7.30—Ma chanson
8.00—"La Plaza"
8.30—Reportage
9.00—Radio-journal.
9.10—Intermède
9.15—Sérénade
9.30—Orchestre.
10.00—Musique
10.15—Musique de jazz.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.

DIMANCHE 14 JUIL.
11.00—On veut savoir.
11.15—Airs d'opérettes.
11.30—Concert
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.10—Intermède musical
12.15—Musique
12.30—Causerie.
12.45—Chefs-d'oeuvre.
1.30—Airs d'opéras.
2.00—Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Musique de jazz.
3.30—Au jardin de la mélodie.
4.00—Adagio
4.30—A communiquer
5.00—Musique.
5.15—Radio-journal
5.25—Intermède
5.30—Causerie
5.45—Lettres d'une Parisienne.
6.00—Allons à l'opéra
6.30—L'heure des vedettes
7.00—Les voix du pays.
7.30—Ici, l'on chante.
8.00—Baptiste dans les Champs Elysées.
8.30—Orchestre
9.00—Radio-journal.
9.15—Vieux airs.
9.30—Sérénade pour cordes.
10.00—Airs d'opérette
10.15—Musique de jazz
10.30—Orchestre de danse.

LUNDI 15 JUIL.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale.
11.30—Coeur atout
11.45—Vie de famille
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.10—Intermède
12.15—Tante Lucie.
12.30—Le réveil rural.
1.00—Et puis après
1.15—La voix des castors
1.20—Intermède
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes.
2.00—Le Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Musique de jazz.
3.45—Récital.
4.00—Disques.
4.30—Musique légère
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Chansonnettes
5.45—Intermède.
6.00—Pour le diner
6.15—"Métropole".
6.30—A communiquer.
6.45—La Fiancée
7.00—Musique
7.30—Tableaux canadiens.
8.00—Piano
8.30—Revue de l'actualité
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Chefs-d'oeuvre du piano.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique de danse.
10.30—Orchestre.

MARDI 16 JUIL.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Coeur atout.
11.45—Vie de famille
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.10—Intermède
12.15—Vers le soleil.
12.30—Le réveil rural
1.00—Et puis après
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à une Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Le Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Musique de jazz.
3.45—Artistes de demain
4.00—Musique.
4.30—Musique légère
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Chronique sport.
5.30—Chansonnettes
5.45—Intermède.
6.00—Pour le diner
6.15—Métropole.
6.30—A ceux qui reviennent.
7.00—Les secrets du Dr Morhanges.
7.30—L'octuor 'Higgins'
8.00—Concert.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Airs populaires.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique légère.
10.30—Orchestre.
10.35—Orchestre.

MERCREDI 17 JUIL.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Coeur atout.
11.45—Vie de famille
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.10—Intermède
12.15—Vers le soleil.
12.30—Le réveil rural.
1.00—Et puis après
1.15—La voix des castors
1.20—Intermède
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Le moulin de la chanson.
2.00—Au Music Hall
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Musique de jazz.
3.45—Orchestre à cordes
4.00—Disques.
4.30—Musique légère
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—Chansonnettes
5.45—Musique légère
5.50—Intermède.
5.50—Causerie.
6.00—Pour le diner
6.15—"Métropole".
7.30—Chansons
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Brion McCarthy et ses camarades
7.45—Causerie
8.00—Musique.
8.30—Grand congé.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Musique
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique de danse
10.30—Orchestre.

JEUDI 18 JUIL.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Coeur atout.
11.45—Vie de famille
11.59—Signal-horaire.
12.00—Radio-journal.
12.10—Intermède.
12.15—Vers le soleil.
12.30—Le réveil rural.
1.00—Et puis après
1.15—Intermède
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Musique de jazz.
3.45—Récital.
4.00—Partageons avec ceux qui ont faim
4.15—Disques
4.30—Musique légère
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport
5.30—Chansonnettes
5.45—Intermède.
6.00—Pour le diner
6.15—Métropole.
6.30—Chansonnettes
7.00—Roland Bédard
7.15—Trio Neil Chotem
7.30—Quatuor vocal
8.00—Théâtre estival
8.30—Concert.
9.00—Radio-journal.
9.15—Estelle Mauffette
9.30—Les légendes de mon pays
10.00—Musique de jazz.
10.10—Airs d'opérettes.
10.30—Concert des nations.

VENDREDI 19 JUIL.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Coeur atout.
11.45—Vie de famille
11.59—Signal-horaire
12.00—Radio-journal.
12.10—Intermède.
12.15—Vers le soleil.
12.30—Le réveil rural.
1.00—Et puis après
1.15—La voix des castors
1.20—Intermède
1.30—Lettre à la Canadienne
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.15—Le quart d'heure des malades
3.30—Musique de jazz.
3.45—Récital.
4.00—Disques
4.15—Chefs-d'oeuvre.
4.30—Musique légère
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Chansonnettes
5.45—Musique légère
5.50—Intermède.
6.00—Pour le diner
6.15—Métropole.
6.30—Café Negro
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—L'heure du concert.
8.00—Studio G-7
8.30—L'Heure de la Valse.
9.00—Radio-journal.
9.15—Chronique littéraire.
9.30—Récital d'orgue.
10.00—Musique de l'Amérique du Sud
10.15—Musique de jazz.
10.30—Intermède.
10.35—Orchestre.

PROGRES REALISES A SLAVE FALLS

Comme les demandes d'installation du pouvoir électrique sont de plus en plus nombreuses, il a été nécessaire de continuer les travaux à Slave Falls, sur la rivière Winnipeg au courant de l'hiver dernier.

Voici les progrès accomplis depuis 1929. A cette date, à Slave Falls, il n'y avait que la moitié de l'usine génératrice du pouvoir électrique avec installation de 12,000 unités "cheval-vapeur."

En 1937 et 1938, trois autres unités furent ajoutées, donnant une puissance de 48,000 chevaux-vapeur.

Vers la fin de 1946 et au début de 1947, deux nouvelles unités de 12,000 chevaux-vapeur seront ajoutées aux autres.

Avec une puissance de 96,000 chevaux-vapeur, le pouvoir produit à Slave Falls suffira aux besoins de la ville.

NOTICE

In the matter of the Estate of Ulric Phaneuf, late of the City of St. Boniface in the Province of Manitoba, barber, deceased.

All claims against the above estate must be sent to the undersigned at 136 Kitson St., Norwood, Manitoba, on or before the 8th day of August A.D. 1946.

Dated in St. Boniface, Manitoba, this 2nd day of July A.D. 1946.

(Signed) Camilla PHANEUF, Executrix.



Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand



(Photo Albert Mousseau, St-Boniface, Man.)

Le congrès de l'Association d'Education du Manitoba a rendu hommage à **M. J.-A. Marion** au cours d'un banquet qui fut servi en son honneur jeudi soir dernier. M. Marion fut créé chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et une bourse de plus de $2,500. lui fut présentée. M. Marion fut pendant 10 ans président de l'Association d'Education, membre de l'Exécutif depuis la fondation, membre de la Commission Scolaire de St-Boniface pendant 42 ans et président de la même commission durant 32 ans. Il est également l'un des membres fondateurs de l'Association des Commissaires d'Ecoles du Manitoba.

St-Boniface

Desserte du Précieux-Sang

Le dimanche 30 juin furent baptisées en notre chapelle: Irène-Marie-Alice, enfant de Joseph-T. Germain et de Marie-Madeleine Sourisseau. Parrain, M. Marc Sourisseau; marraine, Mme M. Sourisseau.

Marie-Rose-Emilie-Lizette, enfant de Laurent Garand et de Thérèse Doucette. Parrain, Evariste Ladéroute et marraine, Florence Doucette. Ces derniers étaient représentés par M. et Mme Charles Roussin.

Voici les résultats obtenus par les élèves des grades VI, VII et VIII qui ont pris part au concours diocésain d'instruction religieuse. Grade VIII: Jacqueline Dupas, 99.6%. Grade VII: Denise Blanchet, 87%. Grade VI: Raymonde Gagné, 100%, Pierre Prescott, 92%, Arthur Prescott, 83%, Pierre Robitaille, 75%, Lorraine Gosselin, 69%, Roland Labelle, 67%, Rowan Delorme, 67%, Denis Blanchet, 62%.

Nous félicitons ces élèves et spécialement Raymonde Gagné à qui fut décerné le prix diocésain.

Depuis quelques jours déjà l'école demeure silencieuse. Nos enfants sont en vacances. Nous demandons aux parents d'encourager les enfants à assister à la sainte messe aussi souvent que possible, même si cela demande quelques petits sacrifices. Il ne doit pas y avoir de vacances pour la piété. Les parents peuvent en toute sûreté confier les jeunes à ceux qui s'occupent du terrain de jeux au parc Provencher. On verra à leur formation à tous les points de vue.

→ Les collèges catholiques se paganisent aux Etats-Unis

(Suite de la première page)

autres dans sa sphère d'influence.

Mais demandez-lui pourquoi il se spécialise dans la science de la chimie, de la physique, de l'éducation ou toute autre science, et vous verrez que ses réponses prouvent combien peu il associe le catholicisme avec elles.

Manifeste-t-on un intérêt enthousiaste pour les choses de la religion? Ainsi, combien d'articles sur les théologie, la liturgie ou même les encycliques traitant des sujets sociaux, paraissent dans les magazines de collèges catholiques? Combien sont écrits d'une façon experte? Combien sont lus avec autant d'enthousiasme que, par exemple, les articles sur le jeu de ballon?

Les gradués aussi bien que les étudiants manifestent une mentalité tout à fait païenne. En quittant leur Alma Mater, ils s'empressent de se former au moule qui s'adapte au monde païen; ils craignent que les autres ne les jugent comme n'étant pas de bons Américains ou des jeunes gens assez "modernes", et ils sont fiers de se classer comme tels. Ils ne se doutent nullement que Dieu réprouve une telle façon d'agir....

Dons au Comité des Français Libres

Mme Bertha Ansell, Moose Jaw, Sask.	$ 1.00
Filles de la Croix, St-Adolphe, Man.	10.00
Mme B.G. Crealock, Portage la Prairie, Man.	5.00
M. John S. Crearer, Newdale, Man.	2.00
M. Robert Martineau, Hudson, Ont.	5.00
M. A.-J. Boyer, Montmartre, Sask.	5.00
M. Eugène Tellier, St-Norbert, Man.	5.00
Un ami, Storthoaks.	100.00
Mme Ernest Dubois, Storthoaks, Sask.	.60
Légion Canadienne, Flin Flon, Man.	10.00
L.A. Lawrence, Vancouver, C.B.	5.00
Un ami	25.00
T.S. Hargreaves, Shoal Lake, Man.	5.00
Mme Marie Lecot, Ninette Sanatorium, Ninette	1.00

Le cabinet belge démissionne

BRUXELLES — Le gouvernement belge du premier ministre Achille van Acker, a démissionné à la suite d'un violent débat au Sénat, sur l'attitude du ministère de la Justice envers les collaborateurs dans le domaine économique.

La paroisse St-Eugène

Ecole

L'école St-Eugène a eu son pique-nique annuel à la mi-juin au "River Park". L'entrain ne manqua pas malgré le retard du départ. Les jeux et la gaieté firent tout oublier et la journée fut des plus belles.

Notre équipe de balle molle a gagné la ligue organisée entre les écoles catholiques de la région. Il ne faudrait pas croire que tout est parfait!

Plus de place.... l'école vient à peine de fermer ses portes et déjà toutes les places sont retenues pour septembre.

Les travaux au presbytère n'avancent que lentement, faute de matériel.

Visite

La semaine dernière, Mme Clément Lafrenière avait la visite de ses parents, M. et Mme H. Côté, de Fairholm, Sask. M. et Mme Côté étaient de retour d'un voyage de la province de Québec où ils ont visité de nombreux parents et amis. Ils sont aussi passés par l'Abitibi. M. et Mme Côté ont aussi deux autres de leurs enfants dans la paroisse, M. Edouard Côté et Mme Emile Beaulieu.

CKSB

L'ouverture de Radio-St-Boniface fut tout un événement. C'est une réalité dans la vie quotidienne. Une petite enquête discrète révèle qu'on écoute le poste avec un vif intérêt. CKSB remettra le français à l'honneur dans de nombreuses familles. Lorsque la radio fait défaut on sent qu'il manque quelque chose au foyer.

Quelques films à l'affiche cette semaine

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.

Roaring Rangers	I
Junior Prom	I
My Reputation	II
Dakota	II
Mr. Lucky	II
This Land Is Mine	II
A Night in Casablanca	II
Jungle Book	II
Saratoga Trunk	III
Suspense	III
Mexicana	III
Kitty	III

Radio-Saint-Boniface

Du 13 au 19 juillet 1946

CKSB
(1250 klcs)
Heure avancée

SAMEDI 13 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Intermède musical
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
11.00—Musique du bon vieux temps
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Seigle et rapport du marché
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Musique légère
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Chronique sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Concert promenade
7.30—Meli Melo
7.45—Au Music Hall
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Xavier Cugat
8.30—Rendez-vous romanesque
8.45—Amérique latine
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 14 JUIL.
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Dans un tour de valse
6.00—A l'Opéra
6.30—Poèmes et orgue
6.45— Louise Roy
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède.
7.15—Récital de piano: Françoise Ashley
7.30—Initiation à la musique
8.00—Orgue religieuse
8.30—Les virtuoses
8.50—Nouvelles, température, l'heure
9.00—Fin des émissions

LUNDI 15 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Intermède musical
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Musique du bon vieux temps
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède musical
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Musique légère
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Seigle et rapport du marché
7.15—Un homme et son péché
7.30—Music Hall
7.45—Amérique latine
8.00—Chefs-d'oeuvre
8.30—Olanda Drewry
8.45—Réminiscences
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

MARDI 16 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Orgue religieux
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—La bonne cuisine
11.00—Musique du bon vieux temps
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède musical
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Musique légère
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Seigle et rapport du marché
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rendez-vous romanesque
7.45—Réminiscences
8.00—Chefs-d'oeuvre
8.30—Fernand Tellier
8.45—Musique hawaïenne
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 17 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Orgue religieux
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—En badinant avec nos voisins
11.00—Musique du bon vieux temps
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède musical
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Musique légère
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
6.45—Coffret musical
7.00—Nouvelles
7.10—Seigle et rapport du marché
7.15—Un homme et son péché
7.30—Music Hall
7.45—Réminiscencse
8.00—Chefs-d'oeuvre
8.30—Les chansons de Renée Gravel
8.45—Amérique latine
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes.
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

JEUDI 18 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Orgue religieux
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—La bonne cuisine
11.00—Musique du bon vieux temps
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède musical
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—Programme des Terrains de jeux
5.30—Musique légère
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Seigle et rapport du marché
7.15—Un homme et son péché
7.30—Fernand Tellier ou piano
7.45—Réminiscences
8.00—Chefs-d'oeuvre
8.30—Del Genthon et son orchestre
8.45—Musique hawaïenne
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

VENDREDI 19 JUIL.
8.00—Ouverture: Marches militaires
8.05—Nouvelles—Sur les ondes de CKSB
8.10—Orgue religieux
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Musique du bon vieux temps
11.15—Orgue populaire
11.30—Disques
12.00—Musique populaire
12.15—Les vedettes
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède musical
1.15—Mélodie chanceuse
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Heure précise température Fin des émissions
5.00—Nouvelles
5.15—La bonne chanson
5.30—Musique légère
5.45—Evénements sociaux
6.00—En valsant
6.15—Marches militaires
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Seigle et rapport du marché
7.15—Un homme et son péché
7.30—Music Hall
7.45—Amérique latine
8.00—Chefs-d'oeuvre
8.30—Lucien Glénat
8.45—Réminiscences
9.00—Sur demande spéciale
9.30—Chansonnettes
9.50—Nouvelles, température, l'heure
10.00—Fin des émissions

Promesse scoute à la plage Albert

La plage "Albert" n'attire pas seulement les scouts.

Le dimanche 7 juillet, une foule de parents et d'amis venus de St-Boniface envahissent le camp à l'occasion de la promesse scoute. Les visiteurs sont enchantés de la chaleureuse réception de l'Aumônier et du Chef. Ils s'acheminent du côté du lac, afin d'y goûter un peu de fraîcheur.

C'est un endroit idéal, que ce lac immense. Nos amis s'installèrent sur la grève pour se reposer et prendre le frugal goûter qu'ils avaient apporté. Le temps passe vite. Sur l'insistance des scouts, nous nous rendons au campement. Dans une éclaircie naturelle nous apercevons ici et là les tentes ombragées par le feuillage d'une forêt épaisse.

Au milieu de ce camp rustique, s'élève un triple mât aux couleurs patriotiques et religieuses. C'est ici même, dans ce milieu intéressant, que se déroule la cérémonie de la promesse des novices.

Le Chef profite de l'occasion pour présenter aux scouts aînés le foulard vert et blanc, aux C.P. leurs cordons ainsi que des badges de mérite.

La cérémonie terminée la troupe entonne:

"Devant vous je m'engage
Sur mon honneur,
Et je te fais hommage
De moi, Seigneur.
Je veux t'aimer sans cesse
De plus en plus.
Protège ma promesse,
Seigneur Jésus.

Il est 4 heures. Au signal du Chef, les enfants nous entraînent à la plage pour un dernier bain. En route, nous saluons les cuisinières et constatons que nos jeunes scouts n'ont point perdu leur appétit naturel.

Déjà c'est l'heure du départ. Nous disons au revoir à l'Aumônier, au Chef et à sa troupe. Nous emportons dans un dernier regard le souvenir de ce coin de bonheur. Nous laissons avec regret les scouts, la plage et le lac baigné des derniers rayons du soleil.

Communiqué.

Soong blâme l'attitude des communistes chinois

CHANGHAI — Le premier ministre T. V. Soong a blâmé sévèrement les communistes chinois pour leurs récentes manifestations antiaméricaines. Il a déclaré au cours d'une conférence de presse que le peuple chinois était reconnaissant pour l'aide apportée par les Etats-Unis. "Le gouvernement, a-t-il poursuivi, fait l'impossible pour empêcher les manifestations antiaméricaines, mais malheureusement il n'y a aucun empêchement qui tienne vis-à-vis de nos amis communistes".

De telles manifestations, a-t-il assuré, sont artificielles et délibérément provoquées pour des avantages politiques. "Je les condamne".

Le gouverneur général à St-Boniface



Vendredi dernier le gouverneur général du Canada, le vicomte Alexander, a été reçu officiellement par la ville de St-Boniface. On voit sur cette photo le vicomte Alexander qui adresse ses remerciements à la ville. On remarque de gauche à droite, Mme G. MacLean, le vicomte Alexander, S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, Son Honneur le Maire MacLean et M. l'échevin J.-T.-B. Hébert.

Avis aux porteurs d'actions de Sociétés françaises

La loi française du 3 février 1943 a décidé que les actions de Sociétés françaises qui doivent être mises au nominatif, soient déposées à la Caisse centrale de dépôt et de virements de titres à Paris. Les actions se trouvant actuellement au Canada et appartenant soit à des Français, soit à des Canadiens, sont soumis à cette obligation au fur et à mesure que leur nom figure sur des listes publiées périodiquement au Journal Officiel de la République française. La date limite pour effectuer ces dépôts a été fixée au 31 octobre 1946.

Les départements étrangers des Banques canadiennes à charte sont en mesure de fournir toutes indications aux intéressés tant sur la procédure et transfert matériel de titres, qui doit être obligatoirement effectué par voie bancaire, que sur les titres actuellement astreints à cette obligation.

Les porteurs de titres qui n'obéiraient pas à ces prescriptions ne pourront plus percevoir leurs coupons, ni participer aux augmentations éventuelles de capital.

Cette mesure ne concerne pas **les titres de rente ni les obligations.**

Avis aux jeunes Français

Les jeunes gens nés en France ou au Canada, de parents français, pendant les années 1939 à 1946 inclusivement, sont priés de se faire inscrire au Consulat de France - 415, Edifice Paris, Winnipeg.

Avis aux démobilisés français

Le Gouvernement canadien a décidé d'accorder aux soldats ayant servi de 1939 à 1945, dans les armées alliées, y compris l'armée française, les mêmes avantages qu'à ceux ayant servi dans l'armée canadienne. Pour tous renseignements, s'adresser au Consulat de France.

Les évêques du Brésil visent à un nouvel ordre social

RIO DE JANIERO — A la suite d'un Congrès national d'Action Catholique, les évêques du Brésil ont résolu d'adresser à leurs fidèles une lettre pastorale requérant un nouvel ordre social, et indiquant un plan pour le réaliser.

Une distribution équitable de l'argent parmi les travailleurs, est l'un des principaux facteurs. Au lieu de supprimer la propriété privée, nous suggérons que ces propriétés se multiplient, et soient distribuées adéquatement. Pour cela, il faut que tous les intéressés soient animés d'un esprit de justice et de charité.

Les prélats de l'Eglise recommandèrent qu'une Conférence dite "de vie rurale" soit établie comme elle le fut aux Etats-Unis pour aider les petits fermiers.

Si nous aspirons à un ordre social chrétien, de continuer les évêques, il est nécessaire que les hommes mettent en pratique la doctrine sociale de l'Eglise dans leurs rapports avec leurs semblables dans le milieu où il vivent.

Les prix qu'on paye en Russie

MOSCOU — Une diminution de 43 pour cent dans les prix des marchandises vendues aux consommateurs par les magasins, d'un bout à l'autre de l'Union soviétique, a produit une forte accélération du commerce. Cependant, en dépit des diminutions considérables, les prix restent encore très élevés si on les compare aux prix en Amérique du Nord.

Voici quelques exemples de prix actuels après les réductions: chaussures de cuir pour hommes, entre 810 et 1,600 roubles (de $162 à $320); bas de coton, 30 roubles ($6); bas de soie, 120 roubles ($24); savon à toilette, de 15 à 60 roubles (de $3 à $12) le morceau; chandails de laine, de 240 à 1,000 roubles (de $48 à $200); robes toutes faites, de 1,500 à 2,200 roubles (de $300 à $480); complets pour hommes, de 1,600 à 4,000 roubles (de $320 à $800).

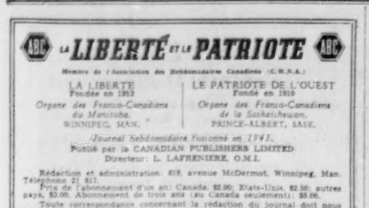
Les assurances des anciens combattants

OTTAWA — M. Walter Tucker, adjoint parlementaire auprès du ministre des Affaires des Anciens combattants, a déposé des activités de la division des Assurances des anciens combattants durant l'année expirée le 31 mars dernier. Voici quelques chiffres que nous relevons de ce rapport:

Primes reçues durant l'année, $310,708; montant des polices en vigueur à la fin de l'exercice, $12,049,500. Quant au montant total de ce genre d'assurance en vigueur, voici l'état par région: Toronto, $2,736,500; Montréal, $2,087,500; Vancouver, $1,388,000; Winnipeg, $1,197,500. Les autres régions au Canada tombent de $799,000 à $464,000.

On sait que le ministère des Affaires des anciens combattants, division de l'assurance aux vétérans, doit faire rapport une fois l'an et cela sous l'empire du chapitre 48 des Status de 1944.

Cartes Professionnelles


LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)
LA LIBERTE Fondée en 1913 Organe des Franco-Canadiens du Manitoba. WINNIPEG, MAN.
LE PATRIOTE DE L'OUEST Fondé en 1910 Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. PRINCE-ALBERT, SASK.
Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.
Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Lendemain de Congrès

Le seizième congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba s'est terminé, jeudi soir dernier, par une imposante manifestation. On se plait à souligner que c'est peut-être l'un des plus intéressants et des plus profitables que notre Association ait tenu.

Le congrès de 1946, comme d'ailleurs ceux des années passées, n'a pas donné lieu à des démonstrations tapageuses. On a remarqué chez les orateurs, dans l'ensemble, la même sobriété et le même souci de présenter aux congressistes un inventaire aussi exact que possible de nos progrès et de nos faiblesses à l'école. C'est que les Canadiens français du Manitoba croient avoir trouvé la formule de patriotisme qui répond le mieux à leurs besoins. Ils concentrent leurs énergies autour de l'école. Pour eux, il importe d'abord d'assurer à l'enfant une formation religieuse et nationale, conforme à ses aspirations pour assurer notre survivance. Or, on le sait, l'école officielle chez nous est anglaise et neutre. L'Association d'Education limite donc ses activités à l'école qu'elle tâche de rendre plus catholique et plus française. C'est restreindre, il est vrai, considérablement son rayon d'influence; mais, par ailleurs, c'est viser à l'essentiel.

Les assises de cette année offraient cependant quelques aspects inusités. La présence de S.E. le cardinal Villeneuve à l'ouverture du congrès, et à la séance de l'après-midi, son allocution aux congressistes, la venue d'une trentaine de délégués de l'Est et des autres provinces, la remise à M. Marion d'une bourse substantielle, sont quelques-unes des raisons qui expliquent pourquoi le congrès de cette année a revêtu un caractère inaccoutumé.

Mais notre congrès ne s'est pas éloigné des traditions établies par les anciens. Les présidents de comités, les visiteurs d'écoles ont présenté leurs rapports. Ces pièces, on le sait, ont plus qu'un intérêt passager. Elles gagneraient à être lues et conservées. C'est là le motif pour lequel nous avons cru devoir les publier dans le numéro de cette semaine.

Avant de faire, en marge du congrès, quelques observations d'ordre général, nous croyons devoir souligner certaines déclarations faites par les délégués des autres provinces. Elles constituent, à notre avis, un précieux encouragement à poursuivre avec le même zèle que dans le passé, l'oeuvre entreprise. Il s'en trouve peut-être chez nous quelques-uns pour minimiser l'effort des leurs. Ceux-là feraient bien de méditer les témoignages qui sont tombés des lèvres de nos chefs spirituels.

Le distingué archevêque de Québec, S.E. le cardinal Villeneuve, après qu'il eût pris connaissance du travail qui s'accomplissait chez nous, s'est écrié: "Je vous admirais de loin, mais je ne vous admirais pas assez . . . Tenez pour que votre leçon rayonne encore et que nous vous aidions à tenir. Tenez afin que vos enfants et vos petits-enfants apprennent à tenir à leur tour. Tenez afin qu'ils tiennent leurs oreilles sur la radio de vos maisons, et se forment un cerveau français et une âme qui vibre à la française . . ." Son Eminence voulut ainsi exprimer aux Manitobains son admiration pour leur ténacité à poursuivre habilement une lutte scolaire difficile, et pour leur courage à faire rayonner la culture française.

De toutes les allocutions qui furent prononcées par les représentants des provinces-soeurs, nous voulons ne relever qu'une phrase, tirée du discours de M. Charbonneau: Il s'agit d'une déclaration que faisait S.E. le cardinal James Charles McGuigan, à l'occasion d'un ralliement de Canadiens français dans la capitale ontarienne. Les paroles du cardinal anglais canadien devraient servir d'inspiration à ceux qui doutent encore de la relation qui existe entre la langue et la foi, chez les Canadiens d'origine française. "Vous, Canadiens français, disait Son Eminence, vous êtes le rempart de la religion catholique. Puisque votre belle langue est la sauvegarde de votre foi, je vous exhorte à la conserver, à la chérir ainsi que les traditions que vos pères vous ont apportées de France, et que vous avez gardées avec tant de fidélité."

S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, a touché, au cours d'une allocution qu'il a prononcée à l'occasion d'une séance du congrès, à un point sur lequel il faudra revenir: "Emparons-nous du sol," a dit Son Excellence. C'est le plus sûr moyen de survie pour l'élément français au Manitoba. Le problème est des plus urgents. Il ne relève pas directement de l'Association, mais celle-ci ne saurait s'en désintéresser complètement, car il touche de trop près à notre survivance. Déjà, un missionnaire-colonisateur a été nommé: le R.P. E. Duplain, O.M.I. L'Association devra seconder ses efforts.

L'école moyenne d'agriculture, dont le R.P. A. Chartrand, C.S.V., a parlé à deux séances différentes au cours du congrès, devrait apporter une solution permanente à la désertion des fermes dont nous déplorons, surtout depuis quelques années, les pénibles conséquences. Si l'on veut que les jeunes aiment la ferme, il faut les y préparer. Là, comme ailleurs, l'improvisation est mauvaise conseillère.

La séance de clôture du congrès a donné lieu, avons-nous dit, à des manifestations inaccoutumées. Pour la première fois dans l'histoire de notre Association, croyons-nous, une bourse était offerte à l'un de ses présidents. Par la remise d'un don à M. Marion, les Canadiens français ne voulaient pas seulement rendre hommage au dévouement d'un homme; c'est une conception du patriotisme qu'ils voulaient consacrer. On l'a dit et redit — et nous sommes fiers de ces témoignages — chez les Canadiens français du Manitoba, le véritable patriotisme ne s'est pas alimenté de discours seulement. Il a donné naissance à de l'action positive. M. Marion a été une incarnation vivante de cette façon d'aimer les siens: il n'a pas fait que protester contre des situations défavorables, ou encore, déclamer son amour pour sa foi et sa langue, il a agi. Si une situation demandait un redressement, il y voyait, avec tact, doigté, et ajouterons-nous, honnêteté. C'est ce qui fait qu'il ne compte pas d'ennemis, même chez ceux qui ne partagent pas ses idées.

Et maintenant, pour nous servir d'un mot très heureux de S. Exc. Mgr Cabana: "Le congrès est fini, le congrès commence." Il reste aux délégués à en étendre les bienfaits au large, dans leur paroisse, dans leur école. Il existe, en effet, une question scolaire dans chacune de nos paroisses. C'est au Cercle paroissial d'y apporter une solution. Malheureusement, trop des nôtres se désintéressent du problème scolaire ou s'en occupent mal. Ils donnent ainsi raison à ceux qui voudraient confier l'éducation à des Grandes Unités d'Administration. Ne cessons pas de le rappeler: ce sont les cercles paroissiaux et les commissaires d'écoles qui donneront au congrès son plein épanouissement.

L'impression générale qui s'est dégagée des rapports des présidents de comités et des visiteurs des écoles, c'est qu'il s'est fait une énorme besogne depuis deux ans. Certes, il est possible que des erreurs aient été commises. Mais il ne nous semble pas permis de mettre en doute la sincérité de l'Exécutif. Il s'est réuni une cinquantaine de fois en assemblées régulières et a tenu plusieurs séances spéciales.

Il est une autre impression que nous voudrions dégager du congrès: les efforts des Manitobains ne sont pas isolés. Nos compatriotes du Québec s'intéressent de plus en plus à nos luttes.

Si la province de Québec continue de se faire représenter auprès de nous par des délégués aussi avertis, aussi sympathiques et aussi charmants que ceux venus cette année, des relations fructueuses ne tarderont pas à s'établir entre les Canadiens français de l'Est et de l'Ouest. En tous cas, ce congrès aura donné aux représentants de l'Est une vue plus claire de la situation manitobaine.

L'une des conclusions pratiques qui découle du congrès qui vient de se terminer, c'est que chacun de nous doit oublier les remous de la lutte qui s'est livrée autour des Grandes Unités, et soutenir de sa compréhension sympathique les efforts de ceux qui n'ont qu'une ambition: tirer le meilleur parti de notre régime scolaire fort imparfait.

Nous ne doutons pas, encore une fois, que le congrès de cette année aura d'heureuses répercussions et qu'il atteindra le noble but que ses organisateurs avaient en vue.

L. L.

On demanderait un autre plébiscite en Pologne

VARSOVIE — Certains observateurs interprètent les accusations portées par le vice-premier Stanislas Mikolajczyk au sujet des irrégularités et des arrestations en masse des membres de son parti lors du referendum du dimanche 30 juin comme le prélude possible de demandes de la tenue d'un nouveau plébiscite.

On a rappelé dans ces mêmes milieux qu'avant la tenue du referendum Mikolajczyk a déclaré que s'il n'était pas organisé avec un esprit de probité et de liberté il prendrait des dispositions pour exiger un nouveau vote. De sources gouvernementales, on a allégué que des arrestations n'ont eu lieu que dans les cas de manifestations publiques ou d'actes terroristes.

Entre-temps, des rapports préliminaires indiquent que les communistes sont en tête tandis que les partisans de Mikolajczyk ont enregistré un vigoureux vote de protestation.



Billet du vendredi

CORNEILLE
père du Théâtre Français

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Dans les **Nouvelles littéraires** (14-3-46), Elizabeth M. Fraser raconte sa découverte, à la Bibliothèque nationale d'Ecosse, d'un inédit de Corneille. Intitulé **Alidor ou l'Indifférend, Comédie Pastorale,** il se trouve dans un petit livre relié de cuir brun, orné d'un dessin fleurdelisé, qui ne porte ni date ni nom d'auteur. Il fallut à Mlle Fraser beaucoup de patience, et beaucoup de recherches, pour en arriver à cette conclusion qu'**Alidor** est de Corneille. Elle y arrive cependant, elle croit même que le manuscrit est de la main du grand écrivain, rénovateur du théâtre français du XVIIe siècle. Elle s'appuie, dans son argumentation, sur la comparaison du texte avec celui de pièces subséquentes de Corneille; sur le sujet de l'indifférence, repris par l'auteur dans **La Place royale**, où le héros s'appelle d'ailleurs Alidor; sur ce fait que la pièce met en évidence les principales influences qui formèrent Corneille. Ces influences sont la pastorale française; l'écrivain Alexandre Hardy, reconnu par Corneille lui-même comme l'un de ses modèles; l'**Astrée**, à laquelle il paraît devoir "sa conception des rapports sociaux entre les personnages et l'élément druidique qui entre dans la composition de la pièce." On découvre maints vers d'Alidor, remaniés sans doute et plus pleins, d'une texture plus serrée, dans **Mélite et Clitandre.** Des similitudes d'expression se peuvent noter aussi, bien qu'à moindre degré, entre le manuscrit et quatre comédies de Corneille: **La Place royale,** déjà mentionnée, **La Veuve, La Galerie du Palais** et **La Suivante**. Le manuscrit d'**Alidor** passa la Manche il y a déjà très longtemps. Il porte en effet, en anglais, l'inscription suivante: "Arden L.; her Book", et en dessous cette date: 1715.

★

Pierre Corneille, père du théâtre français, vécut de 1606 à 1684. A trente ans, en 1636, il connut avec le **Cid** le grand succès, qui alla, selon le mot de Faguet, jusqu'aux étoiles. Il y a de cela 310 ans, et la gloire de Corneille ne s'est pas ternie. Il reste toujours le plus illustre des poètes dramatiques de France. A certaines époques, notamment dans la seconde moitié du XVIIe siècle, on lui préféra Racine, sans pour cela le déprécier aucunement. Racine lui-même le mettait en premier rang et il lui rendit à l'Académie française, en y recevant Thomas Corneille, frère de Pierre, un témoignage éclatant: "... après avoir cherché le bon chemin, dit-il, et lutté contre le mauvais goût de son siècle, inspiré d'un génie extraordinaire, et aidé par la lecture des anciens, (il) fit voir sur la scène de raison ..." Napoléon 1er ne l'estimait pas moins, qui disait: "S'il avait vécu sous mon règne je l'aurais fait prince." Il sied de rappeler ces choses, au moment où l'on nous donne au Canada une réédition du **Théâtre** de Corneille. (1) On sait que Corneille fut toujours à l'honneur dans notre enseignement, et que les jeunes Canadiens français, formés dans la tradition classique, étudient et apprécient Corneille à l'égal de leurs cousins de France. La première du **Cid** eut lieu à Paris, au théâtre du Marais, installé dans le Jeu de Paume de la rue Vieille-du-Temple. Elle commença à deux heures de l'après-midi. Si l'on ignore la date précise de la représentation, il semble que celle-ci fut donnée à la fin de 1636. Car, dans la première quinzaine de janvier 1637, on ne parlait partout que du **Cid,** tant à la ville qu'à la cour.

★

Le spectacle achevait à peine qu'on se précipita vers l'auteur, qui ne savait quelle contenance adopter. La Bruyère l'a peint à cette époque comme très simple, gauche, et timide, d'une conversation ennuyeuse. Les créateurs des principaux rôles du **Cid** furent Mondory dans Rodrigue, la Villiers dans Chimène, la Beauchâteau dans l'Infante. En ce temps-là, le théâtre affichait encore une platitude inconcevable. Aussi les innovations de Corneille dérangeaient-elles maintes conceptions, et les envieux ne tardèrent pas à s'agiter. Une cabale indigne s'organisa contre lui. Les uns proclamèrent qu'il ignorait les règles de son métier, les autres qu'il est dangereux d'innover, et Scudéry pour sa part avança que la pièce, à cause de certains passages, pouvait déplaire au cardinal de Richelieu, alors tout-puissant ministre de Louis XIII. Corneille fut donc l'objet de multiples avanies, malgré son triomphe. Et Richelieu lui-même n'y fut pas étranger. Ce dernier se ravisa cependant et, sur les instances d'Anne d'Autriche, fit anoblir la famille de l'écrivain. Corneille naquit à Rouen, fils d'un avocat, et il se prépara lui-même à une carrière légale. Il y renonça tôt, puisqu'on le rencontre à Paris dès 1629. An moment du **Cid,** il est déjà l'auteur de sept comédies et d'une tragédie. Après le **Cid**, les chefs-d'oeuvre se succèdent: **Horace, Cinna, Polyeucte, La Mort de Pompée, Héraclius, Don Sanche d'Aragon.** Corneille mourut à Paris, en 1684. La dernière période de sa vie ne fut pas heureuse, littérairement parlant. Il se mit à décliner, à partir de 1652, et ne retrouva plus dès lors sa maîtrise première.

L'ILLETTRE

(Reproduction interdite)

(1) Editions Variétés, Montréal.

NANKIN — Le ministère de la Défense Nationale chinoise a annoncé que 3,500,000 soldats chinois ont péri durant les 8 années de guerre avec le Japon. Durant ces mêmes années, le chiffre des victimes chez les civils, y compris les militaires blessés, s'est élevé à plus de 10,000,000.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

La conférence de paix européenne aura lieu à Paris le 29 juillet. — La ligne Curzon devient permanente.

OTTAWA — Le président Truman a officiellement proclamé, la semaine dernière, l'indépendance des Philippines.

On sait que cet archipel de la Malaisie dans la mer de Chine fut d'abord une colonie espagnole de 1527 à1896 alors que les Philippines, révoltées contre l'Espagne, sollicitèrent l'appui des Etats-Unis. Après une guerre de trois ans, de 1898 à 1901, les Philippines passaient aux Etats-Unis.

La domination américaine sur cet archipel a apporté à cette civilisation mêlée un goût excessif du confort, ce qui, de l'extérieur peut paraître néfaste. Politiquement, la démocratie établie maintenant aux Philippines paraît devoir être un succès. Les Américains ont fait beaucoup pour remonter le standard de vie des philippinois. Ils leur ont donné de bonnes routes, un régime d'éducation moderne, le plus grand marché du monde où l'on ne paie pas de droits. La santé des Philippinois est devenue la meilleure de tout l'Orient. En trente-cinq ans le choléra, la petite vérole et plusieurs autres maladies ont été complètement enrayés; la population a augmenté de sept à seize millions et la taille ordinaire de l'indigène qui était de quatre pieds 11 pouces est maintenant cinq pieds quatre pouces.

"Je reconnais l'indépendance des Philippines, a dit M. Truman, comme une nation distincte et autonome, de même que l'autorité et le pouvoir du gouvernement choisi par le peuple en vertu de la constitution présentement en vigueur."

Le président des Philippines, M. Roxas répondit: "Ce que viennent d'accomplir si noblement et avec tant de désintéressement les Etats-Unis devrait dissiper tous les doutes qu'on peut encore entretenir en certains endroits du monde sur les intentions bienveillantes des Américains."

La conférence de la Paix

Après des semaines de discussions acerbes et de mésententes continuelles, les Quatre en sont venus à une décision finale pour convoquer la conférence de paix européenne des 21 puissances à Paris, le 29 juillet.

Ils se sont entendus pour accorder à la Russie $100,000,000 en réparations de la part de l'Italie; on ne sait pas encore toutefois de quelle source viendront ces réparations: elles consisteront tout probablement en matériel de guerre, en surplus de l'outillage de guerre, un navire marchand et des valeurs italiennes dans les Balkans et dans la zone russe en Allemagne.

Trieste

La tension reste grande dans Trieste où les Italiens critiquent la décision des Quatre au sujet de l'internationalisation de ce port européen. La **Voce Libera** écrit en titre sur huit colonnes: "On piétine la justice en égorgeant la Vénitie julienne".

L'expérience de Bikini

Les commentaires sur l'expérience de Bikini sont contradictoires, définitifs. Les autres croient qu'elle a été une faillite totale.

Pour leur part, les journaux soviétiques se montrent d'un pessimisme narquois. Ils cherchent évidemment à diminuer l'importance de la bombe atomique. Ils prétendent que celle-ci "a complètement sapé la confiance que l'on avait dans le sérieux des conversations américaines au sujet du désarmement atomique."

Quoiqu'il en soit, les 42,000 hommes affectés à l'expérience de Bikini se préparent déjà à une nouvelle épreuve de puissance atomique consistant cette fois en une explosion sous-marine dirigée contre des unités navales.

Le vice amiral W.H.P. Blandy, directeurs de l'expérience du 2 juillet, prévoit que les dommages seront beaucoup plus considérables lors de cette deuxième expérience. Il est probable que le raz de marée local suscité par l'explosion balayera tout l'atoll de Bikini.

A Jésusalem

Les trois officiers anglais, enlevés par des terroristes juifs, ont été relâchés la semaine dernière, vingt-quatre heures après que le lieutenant général sir Allan Cunningham ait commué en emprisonnement à vie la sentence de mort portée contre deux jeunes Juifs accusés d'avoir tiré sur des soldats britanniques.

L'armée anglaise à Jérusalem a annoncé également qu'elle libérerait aussi vite que possible tous les Juifs innocents arrêtés dans les manifestations terroristes de ces derniers temps.

La ligne Curzon

Les troupes soviétiques ont planté les bornes de la frontière orientale de la Pologne, indiquant par là l'établissement parmanent de la ligne Curzon comme la frontière russo-polonaise, bien que le referendum polonais démontre que cette ligne n'est pas approuvée par la majorité de la population.

Discorde dans le monde

Dans une émission radiophonique spéciale, à l'occasion de la séance de clôture du congrès eucharistique national de Sucre, en Bolivie, le pape Pie XII a déclaré "qu'un règne de discorde se propage dans le monde, affligeant les nations et semant la haine parmi des frères."

Le Souverain Pontife a ajouté que son coeur était rempli de chagrin à cause des conditions existant dans le monde. "Les nations, a dit encore Pie XII, devraient s'asseoir à la même table comme membres d'une seule famille et 'partager le même pain.' C'est seulement dans cet esprit que la paix des nations sera possible."

André LAFLECHE.

Le crucifix restauré dans les écoles d'Autriche

VIENNE — A une conférence tenue ici, et à laquelle prirent part des représentants des partis communiste, socialiste, et catholique, la question des pratiques religieuses dans les écoles fut résolue.

Il fut décidé que l'on accorderait la permission de remettre le crucifix à l'honneur dans les classes de toutes les écoles publiques où la majorité des élèves est catholique, et dans les écoles fréquentées par des enfants protestants et catholiques, il fut convenu qu'on réciterait une courte prière, dont la teneur respecterait les sentiments des enfants de toutes les croyances.

23 jeunes Français en route vers le Canada

PARIS — Vingt-trois enfants de Courbevoie, dans la banlieue ont quitté la France pour le Canada, où ils demeureront deux mois à Ste-Adèle, province de Québec, et dans un camp de cadets de l'air, dans la province d'Ontario.

Avant d'atteindre Montréal, ces jeunes Français s'arrêteront à New-York, où ils seront accueillis par la colonie française. Ces jeunes voyageurs appartiennent à des familles fort éprouvées par la guerre.

Allocution du Cardinal Villeneuve à CKSB

Mesdames, Messieurs,

Je réponds avec joie à l'invitation qui m'est faite de vous adresser la parole à la radio, une radio qui parle votre langue, qui parle notre langue française, "douce comme du sirop d'érable", aurait dit le pittoresque et vibrant Archevêque Langevin. Et sur les ondes ce sont quelques centaines de mille auditeurs auxquels je m'adresse présentement, entrevoyant leurs figures et leur sourire, leurs yeux pleins de respect et d'émotion.

C'est pour vous dire avant tout notre admiration de vos "gesta Dei per Francos," des gestes de Francs en cette province du Manitoba, que je m'adresse ce soir à vous. Vous avez gardé la foi. Vous avez gardé votre langue. Vous avez gardé votre foi par votre langue. Vous l'avez fait non sans héroïsme. Nous savons en quelle atmosphère parfois glaciale, silencieusement hostile, ou bien même ouvertement opposée, voire même persécutrice. Vous l'avez fait au prix du sacrifice, des tracasseries. Vous l'avez fait grâce à vos paroisses et à votre clergé, grâce à votre intelligence, à votre courage, grâce à vos institutions, grâce à vos chefs, grâce à votre Association d'Education dont vous célébrez le trentième anniversaire, et dont on participait cet après-midi aux sages et valeureuses assises. C'est cela que nous admirons chez vous, chers canadiens français du Manitoba et pour lequel nous venons de l'Est nous associer à vos efforts et participer à vos triomphes et à vos espoirs.

Faut-il répéter ici la légitimité de cet orgueil que vous concevez à l'égard du trésor que vous avez reçu de vos ancêtres, que vous avez maintenu avec tant de vigilance, que vous avez exploité au milieu des embûches et des périls avec tant de sagesse. Faut-il en souligner le prix? Faut-il montrer l'enrichissement que vous prouvez de la sorte à votre Province et au Canada tout entier? Faut-il observer ainsi le respect et l'estime que vous imposez à ceux-là qui sans parler notre langage ni partager notre foi ont l'intelligence des valeurs sociales et du respect qui leur revient?

Je le ressens avec émotion particulièrement en ce moment où je me sers du poste français de **Radio-St-Boniface.** Quand a été conçu le projet d'un poste qui, dans l'Ouest Canadien, vous parlerait en français à coeur de jour, il s'est trouvé, sans doute, des esprits timides ou mal disposés qui vous auront accusés de témérité, d'audace; il en est qui ont juré que jamais pareil dessein ne pourrait se réaliser.

Mais vous avez réfléchi, mais vous avez computé, mais vous avez décidé, mais vous avez réalisé. Et le premier résultat de vos démarches, c'est que vous avez maintenant à votre service le meilleur principe de conservation de votre culture française, le plus puissant instrument de propagande et de rayonnement de votre mentalité, de vos pensées catholiques et françaises, le plus fidèle moyen d'expression de votre génie. Vous nous avez donné ainsi un exemple qui émeut tout le Canada français.

Et votre coup d'audace aura resserré les liens de toute la race, provoqué les générosités les plus bienfaisantes à vos bienfaisances elles-mêmes en même temps qu'à vous, et que votre sentiment de conquête vous a déjà assuré l'estime des officiers publics les plus notoires de votre province. Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur vous a dit son admiration de votre esprit d'initiative et de votre hardiesse civilisatrice. Monsieur le Premier Ministre vous aura rendu un hommage retentissant. Monsieur le Maire de St-Boniface s'est associé à ces témoignages. Ils ont parlé en français, le premier jour de ce poste Radio-française.

Quelle démonstration que ce ne sont point ni les lâches, ni les peureux qui sauveront le Canada tout entier, mais ceux-là qui dans la hiérarchie des valeurs se souviennent qu'un édifice est solide en raison de toutes ses colonnes, et que ce ne sont point ceux qui négligent la famille et la petite patrie qui sont capables de soutenir la grande.

Et maintenant, tenez, chers compatriotes du Manitoba. Tenez, pour que votre leçon rayonne encore, et que nous vous aidions à tenir. Tenez, afin que vos fils et vos enfants apprennent de vous à tenir.

Tenez, afin que la détermination et le dévouement social et national, l'esprit de méthode et de solidarité fraternelle soient le véritable drapeau canadien-français dans toutes nos provinces. Tenez, afin que votre conquête intellectuelle et morale se continue et s'intensifie dans vos foyers et dans vos paroisses. Tenez, afin que d'heure en heure Sa Majesté la langue française vous parle, sans arrêt, tantôt avec éloquence, tantôt familièrement, pour instruire vos esprits et pour émouvoir vos coeurs, traitant de vos affaires et égayant vos loisirs. Tenez, afin que vos petits enfants collent leurs oreilles sur la radio de vos maisons et se forment un cerveau français et une âme qui vibre à la française.

Radio-St-Boniface n'est pas un fait, c'est l'un des grands événements manitobains, l'un des grands événements du Canada français, comme le Traité de Paris; c'est le triomphe de l'une des maximes les plus précieuses de la démocratie, c'est l'une des grandes victoires catholiques et françaises de notre pays, l'un des plus efficaces moyens de l'éducation nationale, l'un des meilleurs accords qui pourrait faire fleurir au Canada l'union nationale dans la justice et l'équité.

Allocution de bienvenue, par S. Exc. Mgr G. Cabana

Mes chers auditeurs invisibles,

A mon retour de l'Ile-à-la-Crosse hier soir, les dévoués directeurs du poste CKSB m'ont demandé de vous présenter Son Eminence le cardinal Villeneuve. Je sais que le Primat de l'Eglise Canadienne est très connu des délégués qui nous sont arrivés de l'Est et auxquels je souhaite la plus cordiale bienvenue. Notre Cardinal ne l'est pas moins dans notre milieu manitobain. Qu'il me soit donc permis d'exprimer de nouveau à Son Eminence — et par lui à tout l'épiscopat français — la reconnaissance de leurs compatriotes de l'Ouest français. A la suggestion de Radio-Ouest-Française, de M. l'abbé Gosselin et de M. Raymond Denis, du Comité de la Survivance, deux champions des droits des minorités — et sur l'invitation de Son Eminence j'exposai à l'Archevêché de Québec — il y a un peu plus de deux ans, les raisons nombreuses de l'établissement d'un poste de radio française et ses chances de succès. Son Eminence appuya ma demande, qui était votre demande, chers auditeurs, auprès des membres de l'épiscopat. La partie était gagnée et nous étions assurés de la coopération des diocèses de la vieille province. Il nous restait à accomplir les travaux de prédicateurs, de conférenciers et de visiteurs que les Comités de Québec et de Montréal nous avaient assumés. Acceptez, Eminence, nos sentiments de gratitude pour votre encouragement constant et pour votre générosité personnelle envers vos frères de l'Ouest. Un journaliste, M. Joseph Cantu Carro, écrivait que dans une journée le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, Légat du Pape, avait conquis tout le Mexique. Vous avez conquis depuis longtemps déjà tous les Manitobains qui vous aiment et qui ont hâte de vous entendre. Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, va maintenant vous adresser la parole.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Mercredi dernier avait lieu à l'Archevêché un diner avec réception en l'honneur de S. E. le Cardinal Villeneuve. Le lendemain, Mgr Cabana recevait les délégués de l'Est venus au Manitoba à l'occasion du congrès de l'Association d'Education. Une trentaine de convives assistaient à ce diner.

A la cathédrale

Terrain de jeux

Plus de quatre cents enfants de notre ville jouissent des bienfaits du terrain des jeux. Un prêtre, M. l'abbé Deniset-Bernier et un ecclésiastique, M. Pierre Raymond, se dévouent à cette oeuvre importante. Chaque après-midi une bouteille de lait ou de chocolat est fournie à chaque enfant. On organise les jeux pour enfants et on y ajoute des concours d'amateurs (que l'on donnera sous peu à la radio). Il y aura cette semaine, un pique-nique à St-Norbert. L'émission pour enfants aura lieu à CKSB à 5 h. 15.

"L'important est de tenir", nous disent les organisateurs. Il faut, pour que ce soit un succès, que les enfants s'intéressent et qu'ils fréquentent le terrain, autrement les autres se décourageront peu à peu et perdront intérêt.

Baptêmes

Le 30 juin — Lucien-Louis, né le 11 juin, fils de Dorilla Beaudet et de Rita Sibilleau. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Le-Floch.

Le 30 juin — Bernard-Auguste-Robert, né le 18 juin, fils d'Ubald Couture et d'Irène De Cuypere. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Nadeau.

ROME — La comtesse Edda Ciano, fille de Mussolini et veuve du comte Ciano, ancien ministre fasciste de l'Extérieur, a été libérée.

Décès

MME ELMIRE BIBEAU

Le jeudi 4 juillet, Mme Elmire Bibeau est décédée à la résidence de sa fille, Mme Victor Audette, 321 rue Notre-Dame, St-Boniface, à l'âge de 87 ans.

Née dans la province de Québec en 1859, Mme Bibeau vint résider au Manitoba il y a 50 ans. Son époux, M. Louis Bibeau, est décédé il y a quelques années.

Survivent à la défunte, trois fils: Joseph, surintendant des Travaux Publics de la ville de St-Boniface, Arthur et Georges, propriétaires du Garage Bibeau; deux filles: Mme F. Paquin et Mme V. Audette.

Mme Bibeau laisse aussi 35 petits-enfants et 35 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de St-Boniface le samedi 6 juillet, à 11 h. 45. Le R.P. P. Dumouchel, O.M.I., chanta le service, assisté de MM. les abbés L. Blais, curé, et E. Hébert, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent six petits-fils de la défunte: Normand, Maurice et Louis Bibeau, Albert Paquin, Jean Audette et Emile Savoie.

L'enterrement se fit dans le lot de famille au cimetière de St-Boniface.

M. J. Desjardins était en charge des funérailles.

Petites Notes

Showers

A l'occasion du mariage de Mlle Louise Loiselle qui eut lieu le samedi 6 juillet, Mme Y. Brown et Mlle A. Lavoie organisèrent un shower d'ustensiles de cuisine. Ce shower eut lieu à la résidence de Mme Loiselle, 235, rue Dumoulin. On comptait 30 invitées.

En l'honneur de Mlle Jeannette Guilbault dont le mariage avec M. C. Eunson eut lieu le samedi 6 juillet, un shower fut organisé par Mmes R. Guilbault et L. Bibeau. Plusieurs riches et beaux cadeaux lui furent offerts. Les invitées étaient au nombre de 20.

Le jeudi 26 juin, Mme E. Seadon organisa à 528, rue Langevin, un shower en l'honneur de Mlle Ida Paul dont le mariage eut lieu le 29 juin. La future épouse reçut des articles de lingerie en cadeaux. Il y eut 50 invitées.

En l'honneur de Mlle Juliette Mager, dont le mariage aura lieu le 18 juillet prochain, Mme Jean Mager a donné un shower d'articles divers, le lundi 8 juillet, à sa résidence, 293, rue Dumoulin.

Les invitées étaient au nombre de quarante.

Mlle Louise Roy, de St-Boniface, donnera une série de récitals de chant au poste CKSB les 14, 21 et 28 juillet, à 6 h. 45 du soir.

Remerciements

Un sincère merci des familles Audette, Bibeau et Paquin à toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de leur mère, Mme Louis Bibeau.

NEW-YORK — Trygve Lie, secrétaire général des Nations-Unies,a annoncé, à son départ pour un séjour de trois ou quatre semaines en Europe, qu'en son absence, il sera remplacé par Arkaby Sobolev, de l'Union soviétique.

Mariage Loner-Bourdon



Récemment avait lieu dans l'église Holy Cross le mariage de Mlle Angèle Bourdon, de Norwood, avec M. Herman Loner. Cette photo fut prise à l'issue de la cérémonie. On remarque, de gauche à droite, la petite Anita Bourdon, M. Lawrence Loner, M. et Mme Herman Loner (Angèle Bourdon), Mlle Isabelle Christie, et la petite Alice Bourdon.

Mariages

LONER—BOURDON

Le 18 mai eut lieu en l'église Holy Cross de Norwood, le mariage de Mlle Angèle-Marie Bourdon, fille de M. et Mme J.-A. Bourdon, de Norwood, Man., avec M. Herman Loner, fils de M. et Mme W.-P. Loner, 1717, rue Georges, Logansport, Indiana.

M. l'abbé C. Empson officia à la cérémonie. Pour l'occasion le sanctuaire était orné de fleurs printanières et de palmes.

M. A. Bourdon accompagnait sa fille. Elle était revêtue d'une longue robe de satin blanc avec encolure de tulle brodée et de manches en pointe. Sa jupe ample formait une longue traîne. Son long voile était retenu par une coiffure de fleurs d'oranger. Elle portait un bouquet de roses jaunes et de muguet.

Mlle Isabelle Christie, fille d'honneur, portait une toilette de satin lavande avec encolure en tulle. Son bouquet était composé de fleurs variées. M. Lawrence Loner était garçon d'honneur. Les deux petites bouquetières, Alice et Anita Bourdon, soeurs de la mariée, étaient revêtues de robes de satin, l'une de couleur pêche et l'autre de couleur bleu-pâle.

MM. Henri Bourdon, frère de la mariée ainsi que Paul Loner, frère du marié, étaient huissiers.

Mme A.-E. Swain accompagnait à l'orgue. Mlle Catherine Loner, soeur de la mariée, chanta l'"Ave Maria" de Gounod, le "Panis Angelicus", et "En ce jour, Mère Chérie".

Une réception eut lieu ensuite à 209, rue Marion, résidence des parents de la mariée. Recevaient: Mmes V. Boissonneault, S. Oddy, E. Gobiel, M. Froidart et Mlles A. Warner et C. Calvo.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage à Traverse-City. Ils s'arrêtèrent à Letellier, pour saluer Sr M. St-André, religieuse de Notre-Dame des Missions, soeur de la mariée.

La toilette de voyage de la nouvelle épouse consistait en un costume tailleur bleu avec accessoires blancs et corsage d'oeillets et de muguet.

M. Loner était employé au magasin de la Baie d'Hudson à Winnipeg. A présent il est au service de "William P. Loner and Sons, Contractors" à Logansport, Indiana.

* * *

JEANSON—LOISELLE

M. l'abbé A. Chamberland a béni, le samedi 6 juillet, à 9 heures, en la cathédrale, le mariage de Mlle Louise Loiselle, fille de M. et Mme A. Loiselle, avec M. Clovis Jeanson, fils de feu M. A. Jeanson et de Mme Jeanson, de Lorette, Man.

La toilette de la marié consistait en une jolie robe longue de satin blanc avec traîne et voile trois-quart. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les témoins furent M. A. Loiselle et M. Jeanson, oncle du marié.

Mlle Annette Lavoie, fille d'honneur, était revêtue d'une longue robe de sheer bleu-pâle et d'un voile court de même teinte. Son bouquet était composé de roses roses. M. Noël Jeanson était garçon d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée. Le soir, il y eut une veillée dans la salle paroissiale de Lorette.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage à Calgary et à Banff, Alta. Pour voyager, la mariée revêtait un costume de lainage bleu pâle et un corsage de roses rouges.

A leur retour, M. et Mme Jeanson résideront à St-Boniface.

* * *

EUNSON—GUILBAULT

Le samedi 6 juillet, à 10 heures fut célébré en la cathédrale, le mariage de Mlle Jeannette Guilbault, fille de M. et Mme A. Guilbault, avec M. Charles Eunson, fils de feu M. C. Eunson et de Mme Eunson.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé E. Hébert.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une robe courte, bleu pâle avec voile court. Elle avait un bouquet de roses American Beauty.

Il y eut une réception chez M. et Mme Guilbault, à 521, rue Ritchot.

* * *

GAUVREAU—PAUL

Le mariage de Mlle Ida Paul, fille de M. et Mme S. Paul, avec M. A. Gauvreau, fils de M. et Mme T. Gauvreau fut célébré le samedi 29 juin, à 9 heures, en la cathédrale de St-Boniface.

M. l'abbé A. Chamberland officia à la cérémonie.

M. S. Paul accompagnait sa fille, qui était revêtue d'une longue robe de sheer blanc, avec voile trois-quart et couronne. Son bouquet était de roses American Beauty.

Mlle E. Weight, fille d'honneur, portait une robe de tulle mauve sur taffetas. Son bouquet était composé de roses jaunes et de pois de senteur violets. M. Léon Gauvreau était garçon d'honneur.

MM. S. Paul et A. Gauvreau étaient témoins.

La réception eut lieu chez M. et Mme S. Paul, 528, rue Langevin.

Les jeunes mariés partirent ensuite en voyage à Kenora. A leur retour ils demeureront à St-Boniface.

LONDRES — L'une des inventions "mystérieuses" à laquelle se consacrait J. L. Baird, le pionnier de la télévision, à l'époque de sa mort, était un appareil susceptible de transmettre tous les messages que transmet quotidiennement la Grande-Bretagne par câble en moins de trois minutes. Cet appareil est sur le point d'être mis en fonctionnement, a promis un représentant des compagnies de sans-fil.

Un autre monument sera érigé en l'honneur de La Vérendrye

Nous avons déjà signalé comment un groupe de citoyens de Morden, sous l'impulsion de M. Dack, pharmacien de l'endroit, s'étaient organisés et avaient formulé le voeu de faire nommer la route qui passe par Morden, Boissevain et Deloraine, le chemin La Vérendrye. On voulait faire pression auprès des autorités américaines pour que cette route se nomme aussi "chemin La Vérendrye" du côté américain, reliant probablement Bismarck et Winnipeg. Cet aspect de la question dépend des autorités provinciales et notamment des ministres des routes.

Mais il est un autre point. Le même groupe de citoyens ont demandé qu'on érigeât un monument à La Vérendrye qui a passé par ces endroits en allant aux Mantannes en 1738. Le grand découvreur partit en effet du Fort La Reine dans l'automne de 1738, guida ses pas vers le Sud jusqu'à la route actuelle, là où se trouve la ligne de séparation avec les Etats-Unis. Puis le découvreur obliqua vers l'Ouest et pendant près de cent milles suivit une ligne presque droite à l'Ouest, avant de gagner le Sud vers les Mantannes.

A sa dernière réunion en mai, la Commission des Sites et Monuments Historiques a décidé de marquer d'un monument la découverte de La Vérendrye, car ce fut le premier blanc qui pénétra dans le mid-ouest américain et découvrit cette partie du Montana, des Dakota et du Minnesota. On voit comment le prestige de La Vérendrye s'étend et s'agrandit dans l'Ouest canadien et américain. Il y aura un de ces jours, un nouveau monument à La vérendrye, le long de la route en question. Ce monument marquera la découverte de cette partie de l'Ouest canadien et auusi la découverte du mid-ouest américain par le trifluvien.

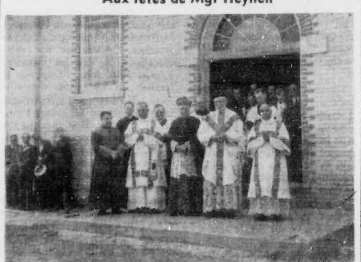
Visites aux lieux de combat des Canadiens

CAEN, France — Les délégués à la conférence impériale de la presse ont visité, au cours de la semaine dernière, les champs de bataille où les Canadiens et les Britanniques ont combattu, dans la région de la plage de Normandie.

En suite, les délégués se sont rendus par avion à Bruxelles. Ils sont arrivés à l'aéroport de Capriquet en dehors de Caen, le jour de la fête de la Confédération, et ils se sont rendus en voiture à Arrommanches où on leur a raconté l'histoire de l'attaque britannique sur les plages de cette région.

Par la suite, ils se rendirent à Bernières, une des places assaillies par les Canadiens. Ayant passé la nuit à Cabourg, le groupe s'est rendu à Bayeux mardi et ensuite à Tilly-sur-Seulles.

Aux fêtes de Mgr Heynen



Mgr Hubert Heynen, curé de Bruxelles, a célébré récemment son jubilé d'or d'ordination à la prêtrise. Il chanta une messe solennelle à cette occasion. On remarque sur cette photo qui fut prise à l'issue de la cérémonie, de gauche à droite: Mgr Paul Bernier, secrétaire du Comité permanent de l'Episcopat, M. l'abbé Boniface Diederichs, curé de Swan Lake, S. Exc. Mgr G. Cabana, Mgr Hubert Heynen et M. l'abbé O. Moquin, curé de Mariapolis. Sur la deuxième rangée, on remarque M. l'abbé E. Fontaine, vicaire à Bruxelles, M. l'abbé L. Turcot, M. l'abbé M. Mireault et M. l'abbé G. de Ruyck, curé de Pine Falls.



AVIS

Des demandes d'emploi seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir le lundi 15 juillet 1946, pour la position de

COMMIS (Homme) - Grade "B"

dans le département du Trésorier de la Ville.

Entrée en fonction: le 1er août 1946.

Salaire: $105.00 par mois, avec augmentations annuelles règlementaires.

Les candidats devront connaitre la sténographie et la dactylographie.

Pour plus amples détails et formules de demande, s'adresser au Trésorier, M. E.-A. Poulain.

Par ordre,
E.-A. POULAIN,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 9 juillet 1946.

ST-BONIFACE

Deuil chez les Soeurs Grises

Le lundi matin 8 juillet, M. le curé Edmond Lavoie, assisté de MM. les abbés L. Primeau et J.-C. Massicotte, comme diacre et sous-diacre, chantait la messe d'enterrement de sa tante, Soeur Marguerite-Marie, décédée samedi matin, à l'âge de 85 ans et 7 mois, après plus de 59 ans de vie religieuse.

Philomène Lavoie est née le 23 novembre 1860, à St-Cyprien, P.Q., de Jean-Baptiste Lavoie, cultivateur, et de Marie-Rosalie Hébert, descendante de la première famille Hébert de Québec. Venue au Manitoba en 1878 avec toute sa famille, la jeune fille fut placée par Mgr Taché, au pensionnat des Soeurs Grises où elle devint postulante le 19 juillet 1884. Elle fit sa profession religieuse à St-Boniface, le 2 février 1887.

Pendant plus de 50 ans, Soeur Marguerite-Marie remplit divers offices de sa Communauté, dans les Missions de l'Ile-à-la-Crosse, de Fort Frances, de Kenora, de Minneapolis; elle fut aussi sacristine à la cathédrale de St-Boniface et à l'Hospice Taché. On mentionne en plus que "dans les paroisses où elle passa, elle soignait les malades à domicile," et l'on ajoute qu'elle "s'est donnée aux quêtes dans les chantiers". Elle fut occupée encore au parloir de la Maison Provinciale.

Parce que "la plus grande partie de sa vie religieuse s'est passée à l'emploi de sacristine", on peut s'expliquer facilement que la vénérée défunte fut une âme priante, ayant développé un esprit de foi particulier, dans son travail fréquent auprès de Jésus-Hostie dans son divin Tabernacle.

Il n'y a que trois ou quatre années, croyons-nous, qu'elle abandonna tout office d'activité spéciale, pour continuer avec les autres "anciennes" de la Communauté l'apostolat de la prière, aux intentions de la sainte Eglise et pour les âmes, jusqu'au dernier jour de sa vie si méritante.

Assistaient au choeur Mgr Henri Bernard, P.D., le T.R.P. M. Lavigne, O.M.I., provincial des Oblats, les RR.PP. Willibrod et Pierre, des Capucins de la paroisse du Sacré-Coeur de St-Boniface RR.PP.Veilleux, O.M.I., supérieur du Juniorat des Oblats, L. Aubin, O.M.I., A. Girard, O.M.I., Gauthier, O.M.I., J. Sabourin, S.J., et MM. les abbés D.-M. Beauregard, J.-E. Derome, J.-V. Fyfe, M. Krywicky et Tremblay.

Communiqué.

Tourière au Carmel pendant plus de 50 ans

Tous les amis du Carmel de St-Boniface qui se transporta, en 1929, aux Trois-Rivières, P.Q., doivent se rappeler encore du nom et de l'attitude simple et souriante de la bonne Soeur Maria de la Ste-Famille. Elle vient de mourir, le 24 juin au soir, à l'âge de 75 ans, 9 mois 10 jours après 53 ans et 8 mois de vie religieuse.

"Elle était bien heureuse de s'en aller chez le Bon Dieu, nous écrit-on. Paisible et confiante jusqu'à la fin, elle avait hâte et appelait: "Mon Jésus venez donc me chercher"! Et ce fut la paix, la joie et l'abandon; on n'a pu saisir son dernier soupir".

Soeur Maria remplit pendant 50 ans, depuis ses Noces d'or on l'avait relevée de sa charge, la fonction d'humble servante des Mères Carmélites du cloître, comme Tourière dévouée du Monastère, à St-Boniface, pendant 17 ans, puis aux Trois-Rivières et à Montréal, avant 1912 et après 1929, et comme fervente gardienne du Tabernacle de Jésus Eucharistie.

Le souvenir du "petit Carmel" de St-Boniface est presque inséparable de la pensée de cette regrettée défunte, pour qui l'on aura une prière reconnaissante, et qui fut presque toujours ici l'unique Tourière du Monastère bonifacien.

Communiqué.

Soeur Marie St-Léon, des Soeurs Oblates, est décédée

Une mort presque subite et sûrement inattendue a frappé Soeur Marie Saint-Léon, samedi dernier, le 6 juillet, au moment où elle allait sortir de l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, où elle avait subi une grave opération. Elle est décédée à la suite d'une embolie soudaine, à l'âge de 46 ans, dont 20 ans de vie religieuse.

Née à Vaucluse, P.Q., Sr Saint-Léon, Lucia Magnan, était la nièce du R.P. Médéric Magnan, O.M.I., de la province de Québec, et petite cousine du R.P. Josaphat Magnan, O.M.I.

Elle avait été institutrice auparavant, dans les écoles de Dunrea, de Fannystelle et de Transcona, et était actuellement attachée au Jardin de l'Enfance de Gravelbourg. C'est une perte qui éprouve d'autant plus sensiblement sa Communauté, que le rétablissement s'annonçait tout à fait normal après l'intervention chirurgicale.

Communiqué.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Ste-Agathe

Mariage

Le 22 juin avait lieu, en l'église paroissiale de Ste-Agathe, le mariage de Mlle Léa Joyal, fille de M. et Mme Donat Joyal, avec M. Léon Dorge, fils de M. et Mme Josaphat Dorge. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R.P. Armand Joyal, O.M.I., cousin de la mariée, qui célébra ensuite la messe de mariage.

Accompagnée de son père, la jeune fiancée était revêtue d'une longue robe d'organdi blanc avec appliqués et traine. Son voile était retenu par une couronne de fleurs d'oranger. Son bouquet était composé de roses "American Beauty."

Les élèves du Couvent de Ste-Agathe exécutèrent des chants appropriés durant la messe. On entendit un "Ave Maria" chanté par M. Paul Joyal.

Mlles Gertrude et Estelle Joyal étaient filles d'honneur. MM. Denis et Edouard Dorge étaient garçons d'honneur. Jeannette Grant agissait comme bouquetière. M. Josaphat Dorge servait de témoin à son fils.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la salle paroissiale. Le R.P. Armand Joyal offrit les voeux aux nouveaux époux, auxquels répondit le jeune marié. Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage.

La Broquerie

M. et Mme Joseph Balcaen ont eu le plaisir d'avoir la visite de M. et Mme Louis Girardin, de Meyronne, parents de Mme Balcaen. Ils revenaient de la province de Québec où ils avaient assisté au récent mariage de leur fils, Guy. Ils ont aussi profité de cette belle occasion pour passer quelques semaines avec leur fille, Mme G. Ste-Marie, de Montréal. Après quelques jours passés chez leurs enfants de La Broquerie, M. et Mme Girardin sont repartis enchantés de leur voyage.

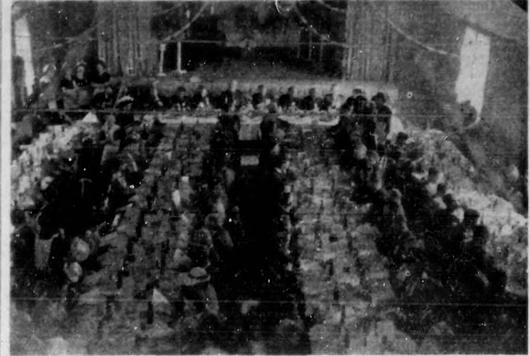
Sainte-Claire

Pique-nique

Le 7 juillet, nous avons eu notre 11ème pique-nique annuel, et comme toujours sous la présidence de M. le Curé. Comme les années passées, le succès est magnifique. Les étrangers sont venus nombreux; ils étaient au moins de 800. Ils ont constaté le bon esprit paroissial qui existe, et le dévouement de nos gens.

Un grand merci à tous.

Au banquet en l'honneur de Mgr H. Heynen



Plus de 50 prêtres et 250 paroissiens prirent part au banquet qui fut offert en l'honneur de Mgr Heynen à Bruxelles, récemment.

Letellier

Visiteurs

Mme Zénon Faille, de Montréal, passe quelque temps chez son frère, M. Léon Bruyère.

M. et Mme Norbert Jutras et leur fille, Madeleine, de Prince-Albert, Sask., ont passé trois semaines en visite chez leurs nombreux parents du Manitoba.

Mlle Aurore Saurette, de Los Angeles, Calif., est en visite chez son père, M. Paul Saurette.

M. et Mme J.-B. Plamondon, de Montebello, Los Angeles, Calif., sont en visite chez leur fils, M. Achille Plamondon; à cette occasion, une réunion de famille eut lieu dimanche dernier; quatre générations étaient réunies.

M. Paul Marcil, de Los Angeles, Calif., visite son grand-père, M. Jean Boiteau, ainsi que son oncle, M. Euclide Boiteau.

M. et Mme Henri Bruyère, de Kelvington, Sask., ainsi que leur famille, sont en visite à St-Jean-Baptiste et Letellier.

Ca et là

Les pluies sont enfin venues pour soulager la situation, qui devenait alarmante; la récolte a maintenant meilleure apparence et, avec la continuation de conditions favorables, nous espérons qu'elle sera assez abondante.

Un groupe nombreux de nos jeunes gens sont partis pour le Kansas avec batteuses et camions, afin d'aider à recueillir la récolte dans cette partie des Etats-Unis. Nous leur souhaitons bon succès.

M. Arthur Fontaine, notre populaire barbier, occupe depuis quelque temps déjà son nouvel édifice qui contient son salon de barbier, ainsi que des tables de billard. Nous le félicitons pour son enseigne bilingue.

M. et Mme Hector Marion ont succédé à M. et Mme Henry Thomas au restaurant situé dans l'hôtel de Letellier.

En dépit des difficultés pour obtenir les matériaux, le nouveau garage des messieurs Fraser et Empson sera mis à la disposition de leurs clients dès cette semaine. Ce nouvel édifice répondra à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps; nous aurons maintenant un garage spacieux et moderne. Félicitations et bon succès aux propriétaires.

M. Guillaume Jutras est à se faire construire une résidence.

Elie

Pique-nique

Le dimanche 14 juillet, aura lieu à Elie, un grand pique-nique paroissial au profit de l'église. Chaleureuse invitation à tous nos paroissiens, voisins et amis! Il y aura diner champêtre, joutes de balle au camp, balle molle, rafraîchissements, jeux divers, etc.

Venez tous, venez en foule, messieurs, mesdames, vieillards, jeunes gens, jeunes filles et enfants. Vous aurez un véritable plaisir tout en aidant notre église.

Ne manquez pas à l'appel! Dimanche, le 14 juillet. M. le Curé et les différents comités travaillent ferme à organiser cette journée. Ne les désappointons pas.

St-Jean-Baptiste

Décès

Le samedi 6 juillet, fut chanté en l'église paroissiale le service de M. Roland Landry, fils de M. et Mme Olivier Landry. M. le Curé officia, assisté de MM. les abbés A. Laurin et A. Décosse. Le R.P. D. Granger, O.P., et M. l'abbé Ubald Lafond assistaient au sanctuaire.

Le jeune R. Landry s'est tué accidentellement sur la route, entre Morris et Silver Plains.

Il naquit le 1er juillet 1922 à Morris. Il était âgé exactement de 24 ans. Lui survivent, ses parents, son épouse, ses frères, Raymond et Richard, et sa soeur, Antoinette.

Les porteurs furent ses cousins: Léo-M. Landry, Eugène Bernier, Edouard Landry, Albert Bérard, Arthur Desautels et Léonard Matte.

M. E. St-Amant dirigea la chorale. Les solistes furent: Joseph St-Amant, Roland Roy, Mme P. Labelle. Mlle Antoinette Champagne touchait l'orgue.

De passage chez son père, le R.P. David Granger, O.P., du monastère de St-Hyacinthe, P.Q.

M. et Mme Dupré, de Montréal, sont en visite chez leurs parents, M. Aimé Boiteau, Mme Trudeau, et M. et Mme Georges Guertin.

De passage aussi: M. et Mme J. Plamondon et M. Léopold Marcil, de Californie.

Saint-Labre

Décès

M. Joseph Gendron est décédé à l'hôpital de St-Boniface le 28 juin, à l'âge de 79 ans et 11 mois.

M. Gendron était né à St-Hyacinthe, P.Q. Il épousa en premières noces Délia St-Pierre, et en secondes noces Aglaée Gauthier. Cette dernière l'a précédé dans la tombe, il y a un an. M. Gendron était malade depuis plusieurs années et endura ses souffrances avec une grande résignation à la volonté de Dieu.

Il laisse dans le deuil, un frère, Oscar, de Terrace, C.B., une soeur, Mme Marsellais, de St-Eustache, Man., et cinq fils, Apollinaire, de St-Boniface; Wilfrid, de Gravelbourg, Sask.; Oscar, Arthur et Agenor, de St-Labre.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 3 juillet à St-Labre. M. l'abbé L. Morin chanta le service.

Les porteurs furent ses quatre fils, Apollinaire, Arthur, Oscar et Agenor; son beau-frère, David Gauthier, de Ste-Geneviève, et Alexis, son petit-fils.

M. Urgèle Rémillard chanta le "Miserere mei." La quête fut faite par M. Georges Gauthier, neveu du défunt.

Remerciements

La famille tient à remercier tous ceux qui ont assisté et aidé M. Gendron dans ses souffrances, principalement nos dévouées religieuses.

En voyage

Notre curé, M. l'abbé L. Morin, ainsi que notre dévouée Soeur Supérieure, soeur de M. l'abbé, nous quittèrent ces jours derniers pour assister au départ de leur soeur religieuse, pour l'Afrique du Nord. M. le Curé sera de retour le 21 juillet.

N.-D. de Lourdes

Le dimanche soir, 30 juin, nous eûmes la belle cérémonie-soirée des finissantes. Nos finissantes cette année étaient: Mlles Hélène Bosc, Rolande Bosc, Jeanne Deschênes, Raymonde Meyer, Constance Pelé et Hélène Poiron. Devant un auditoire attentif M. Roméo Sibilleau, annonceur pour la soirée fit l'appel pendant que le cornet jouait "O Canada". Puis l'imposante procession commença. Au piano une belle marche fut interprétée par Mlle Denise Delaquis. Les finissantes étaient revêtues de la toge et du chapeau blancs, et tenaient chacune un magnifique bouquet. Les petites bouquetières les précédaient. Elles arrivèrent sur l'estrade, prirent leurs places et on chanta le "O Canada". Puis les élèves de l'école entonnèrent le grand choeur: "Gloire aux élus..." Puis M. Deroche, président de la Commission scolaire fit la distribution des prix, et des diplômes. Les prix étaient les dons du Révérend Père Curé, le R.P. Jean-Marie Comte, les Révérendes Soeurs, MM. les Commissaires de l'école, les Chevaliers de Colomb, les Oeuvres Sociales de l'Ecole N.-D. de Lourdes. Puis le R. P. Champagne prit la parole pour féliciter les finissantes, de même que M. Deroche.

Les élèves de l'école offrirent ensuite à leurs aînées un programme varié de chansons et récitations. Mlle Thérèse Augert donna un résumé des activités scolaires pour l'année achevée. Mlle Yvonne Jamault présenta le nouveau blason de l'école. Elle nous donna la signification des différents emblêmes qu'il porte. Puis vinrent les adresses de remerciements et d'adieux des finissantes. Mlle Hélène Bosc avait été choisie par sa classe pour interpréter les sentiments de toutes. Mlle Hélène Poiron donna l'adresse en anglais. On entonna un "Magnificat" en parties à l'honneur de Rév. Sr M. Cécile qui terminait aussi son douzième grade. Puis les 175 invités descendirent à la salle où un goûter fut offert par les parents des finissantes. Trois de nos finissantes seront institutrices, deux seront gardes-malades et une se donnera aux oeuvres sociales.

Naissance

Le 19 juin, Joseph-Guy-Julien, fils d'Alphonse Girouard et de Madeleine Ragot.

Notre fête de la St-Jean-Baptiste eut lieu le samedi 22 juin. L'assistance nombreuse à la messe solennelle du matin ainsi qu'à la partie récréative de l'après-midi fit de cette journée un véritable succès. La mort accidentelle de deux de nos jeunes gens: Adrien Vigier, âgé de 21 ans, et Marcel VanderLinden, âgé de 20 ans, vint mêler aux joies de la fête, une tristesse profonde chez tous.

Un grand nombre de paroissiens et d'amis assistèrent aux funérailles le 25 juin. Les honoraires de 58 grand-messes furent offerts pour les deux victimes. Aux deux familles éprouvées, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Laurier

Mariage

Gamache—Pennarun

Le samedi 22 juin, à 10 heures du matin, en l'église de Notre-Dame des Victoires, Mlle Marie Pennarun, fille de M. et Mme René Pennarun, unissait sa destinée à celle de M. Emile Gamache, fils de M. et Mme Romuald Gamache.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le Curé Pierquin, suivie de la grand-messe, chanté sous la direction des religieuses.

La mariée portait une jolie toilette blanche longue et une belle gerbe de roses naturelles. Sa soeur, Mlle Madeleine Pennarun, était fille d'honneur. M. Roméo Gamache, frère du marié, était garçon d'honneur.

Un excellent dîner fut servi chez les parents de la mariée, auquel prenaient part de nombreux invités parents et amis. Les jeunes époux partirent ensuite en voyage à travers le Manitoba et la Saskatchewan.

De retour dans leur foyer pour les vacances: une normalienne, Rose-Hélène Van Humbeck; deux institutrices, Madeleine Pennarun, Marie Blanchard; deux collégiens, Hervé Molgat, Fernand Gamache.

Etaient en visite dans leur famille: M. et Mme Michel Krotch (Rose Gamache), M. et Mme Joseph Delalleau (Lira Landreville) accompagnés de leur soeur, Yvonne Landreville.

Baptême

Baptisée le 23 juin, Marie-Rita-Hélène, fille d'Antoine Delaurier et de Juliette Duruisseau. Parrain et marraine, Noël Delaurier et Rita Delaurier, frère et cousine de l'enfant.

Otterburne

Baptême

Marie-Florence-Hélène, enfant d'Arthur Rioux et de Léontine Trudeau, baptisée à Otterburne le 7 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Rioux, oncle et tante de l'enfant.

Retour

Roger Bérard, fils de M. et Mme Mathias Bérard, qui a fait du service outre-mer avec la C.A.R.C., est revenu au pays récemment.

Le R. P. Edmond Turenne, O.M.I., qui se destine aux missions du Yukon, est venu nous rendre visite à la fin de juin. D'abord le vendredi 28, il venait nous présenter le film intitulé "Un Rêve", et nous dire quelques mots de son futur champ d'apostolat. Le dimanche suivant, le R.P. Turenne venait chanter la messe dans notre église paroissiale. Le R.P. Curé, ayant esquissé le rôle du prêtre dans l'Eglise, présenta au nouveau missionnaire les voeux de toute la paroisse. M. et Mme Théophile Turenne, de St-Pierre, accompagnaient leur fils; avec celui-ci et le Père curé, ils prirent le diner chez M. et Mme Hormisdas Turenne.

Une institutrice à Richer. Salaire, $1,100.00. 15 élèves. Bon logis à l'école. S'adresser à **M. Arthur St-Mars, secrétaire, Ste-Geneviève, Man.**

Bruxelles

Voici les résultats des examens de musique à l'Université de Toronto des élèves du Couvent de Bruxelles:

Piano: —

Grade VII—Avec distinction, Isabelle Desrochers, Freda Allard.

Grade V—Avec grande distinction, Rose Simoens; avec distinction, Yvette Lilley, Teresa Nerincky; avec satisfaction, Cécile Goethals.

Grade IV—Avec distinction, Velma Conrad et Laurent Hacault, ex aequo.

Grade III—Avec distinction, Isabelle Kergen, Geneviève François.

Grade II—Avec grande distinction, Zulma Temmerman; avec distinction, Elva Richards et Elizabeth Sarzynski, ex aequo, Isabelle Vermiere et Lisèle Lussier, ex aequo, et Germaine Hacault.

Grade I—Avec distinction, Irene Sarzynski.

Théorie:—

Grade II—Avec grande distinction, Freda Allard; avec distinction, Isabelle Desrochers.

La bourse de $30.00, offerte par les Religieuses Ursulines, a été gagnée par Rose Simoens et Zulma Temmerman, ex aequo.

Dunrea

Mariage

Rochon—Boulet

Au matin du 11 juin, fut célébré, dans l'église de Dunrea, le mariage de Mlle Flore Boulet, fille de M. et Mme Alphonse Boulet, de cette paroisse, avec M. Ernest Rochon, fils de M. et Mme Aurèle Rochon, de La Salle, Man.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé H. Lapointe, curé de St-Alphonse, oncle du marié. Assistaient au choeur notre curé M. l'abbé J. Bertrand, ainsi que M. l'abbé Paulhus, curé de Grande Clairière, de passage à Dunrea.

La mariée fit sont entrée au bras de son père.

Elle était revêtue d'une longue robe de tulle et dentelle sur satin blanc, avec long voile, retenu seulement par deux oeillets naturels. Son bouquet était fait d'oeillets naturels rose pâle et de fougères.

Mlle Blanche Légaré, fille d'honneur, portait une jolie toilette bleu pâle, avec voile court.

Le garçon d'honneur était M. André Boulet, frère de la mariée. M. Aurèle Rochon accompagnait son fils.

Au commencement de la messe, Mme Gérard Boulet (Marguerite Goebel) belle-soeur de la mariée, chanta la "Prière nuptiale".

Puis on entendit un "Ave Maria". A la communion, Mlle Maria Boulet, soeur de la mariée, chanta "Quand mon Jésus" et un autre cantique approprié.

Le chant pendant la messe fut dirigé par Mme Gérard Boulet, aidée de Mlles Maria, Annette et Gabrielle Boulet.

L'accompagnatrice était Mme Alfred Boulet, tante de la mariée.

Après la cérémonie religieuse, un déjeuner-buffet réunissait les plus proches parents des deux familles, chez M. Alphonse Boulet, dans sa nouvelle maison du village.

Une vingtaine de parents du marié étaient venus de St-Boniface, Ste-Agathe et La Salle y compris Mlle Virginie Boulet, tante de la mariée.

M. le Curé, invité à prendre la parole, le fit avec bonheur et félicita les nouveaux époux.

Ensuite M. l'abbé Lapointe adressa la parole à son tour. Avec des mots d'une délicatesse exquise, il dicta aux nouveaux époux des conseils à suivre pour qu'ils soient heureux.

Puis, les heureux époux partirent en auto pour Clear Lake.

Pour voyager, la nouvelle épousée portait un joli costume jaune-or avec chapeau et accessoires bruns.

Nous perdons en Mlle Flore Boulet une paroissienne pieuse, délicate et distinguée, qui s'est toujours dévouée pour les oeuvres paroissiales, surtout pour le chant à l'église, depuis nombre d'années.

Aussi les paroissiens reconnaissants lui firent don, par l'entremise de M. le Curé d'un joli et artistique crucifix d'argent.

Quelques jours auparavant, ses cousines, Mme Blandine-L. Paradis et Mlle Marguerite Boulet, avaient organisé un "shower" en son honneur, où de nombreux et riches cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête.

Les nouveaux époux résident sur la ferme paternelle à La Salle.

Thibaultville

M. l'abbé F. Normandin, curé de Thibaultville, désire remercier toutes les personnes qui ont bien voulu se rendre au pique-nique de Thibaultville. Le pique-nique a remporté, cette année, un succès sans précédent.

6 équipes de balle au camp ont pris part au concours: St-Pierre, Ste-Anne, La Broquerie, Ste-Geneviève, Lorette et Thibaultville. Celle de Thibaultville s'est classée première et celle de La Broquerie deuxième.

M. Horace Nault et M. Roméo Breton se classèrent premier et deuxième respectivement pour les courses de chevaux.

St-Pierre-Jolys

Mariage

Goulet—Turenne

Le jeudi 27 juin fut célébré dans l'église de St-Pierre le mariage de Mlle Léa Turenne, fille de M. et Mme Théophile Turenne, avec M. Léopold Goulet, fils de M. et Mme Joseph Goulet, de St-Malo. Le mariage fut béni par le R.P. Edmond Turenne, O.M.I., frère de la mariée.

La toilette de la mariée consistait en une longue robe de tulle blanc avec manches longues en pointe, et voile long retenu par une couronne genre "sweetheart." Son bouquet était composé de roses naturelles.

Une réception eut lieu chez les parents de la mariée. Plus de cent invités s'y rendirent.

Les mariés partirent dans l'après-midi pour un voyage à Kenora. A leur retour, M. et Mme Goulet résideront à Dufrost.

M. et Mme Léopold Turenne, de St-Pierre, sont de retour d'un voyage à Montréal, depuis un mois.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg

Téléphone 93 452

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

AVOINE

Le lundi 1er juil.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le mardi 2 juil.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le mercredi 3 juil.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le jeudi 4 juil.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le vendredi 5 juil.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le samedi 6 juil.—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

SEIGLE

Le lundi 1er juil.—C.W. No 2 310, C.W. No 3 310, C.W. 2 rej. 262¼, C.W. No 4 270¼, Ergot 252¼, Sur voie net 315.

Le mardi 2 juil.—C.W. No 2 315, C.W. No 3 310, C.W. 2 rej. 257¼, C.W. No 4 265¼, Ergot 247¼, Sur voie net 315.

Le mercredi 3 juil.—C.W. No 2 312, C.W. No 3 307, C.W. 2 rej. 255, C.W. No 4 263, Ergot 245, Sur voie net 312.

Le jeudi 4 juil.—C.W. No 2 315, C.W. No 3 310, C.W. 2 rej. 258½, C.W. No 4 266½, Ergot 248½, Sur voie net 315.

Le vendredi 5 juil.—C.W. No 2 310N, C.W. No 3 305N, C.W. 2 rej. 253½N, C.W. No 4 261½N, Ergot 243½N, Sur voie net 305½N.

OPTIONS — WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 1er juil.—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le mardi 2 juil. — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le mercredi 3 juil.—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le jeudi 4 juil. — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le vendredi 5 juil.—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le samedi 6 juil.—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

ORGE

Le lundi 1er juil.—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le mardi 2 juil. — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le mercredi 3 juil.—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le jeudi 4 juil. — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le vendredi 5 juil.—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le samedi 6 juil. — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

SEIGLE

Le mardi 2 juil.—Juil. 315, Oct. 282¼, Déc. 272½.

Le mercredi 3 juil.—Juil. 315, Oct. 277¼a½, Déc. 268⅜a.

Le jeudi 4 juil. — Juil. 312, Oct. 275a½, Déc. 266¼.

Le vendredi 5 juil.—Juil. 315, Oct. 278½a9, Déc. 269⅞.

Le samedi 6 juil.—Juil. 310an, Oct. 273½a, Déc. 264⅞.

Scarth

M. et Mme André Renard désirent remercier la population de Scarth, Belleview et Virden, qui a si généreusement donné à la collecte faite par M. Isidore Kernel pour les dédommager de l'incendie dont ils furent victimes.

Etaient en visite chez M. et Mme Isidore Kernel récemment, M. et Mme Jean Girard et leur fils, Marcel, d'Alida, Sask.

M. Ronny de Larue, de Wawota, Sask., est en visite chez son oncle et sa tante, M. et Mme Jules Neuvraumont.

Rendaient visite à M. et Mme Isidore Kernel, dimanche dernier: M. et Mme André Renard, Mmes Clovis et Robert Renard; M. et Mme D. Doucette et famille, de Virden, et Mlle Florence Doucette.

M. et Mme Isidore Kernel, accompagnés de leurs enfants, Jean, Marie et Denise, étaient de passage chez M. et Mme Jean Girard, d'Alida, Sask., la semaine dernière.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Lebret

LaRocque—Kram
LaRocque—St-Germain
LaRocque—Klyne

Le 29 juin, un triple mariage eut lieu en l'église du Sacré-Coeur, de Lebret. Le R.P. Léon Jalbert, O.M.I., officia. Ces mariages furent: celui de Mary Kram, fille de M. Rudolph Kram, de Régina, avec M. Léo LaRocque; celui de Louise St-Germain, fille de M. Jean St-Germain, de Qu'Appelle, avec M. Jean LaRocque, et celui de Mlle Alice Klyne, fille de M. et Mme Edmond Klyne, de Régina, avec M. Roderick LaRocque. Les trois nouveaux époux sont les fils de M. et Mme J.-B. LaRocque, de Lebret. Ces garçons furent récemment licenciés de l'armée. Les témoins furent: Mlle Marion LaRocque, garde-malade de Moose Jaw, soeur des mariés, et M. Harold Slinn, de Régina.

Les mariées étaient revêtues de costumes dont deux étaient de teinte verte ornée de noir, et un bleu, avec accessoires bruns. Toutes portaient des corsages de roses. Le choeur des jeunes exécuta du chant magnifique.

Le déjeuner fut servi chez les parents des mariés. La table était garnie, au centre, de trois beaux gâteaux.

MM. et Mmes Léo et Rod LaRocque demeureront à Régina, et M. et Mme Jean, à Lebret.

Funérailles

Les funérailles de M. Joseph-N. Brunet, pionnier du district Jasmin depuis 1884, ont eu lieu à Lebret. L'enterrement s'est fait dans le cimetière du Sacré-Coeur, près des restes de son épouse, décédée il y a déjà quelques années.

M. Brunet est né à Montréal en 1884. Il a eu la distinction d'être le troisième instituteur laïque venu de l'Est pour enseigner ici. Il n'avait que 19 ans lorsque le R.P. Campion, supérieur des Pères Sulpiciens de Montréal, le choisit pour ce poste. Le voyage fut long et dangereux.

A son arrivée à Lebret, M. Brunet fonda une petite école de 45 Métis et 6 enfants indiens. Il enseigna ici durant trois ans, puis il partit pour Beaver Hill, où il commença un grand ranch. Il mourut à l'hôpital de Melville, le 25 juin. Il laisse deux filles, Mme Frank Paradis, de Newport, Oregon, et Mme Pete Paradis, de Cranbrook, C.B. Toutes deux étaient ici pour accompagner les restes de leur père, de Melville à Lebret. Le R.P. de Rocquigny, O.M.I., célébra la messe de Requiem.

Les élèves des couvents et collèges Campion sont maintenant revenus rejoindre leurs amis pour les vacances.

M. Robert et Mlle Claire Chatelain sont partis visiter des parents dans l'Est.

Mlle Thérèse Bouffard est en repos chez ses parents.

Les Révérendes Soeurs de Notre-Dame des Missions nous ont quittés pour enseigner le catéchisme dans leurs missions, pour quelques semaines.

Cantal

Mariages

Le 23 avril, M. Paul Goulet épousait Mlle Yvonne Martel. M. le Curé bénit leur mariage en présence de M. Adélard Martel, père de la mariée, et de M. Omer Chouinard, beau-frère du marié.

Le 20 juin, M. Joseph Bériault unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Léveillé. Etaient témoins: M. Pierre Léveillé, père de l'épouse, et M. Raoul Bériault, père de l'époux.

Baptêmes

Anita-Thérèse, enfant de M. et Mme Luc Lemieux. Parrain et marraine, Emile Lemieux et Evangéline Boutin, oncle et cousine de l'enfant.

Paulette-Eva-Marie, enfant de M. et Mme Gaston Renault. Parrain et marraine, Aimé et Edna Bertholet.

En repos

M. l'abbé Paul-Emile Chenette, du diocèse de St-Hyacinthe, est venu se reposer chez notre curé qui l'a reçu avec la plus cordiale bienvenue.

Etaient de passage au presbytère, le 27 juin, MM. les abbés Ferland, de Storthoaks, A. Turgeon, de Wauchope, et J. Godin, de Manor.

M. Henry Carrier, fils de Mme Pierre Carrier, est allé à l'hôpital d'Estevan pour quelques semaines. Il est de retour, en bonne voie de guérison.

Les récoltes dans notre district sont des plus promettantes. Espérons que le Ciel nous la protégera jusqu'à la moisson.

La Révérende Mère Provinciale était de passage chez nos religieuses, le 4 juillet. Elle est retournée à Forget, accompagnée des religieuses de Cantal, qui sont entrées en retraite dimanche dernier, le 7 juillet.

Willow-Bunch

Baptême

Né le 23 juin, Joseph-Claude, fils de M. et Mme Isaïe Corneillier, (Jeanne Lalonde), de la mission de Verwood, fut baptisé à Willow Bunch par M. l'abbé R. Ducharme, le dimanche 7 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Lalonde.

Au Congrès

Se rendirent à Régina pour le Congrès de l'A.C.F.C., le lundi matin 8 juillet, les déléguées suivants: M. l'abbé R. Ducharme, M. et Mme Laurent Mondor, MM. Emile Rodrigue, Gaston Duperreault, Narcisse Soucy, Raymond Boulianne, Lucien Couture et Charles Pelletier.

M. et Mme Wilfrid Latour, ainsi que Mme I. Boulianne se joignirent à ce groupe.

M. et Mme Miette et leur fille, de la Colombie Britannique, sont en visite chez leurs parents.

M. et Mme Giraudier sont partis en visite dans la province de Québec.

M. Médéric Poirier et sa soeur, religieuse, ainsi que Mme Vaillancourt et sa fille Alice, étaient en visite chez des parents.

Cinéma

"A Walk in the Sun," I classe, pour tous.

Montmartre

Shower

Le dimanche 23 juin, un thé fut servi chez Mme Paul Beauchemin en l'honneur de Mlle Gilberte Côté à l'occasion de son prochain mariage. Mme P.-A. Perron lut une adresse et présenta un cadeau substantiel au nom de ses amies. De nombreux chants populaires et appropriés agrémentèrent la fête.

Mariage
Audet—Côté

Le samedi 29 juin, en l'église du Sacré-Coeur de Montmartre, M. l'abbé Léon Savoie bénissait le mariage de Mlle Gilberte Côté avec M. Roméo Audet, de Transcona, Man. Les témoins étaient leurs pères respectifs: MM. Louis Phillippe Côté et Joseph Audet. M. Léo Audet, frère du marié, et Mlle Lorraine Chapdelaine, agissaient comme fille et garçon d'honneur.

La mariée portait une longue toilette en satin blanc avec voile court et couronne "sweetheart" et son bouquet était composé de roses rouges tandis que Mlle Chapdelaine portait une longue robe en sheer rose pâle, avec voile et couronne de roses de même nuance. Son bouquet était composé d'oeillets roses.

Durant la messe, des cantiques appropriés furent exécutés par quelques membres de la chorale de la paroisse et les solos furent très bien rendus par MM. Paul Beauchemin et Arcadius Perron et Mlles Yvette et Lucille O'Shaunessy et Anita Perras. Mme A.-E. Toupin touchait l'orgue.

Après la cérémonie nuptiale, il y eut grande réception et dîner chez M. L.-P. Côté. On y remarquait: Mgr J.-A. Thériault, M. l'abbé Léon Savoie, M. et Mme Joseph Audet, M. Léo Audet et son ami Gus. Après les toasts proposés par Mgr le Curé et M. le Vicaire, MM. L.-P. Côté et A.-T. Breton, le marié se leva et remercia en termes choisis. Dans l'après-midi les mariés partirent pour un court voyage à Régina, d'où ils se rendront à Transcona pour des fêtes organisées par M. et Mme Joseph Audet. La toilette de voyage de la mariée était un ensemble noir et rose avec chapeau et accessoires de mêmes couleurs.

Va-et-vient

M. l'abbé Léon Savoie est parti avec ses Scouts au Camp Monaham, pour deux semaines.

M. et Mme L.-P. Côté et leur fillette, Monique, sont partis en voyage à Winnipeg et Transcona.

M. et Mme A.-T. Breton et leur famille sont allés passer une quinzaine au lac.




Mariage Girardin-Dubeau



M. Guy Girardin, de Meyronne, Sask., et Mme G. Girardin, (Mlle Marcelle Dubeau), après leur mariage à Joliette, P.Q.

Duck Lake

L'année scolaire 1945-46 touche à sa fin et les élèves prendront dans quelques heures leur envolée vers le toit paternel. Avant de clore le dernier chapitre du volume "Ma vie écolière", je désire présenter aux lecteurs sympathiques de **La Liberté et le Patriote** un résumé de mes dernières semaines en classe.

"Tout beau tableau porte son ombre" a dit l'écrivain. Sur la toile de ma vie actuelle, il y a une ombre — celle de la séparation. Je quitte maîtresses aimées, compagnes chères et école appréciée — ces trois amours qui forment une partie de moi-même, je les laisse pour toujours. D'autres ombres jettent leur reflet sombre et assujétissant: celles des longues heures d'études suivies d'examens pénibles et inquiétants . . . que sais-je? Heureusement la cloche des vacances tinte dans un avenir rapproché et sa voix douce et encourageante m'aide à traverser cette dernière étape.

Les activités à Stobart sont variées et multiples: dans l'après-midi du cinq mai, musiciens et musiciennes nous ont tenus pendant deux heures sous le charme de leur talent artistique: morceaux de piano, de violon, de chant, d'orchestre rythmique se sont succédé avec un brio splendide. Les parents, les amis, invités pour la fête se sont montrés des plus satisfaits. Vinrent ensuite les soupers champêtres: à tour de rôle, les différents groupes — élèves des classes supérieures, puis les Guides, les Jeannettes, classes inférieures, ont su organiser leur cercle et jouir pendant plusieurs heures de la belle nature printanière.

Le 13 juin eut lieu la graduation des élèves du grade douze. A l'église paroissiale, il y eut messe spéciale et communion solennelle pour les élus du jour. O l'Offertoire notre sympathique et toujours si bon Mgr Desmarais nous servit un bijou de sermon aussi pratique qu'éloquent. Il nous mit en garde contre les dangers actuels du siècle et nous donna des conseils que seul un coeur de père sait exprimer. A trois heures de l'après-midi, il y eut séance de circonstance avec adresse d'adieu, et à cinq heures, nos dévouées maitresses nous servirent un délicieux goûter dans la salle de réception.

A huit heures, nous étions groupés à la chapelle; après la récitation du chapelet, la présidente des Enfants de Marie lut l'Acte de Consécration à la Sainte Vierge; le chant du "Souvenez-vous" clôturait une belle journée, une des plus belles de ma vie.

Le dimanche 16, quarante-sept Guides et trente-trois Jeannettes prononcèrent en présence des autorités ecclésiastiques, leur promesse solennelle d'être apôtres et conquérantes dans l'Action Catholique. Après une cérémonie des plus imposantes, un banquet, présidé par Mgr Desmarais et M. l'abbé Touchet, fut servi à la salle d'audition du couvent. Notre dévoué M. l'abbé Touchet prit plusieurs photos cinématographiques des différents groupes, et à neuf heures nous entonnions le chant final propre aux réunions des Guides: "Que l'oeil de Dieu veille sur nous."

Maintenant, nous partons pour le cher "chez-nous", apportant dans nos âmes le souvenir inoubliable de ces derniers mois au pensionnat. Jeunes filles de la Saskatchewan, nous vous invitons à prendre les places vacantes à l'Alma Mater; vous y recevrez une instruction des plus complètes et vous vivrez des jours heureux.

A. B.

Meyronne

Mariage
Girardin—Dubeau

Le samedi 1er juin, eut lieu en la cathédrale de Joliette, P.Q., le mariage de Mlle Marcelle Dubeau avec M. Guy Girardin, de Meyronne. MM. Adrien Dubeau et Louis Girardin servaient de témoins à leurs enfants. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Amyot, qui célébra aussi la messe, assisté de MM. les abbés Lafortune et Dubuc, comme diacre et sous-diacre. La chorale de la cathédrale chanta la messe des Enfants de Marie.

La mariée était revêtue d'une robe de satin et dentelle de Hollande, et portait une superbe gerbe de lis, offerte par sa grand-mère maternelle. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Carmen Dubeau et Jacqueline Clément, soeur et amie de la mariée. Les porte-bouquetières étaient: Gisèle Gravel et Huguette Clément.

Après la cérémonie, l'heureux cortège de parents et d'amis se réunit au Château Windsor où fut servi un somptueux banquet à la fin duquel les félicitations et les voeux d'usage furent offerts aux nouveaux époux.

De retour à la maison paternelle, l'après-midi se passa en famille, au son des chansons françaises. Une déclamation "La prise de Courcelette", très bien rendue par la mère de la mariée, laisse au coeur de chacun un souvenir bien doux.

Quelques jours après, M. et Mme Guy Girardin quittaient la province de Québec pour se diriger vers Meyronne, où ils résideront.

* * *

Le R.P. N. Massé, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, remplace chaque dimanche M. le Curé.

Mlle Elodie Brière, élève infirmière à l'hôpital St-Boniface, est venue en congé chez ses parents. Denis Hébert, petit-fils de M. et Mme Thuot, doit retourner chez ses parents avec Mlle E. Brière, à St-Boniface.

Les universitaires du Collège Campion, Ch. Van Elslande et Bruno Roy, passent les vacances dans leur famille.

Mme Léo Brodeau et sa fille Marguerite, de St-Boniface, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Edouard Roy.

M. Paul Thuot, de Swift Current, était ici en congé dernièrement.

M. et Mme Louis Fournier, Mlle Denise Fournier et M. Albert Marcotte ont passé la semaine à Torquay et à Weyburn.

M. et Mme Albert Bouvier et Luc Bouvier sont allés à Radville rendre visite à des parents et amis.

Mlle Jeanne Fortier qui avait passé cinq mois chez sa grand-mère, Mme V. Girardin et son oncle, Joseph, est partie à Montréal où elle a trouvé un emploi.

Mlle Thérèse Laplante est à Laflèche, chez des amis.

St-Isidore de Bellevue

Sr Marie Isidore et Sr Maria, des Filles de la Providence, passent quelques jours dans leur famille, chez M. Camille Gareau.

M. et Mme Adrien-A. Gaudet, Mme Jean Gaudet, MM. Wilfrid Gareau et Alban Gareau sont partis pour la province de Québec. Ils ont fait le voyage en automobile. M. et Mme A.-A. Gaudet ont assisté à la profession de leur fille, Gratienne. Cette cérémonie a eu lieu le 5 juillet au couvent des SS. de la Présentation, à St-Hyacinthe.

M. et Mme Walter Houle sont allés visiter des parents à Ste-Rose du Lac, Man.

M. et Mme Simon Grenier, M. et Mme Achille Grenier et leur fille, Mlle Léonie, de Marcelin, étaient de passage à Bellevue, le dimanche 23 juin.

Le dimanche 23 juin, nous avons eu la procession du S. Sacrement. Le reposoir était préparé chez M. J.-B. Duval.

En vacances

Les collégiens de Gravelbourg, M. l'abbé Roland Gaudet, séminariste, Noël et Nestor Gaudet, Jean-Paul Gareau et Maurice Duval.

Bäptêmes

Le 2 juin, Joseph-Gilbert-Arvin, enfant de Julien Gaudet et de Marie-Jeanne Gaudet. Parrain et marraine, Robert et Raymonde Gaudet.

Le 6 juin, Carmen-Angélique, enfant de Maurice Pelletier et de Léa Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Labonté.

Le 16 juin, Marie-Julia-Estelle, enfant d'Adonias Gaudet et de Marguerite Duval. Parrain et marraine, M. et Mme Hildège Gaudet.

Wolseley

Assemblée des dames

A l'assemblée des dames, qui eut lieu il y a déjà quelque temps, les dames dont les noms suivent furent élues dans le comité: Présidente honoraire, Mme Edwards; présidente, Mme Emile Dureault; vice-présidente, Mme Léo Maillhot; secrétaire, Mme Norman Rainville; trésorière, Mlle Sarah Adams; conseillères, Mmes Sidonie Noels, Emile Souchotte, Pierre L.-B., Emile Tourigny, Octave Laplante et Mlle Schneider.

A cette même assemblée, il fut décidé que le 11 juillet, journée athlétique à Wolseley, les dames serviraient le dîner, souper et goûter à l'hôtel, au profit de la paroisse. Nous invitons donc tous les paroissiens à donner généreusement afin de faire de cette journée un vrai succès.

Nous profitons de cette occasion pour remercier M. Lingel, propriétaire de l'hôtel Leland, qui nous a offert gratuitement l'usage de son hôtel et ses accessoires pour cette journée. M. le Curé et ses paroissiens lui en sont bien reconnaissants.

Va-et-vient

Mlle Denise Dureault est en vacance chez ses parents.

MM. Robert, Emile, Marcel Souchotte et Lionel Dureau sont partis travailler aux moissons dans l'Etat du Kansas.

Mlle Germaine Foisy, de la province de Québec, visite son oncle, M. l'abbé Foisy.

M. et Mme Roméo Tourigny et leurs deux enfanst, de Régina, visitent les familles Tourigny et Langlois.

Mlles Léa et Léona Dureau, institutrices, sont allées suivre un cours d'été à l'Université de Vancouver.

M. et Mme Camille Muller, de Notre-Dame de Lourdes, Man., passèrent quelques jours chez M. Henri Tourigny.

M. Lionel Langlois, étudiant au collège de Gravelbourg, est en vacance chez ses parents.

Mlle Louise Melançon, de Broadview, est chez son oncle, M. Cyr.

Mlle Simone Coueslan, employée à Régina, a passé la fin de semaine chez ses parents.

Mlle Alice Langlois, infirmière à l'Hospice pour vieillards, est partie en vacances à Jasper, Alta.

M. Adrien Bonneville et sa fille, Yvette, assistèrent au mariage Bonneville—De Montigny, à Ponteix.

Mlle Thérèse Chabot, de Ferland, est chez sa soeur, Mme Emile Tourigny.

Mlle O'Shaughnessy, de Montmartre, est chez son oncle, M. Albaï Dureault.

Delmas

Décès

Le 28 juin avaient lieu les funérailles de Mme Joseph La France (Eva Richard). Elle était née, le 10 octobre 1891, à Traverse City, Michigan, E.-U.

Lui survivent, son époux, M. J. La France, deux fils, Daniel, étudiants au Juniorat St-Jean, d'Edmonton, et Omer, à la maison; une soeur, Mme Noël La France, d'Inwood, Man.; quatre frères, Adélard, de North Battleford, Sask., Arthur, Raymond et Antoine, de Delmas.

Le service fut chanté par le R.P. G. Michaud, O.M.I., curé de la paroisse, assisté des RR.PP. A. Nadeau, du Juniorat St-Jean, d'Edmonton, et L. Angin, de l'école indienne, de Delmas, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs furent: MM. J. Bernier, A. Gravel, L. Lambert, A. Douville, G. Caplette et C. Prince. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Remerciements

Les familles La France et Richard remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie.

Domremy

Ca et là

Le R.P. Paul Gorieu, O.M.I., est en visite durant juillet, chez ses parents, M. et Mme Paul Gorieu. Il remplacera M. le Curé, qui partira en vacance.

Une réception eut lieu chez M. et Mme Emile Bariel, le 30 juin, à l'occasion du voyage de noces de leur fils, M. et Mme Camille Georget (née Simone L'Abbé), dont le mariage fut célébré le 24 juin, à Sherbrooke, P.Q.

M. Georget fait partie de la Gendarmerie Royale du Canada, depuis six ans.

M. le Curé, ainsi que le R.P. Gorieu et les familles Paul Blondeau, J.-A. Blondeau, Edmond Casavant, Albert Barre, Armand Hamoline, et Mmes P. Gorieu et Lemauviel, assistèrent aux fêtes grandioses de Mgr J.-B. Bourdel, P.D., à Prud'homme, le 3 juillet.

M. et Mme Marcien Forestier et famille sont en vacance chez leurs parents, à Duck Lake.

La paroisse vient d'augmenter d'une nouvelle famille, celle de M. et Mme Louis Beaudet, de Fishing Lake, Sask., qui vient demeurer au village.

Les Révérendes Filles de la Providence sont parties à Prudhomme où elles assisteront à la retraite annuelle.

Mlle Annette Houle, de Prince-Albert, est en visite chez son frère, M. le Curé de Domremy.

M. et Mme Evangéliste Abel sont partis en vacances dans la Colombie Britannique.

Nos collégiens de Gravelbourg, MM. Alexandre et Jean Blondeau, Martial Leblanc, Raymond Godin, aussi André Brodeur, du collège de St-Boniface, et Denis Roy, du Collège Campion, de Régina, sont tous en vacance dans leurs familles.

Mlles Hortense Leblanc et Pauline Konzuk participèrent, toutes deux, à une belle séance à l'occasion de leur graduation du cours supérieur de l'école de Domremy. Cette séance, préparée sous l'habile direction de nos dévouées religieuses, fut très appréciée de tous.

Durant la séance, M. le Curé, ainsi que M. Bestvater, Inspecteur d'écoles, de Wakaw, adressèrent des félicitations aux gradués. M. Gustave Baudais, président de la Commission scolaire, présida la séance.



PÈLERINAGE à la Sainte Vierge

sous le haut patronage de S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg

Venez demander des faveurs spirituelles et temporelles à la Vierge d'Auvergne.

Samedi soir les prêtres commenceront à entendre les confessions.

La Sainte Communion sera distribuée à partir de 6 h. dimanche matin.

Dimanche 14 juillet

PROGRAMME

Messe pontificale: 10 h. 30 a.m.

Sermon en anglais, français et allemand.

2 h. 30 p.m.: Procession avec la statue miraculeuse.

Bénédiction du T. S. Sacrement. Chant par un choeur de Religieuses du diocèse.

Le déjeuner et le dîner seront servis à la salle paroissiale par les dames et les demoiselles de Ponteix.

Daigne la Ste Vierge d'Auvergne bénir tous les pèlerins.

PONTEIX, SASK.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Gravelbourg

Noces d'or

Le mercredi 3 juillet, M. et Mme Alfred Poirier célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage. M. et Mme Poirier sont deux de nos citoyens les plus respectés; ils sont venus comme pionniers demeurer à Gravelbourg en 1913, et ils sont bien connus dans le district.

Le beau jour de fête débuta par une messe chantée à la cathédrale par S. Exc. Mgr Lemieux. M. et Mme M. Roberge, de Manchester, New Hampshire, E.-U., servaient de témoins.

A la suite de la cérémonie, un banquet fut servi à la salle paroissiale à plus d'une centaine de parents et d'amis. Le souper fut également servi à la salle, après lequel il y eut une réunion de famille à la résidence de M. et Mme Poirier.

M. et Mme Poirier sont natifs de St-Paul, P.Q., où ils se mariaient en 1896. Ils ont 12 enfants vivants: 8 filles—Mme E. Blanchard (Delvina), de Coderre; Mme N. Blanchard (Marie), de Coderre; Mme A. Beaubien (Marianne), de Vancouver; Mme A. Vermette (Flore), de St-Lazare, Man.; Mme H. Blouin (Régina), Mme L. Marchand (Aurore), Mme R. Pinsonneault (Donalda), et Mme A. Arguin (Rose-Anna), toutes de Gravelbourg; 5 fils—Frédéric, de Coderre; Georges, de Chicago, Ill.; Hector, de Vancouver; Aimé, du camp militaire à Dundurn, Sask., et Marcel, de Gravelbourg; 58 petits-enfants.

M. et Mme M. Roberge, de Manchester, New Hampshire, M. et Mme P. Poirier, de St-Paul, P.Q., et M. et Mme G. Rajotte, de Manchester, N.H., étaient de passage pour ce grand anniversaire.

Décès

Le mercredi 26 juin, M. Sylva Bourgeois, pionnier de ce district, est décédé subitement à sa demeure, à l'âge de 68 ans. M. Bourgeois naquit à Napierville, P.Q., et vint s'établir à Gravelbourg en 1908. Son épouse l'a précédé dans la tombe en 1940. Il laisse dans le deuil, 2 fils, Albert et Alphonse, de Gravelbourg; 2 soeurs, Mme Beausoleil (Carolina) et Mlle Joséphine Bourgeois, de Vancouver; et trois frères, Tancrède et Georges, de Gravelbourg, et Amédée, de Vancouver. Le service funèbre fut chanté à la cathédrale, le vendredi 28 juin, par M. le curé R. Bérubé.

Les porteurs furent les neveux du défunt: MM. Lionel Bourgeois, Raoul Bourgeois, Jean Bourgeois, Gérard Bourgeois, Roger Bourgeois et Wilfrid Boutin.

Mariage

Bissonette—Piché

Le jeudi 4 juillet, le R.P. Chouinard, vicaire, bénissait le mariage de Mlle Yvette Piché, fille de M. et Mme Robert Piché, de Gravelbourg, avec M. Dollard Bissonette, fils de M. et Mme Henri Bissonette, de St-Victor. Mlle Laurette Piché, soeur de la mariée, était fille d'honneur, et M. Roland Bissonette, frère du marié, était garçon d'honneur.

La mariée revêtait une longue toilette de jersey blanc avec voile et couronne de tuile, et portait un magnifique bouquet de roses rouges. La fille d'honneur était revêtue d'une longue robe de dentelle rose avec voile court, et elle avait un bouquet d'oeillets.

A la suite de la messe nuptiale, il y eut une réception chez les parents de la mariée. Après leur voyage de noces à Régina, l'heureux couple demeurera à St-Victor.

Visiteurs de l'Est

Le samedi 6 juillet, une délégation d'une vingtaine de Canadiens français de l'Est arriva à Gravelbourg pour visiter ce centre français. Le soir du dimanche 7 juillet, un banquet fut servi en l'honneur des visiteurs de la Survivance, à la salle paroissiale. Ensuite, à la salle du Couvent, il y eut un grand ralliement des Canadiens français, où on entendit de belles allocutions données par nos amis de l'Est, au sujet de la Survivance française, et un programme musical préparé par les Canadiens français d'ici.

Voici la liste des visiteurs de Québec: M. l'abbé P.-E. Gosselin, sec.-trés. du comité de la Survivance Française; M. A. Desilets, président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec; M. L. Lortie, représentant la Fédération Canadienne des Universités Catholiques; M. l'abbé G. Dion, de l'Université Laval; M. l'abbé A. Vézina, du Séminaire de Québec; M. l'abbé R. Lamelin, du Séminaire de Québec; M. l'abbé L. Cloutier, du Collège de Lévis; M. l'abbé A. Moreau, du Collège de Lévis; Mlle S. Dion, de Québec; Mlle G. Massignon, de Paris, France; M. et Mme A. Fournier, de Plessisville; de Montréal: M. P.-E. Gingras et M. L. Côté, du Pacifique Canadien; M. A. Gauvreau, de l'Ecole du Meuble; M. A. Ayotte, représentant de la Presse; M. D. Beaudin, rédacteur de "La Terre de Chez-Nous"; M. l'abbé Lefévre; M. et Mme Boucher, délégués de la Chambre de Commerce, junior; M. et Mme Raymond Denis; d'Ottawa: M. le docteur L. Charbonneau, représentant l'Association C.F. d'Ontario; M. Gauthier, du "Droit"; de Montréal: M. l'abbé Desrosiers; M. l'abbé G. Trudeau; M. l'abbé E. Trudeau; M. M. Lafaille, délégué de la Chambre de Commerce des jeunes.

Jackfish

Les paroissiens viennent de terminer une retraite prêchée par les RR.PP. Héon et Aubin, Rédemptoristes.

Mme Alphonse Baillargeon est de retour d'un voyage à McLennan et Grouard, Alberta.

Le mardi 2 juillet, M. Léonard Cadrain, fils de M. Eudore Cadrain épousait Mlle Estelle Lépine, fille de M. et Mme Léo-Paul Lépine, de Marcelin.

M. et Mme Frank Bellavance et leurs enfants, d'Admiral, étaient en visite parmi nous.

M. et Mme Léo-Paul Lepine ainsi que Mlles Florence, Solange et M. Gérard, de Marcelin, étaient en visite chez leur fille, Mme Edouard Lacoursière.

Baptêmes

A M. et Mme Joseph Bru (Mabel La Clare) un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Raymond-Bernard. Parrain, M. Clarence La Clare; marraine, Mlle Phyllis La Clare.

A M. et Mme Armand Blanchette (Louise Belland) un fils.

Funérailles

Le samedi 29 ont eu lieu les funérailles de M. Denis Carrière, fils de M. et Mme J.-N. Carrière de cette paroisse, décédé accidentellement mercredi 26 juin à l'âge de 22 ans. Jeune soldat revenu récemment d'outre-mer, il a été frappé près de Miniota, Man.

Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, cinq frères, Yves, Georges, Henri, Edouard et Roland, et deux soeurs, Yvonne (Mme Arthur Blanchette) et Berthe (Mme Ernest Nolin) tous de cette paroisse.

Les porteurs étaient: Fred Blanchette, Fred Régnier, Raymond McCaffrey, Henri Deslauriers, Pete Gervais et Charles Bru, tous en uniforme.

Remerciements

M. et Mme Carrière et leurs enfants remercient tous ceux qui leur ont aidés et témoigné de la sympathie lors de ce deuil récent.

Dollard

Sont en visite chez leurs parents, Mlles Noëlla et Jeannette Poulin, de Moose Jaw; Arthur Poulin et sa soeur, de Léoville, sont attendus, et M. et Mme Francis Poulin, de Léoville.

M. L. Fagnets, Mme Yobi et M. Louis Briand, de Fife Lake, ont passé trois jours chez M. et Mme L. Bidaux.

Mme et Mlle Alexandre sont revenues de Régina, après y avoir passé quelques jours.

Mlle Denise Decuyper et son frère, Henri, de St-Boniface, sont en visite chez M. et Mme F. Guiton.

Correction

Une erreur involontaire s'est glissée dans la chronique de la semaine dernière. On oublia de mentionner la superbe pendule offerte par notre si dévouée présidente, Mme Robert Cadorai.

Cutknife

Nouvelle église

Le dimanche après-midi 23 juin, le R.P. E. Pascal, O.M.I., de l'école Indienne du Lac Onion, et le fondateur de la paroisse de Cut Knife, bénit la pierre angulaire de notre nouvelle église.

Le R.P. Pascal, nommé délégué par S. Exc. Mgr R. Duprat, O.P., évêque de Prince-Albert, pour présider cette cérémonie, exprima sa joie d'être parmi ses anciens paroissiens et de pouvoir bénir et poser la pierre angulaire de leur nouvelle église. Il expliqua la signification de cette pierre, qui représente la pierre sur laquelle Jésus-Christ fonda son Eglise. Il rappela aussi le souvenir des premiers jours de son ministère dans la paroisse.

Le R.P. Pascal était assisté pour la cérémonie de M. l'abbé L. Leclerc, curé de la paroisse, M. l'abbé C. Mollier, curé de St-Hippolyte, M. l'abbé J.-A. Coursol, de Jack Fish, le R.P. E.-L. Lequiea, O.M.I., de Battleford, le R.P. Kosolofski, de Carruthers. Ce dernier offrit ses bons souhaits et félicitations à cette occasion, et il exprima qu'après avoir connu les difficultés et les jours plus sombres de la paroisse, il était bien convenable que le R.P. Pascal fut nommé délégué par S. Exc. Mgr Duprat pour venir bénir la pierre angulaire d'une belle et grande église. Il put, par là, constater les fruits de son dévouement et de son courage.

M. l'abbé L. Leclerc lut le texte des documents qui furent déposés dans la pierre. Ces documents furent signés par les membres du clergé présents et par plusieurs paroissiens. M. le curé Leclerc remercia aussi le R.P. Pascal et les prêtres assistants pour les services rendus, ainsi que tous ses paroissiens et amis pour leur bonne volonté et leur aide envers la construction de l'église. Il les sollicita de continuer d'être unis de coeur et d'esprit et à contribuer ainsi au succès de la paroisse et de tout le district.

Mme Alphonse Dupuis avait le plaisir de recevoir la visite d'un de ses frères, M. Théodore Morin, et d'un neveu et d'une nièce, M. Wilfrid et Mlle Thérèse Boulet, de Mariapolis, Man.; ainsi que des anciens amis, M. et Mme Albert Lebeau et leur fils, M. Bertrand, de Glenora, Man.

Phippen

Mme Philippe La Rose et sa soeur, Mme Raymond Lenzen, de Ruthilda, Sask., ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Wilfrid Langevin, à Lintlaw, Sask.

M. et Mme P. La Rose étaient en visite récemment chez M. et Mme J.-G. Henneault à Revenue.

Mme Philippe La Rose et sa Sask., dimanche dernier. fillette, Rita, sont parties en visite d'une semaine, à Ponteix, Sask. Elles sont les invitées de M. et Mme Ephrem Langevin.

SUDBURY, Ont. — Le vicomte Alexandre a révélé au cours d'un dîner offert ici, qu'il dût, en 1942, abandonner ses insignes militaires pour endosser des vêtements civils et se faire passer pour Monsieur Alexander, ingénieur minier. Cet incident se produisit après la retraite de Birmanie. Le feld-maréchal devait alors retourner en Angleterre et le seul moyen était de passer incognito par le Portugal et l'Irlande.

St-Victor

Le dimanche 30 juin, les jeunes gens de St-Victor ont presenté une séance dramatique et musicale à la salle paroissiale. La soirée fut un véritable succès, sous l'habile direction de M. Paul Nadeau. Ceux qui ont pris part au programme étaient: MM. Ronald et Hervé Boutin, Laurent Bissonnette, Conrad et Fernand Ducharme, Armand Lalonde, Gérard Clavet, Gérald Lalonde, Mlles Thérèse et Georgette Loiselle, Jeannine et Denise Lalonde, Claire et Pauline Allard, et Carmen et Dolorès Lalonde.

Les enfants de l'école du village ont gagné une deuxième coupe du "Wheat Pool" à une partie de balle molle, à Constance, le 2 juillet. Les jeunes gens du "Fastball Club" ont aussi joué une partie à Constance, le même jour.

Va-et-vient

M. Modeste Gaudry, de Winnipeg, et Mme Odile Lagacé, de Lebret, chez Mme E. Lalonde; M. et Mme Antonio Chabot, de Ferland, chez MM. L. Collin et J.-B. Boutin; Gérard Vaudrin et Bernice Gibson, de Régina, chez M. Vaudrin; M. Médéric Poirier, chez M. Roland Ducharme; Mme Préfontaine, de Lisieux, chez Mme J.-D. Lalonde; M. Eudore Beauregard et Mlle Emélina Beauregard, à Calgary; M. Magloire McGillis, à Régina; Mme Vaudrin, à Régina; M. Isabelle et sa famille, de Lisieux, chez M. J.-D. Lalonde; M. Jos. Charbonneau, de St-Gabriel, chez M. Pascal Lalonde; M. Damphousse, de Shaunavon, chez M. Léo Delorme.

Plusieurs de nos jeunes étudiants sont revenus des collèges et couvents. Ce sont: Lillianne et Dorothy Vaudrin, Georgette Laberge, Colette Lalonde, Rosemarie Chrétien, Carmelle, Rejeanne, et Raymonde Beaubien, Bernard Lalonde, Léo O'Reilly, Bertrand et Laval Beaubien, Denis et Roger Lalonde et Gerald Levell.

M. et Mme Josaphat Coutu, Mlles Marie-Reine et Cécile et George-Albert sont partis en voyage dans l'Est.

Denise Lalonde et Claire Allard se rendirent à Régina pour prendre un cours de sténographie.

Mlle Lucille Lalonde, de Saskatoon, est en vacance chez ses parents.

Le pique-nique annuel de la paroisse aura lieu le 21 juillet. Bienvenue à tous.

Ferland

M. et Mme Adrien Brisebois sont allés reconduire M. Trefflé Brisebois, de Meyronne, à l'hôpital de Régina, la semaine dernière.

M. et Mme Léo Fauchon, ainsi que Paul, René et Marie-Claire Fauchon sont allés à Régina cette semaine.

M. et Mme Thomas Fauchon, ainsi que M. et Mme Léo Mirault, de Kincaid, sont partis visiter des parents aux Etats-Unis, Winnipeg et Régina.

Mlle Thérèse Chabot est allée passer ses vacances chez sa soeur, Mme Emile Tourigny, à Wolseley.

Mlle Emilienne Morin, de Gravelbourg, était en visite chez ses frères et ses soeurs.

Mme Loiselle, de Ponteix, est en visite chez nos religieuses, ici.

M. le Curé, aidé des religieuses, enseigne le catéchisme au village et à l'école de Ferland.

M. et Mme Louis Fournier sont partis pour une promenade à Weyburn, Torquay, et de là aux Etats-Unis.

Val Marie

De passage à Cadillac, pour affaires, vendredi dernier, M. et Mme Louis Letourneur.

M. Georges Duey et sa famille ont passé quelques jours de vacances à Fort Peck, Montana, E.-U., la semaine dernière.

M. J. Douville, de Meyronne, est en promenade chez son fils, Wilfrid Douville.

Les familles J. Auger et J. Berry, de Vernon, C.B., sont en promenade chez M. Jos. Perreault.

Un très grand nombre de personnes de Val Marie se sont rendues pour le "stampede" à Swift Current, lundi et mardi dernier.

Mme Léon Cornet est en promenade chez des amis à Gravelbourg.

Mme A. Vadeboncoeur est en promenade chez ses parents à Mission, C.B., pour quelque temps.

Mme L.C. Kinshella, de Detroit, Mich., E.U., est en visite chez ses parents, M. et Mme Louis de Montigny.

Jean Blanchette, de St-Michel, P.Q., était en visite chez sa cousine, Mme Emile Paradis, mardi dernier.

J.-B. Couture et sa famille se rendirent à Ferland, lundi dernier, en visite dans sa famille.

M. Klapeschak, de Lethbridge, était en visite chez des amis, la semaine dernière.

J. Brisson, de Frenchville, était en visite chez M. Jos. Perreault, la semaine dernière.

Mlle Marie-Paule Toupin est en visite à Calgary, pour une couple de semaines, chez des amis.

François Bos s'est rendu à Malta, Montana, E.-U., avec plusieurs amis pour la grande célébration du 4 juillet.

Mme J. Booth, accompagnée de son jeune fils, de Moose Jaw, est en visite chez sa soeur, Mme Noël Nadeau.

En Colombie

Maillardville

A l'occasion de l'arrivée d'outre-mer du soldat Oscar Gosselin le 18 juin, nous nous sommes tous réunis à la résidence de ses parents, M. et Mme Ovide Gosselin pour lui offrir une très cordiale bienvenue.

Nous sommes tous heureux de le revoir parmi nous après presque trois ans d'absence dans l'armée canadienne.

Pendant la soirée qui fut très joyeuse, nous avons joué des jeux, chanté de belles chansons canadiennes-françaises. Les trois demoiselles Gosselin, Hortense, Rose et Thérèse, nous servirent un délicieux goûter. M. Gosselin se leva et remercia sincèrement tous les membres de la famille pour lui avoir organisé une si belle soirée. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Philippe Lemyre, M. et Mme René Simard, Mlles Alice et Rose Canuelle, Florence et Lilliane Belrose, Dorilla Finnigan, Florence Ségain et Anita Cayer.

M. Ovide Lambert autrefois de La Broquerie, Denis Lambert, Joseph Cayer, Roger Bruneau, Alphée Appleton, Georges Rivard, Robert Rémillard et Gérard Faucher. Nous garderons longtemps un bon souvenir de cette soirée, et nous souhaitons bon succès à nos soldats.

Kelowna

Baptême

M. et Mme Léo Roy sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur première enfant, baptisée sous les noms de Dorothée-Denise. Furent parrain et marraine, Mme Adéline Muloin et M. Adélard Muloin, grand-mère et oncle de l'enfant. Ils étaient représentés par M. et Mme Léo Poitras, de Kelowna, C.B.

Jubilé d'or de prêtrise de Mgr Hubert Heynen

(Suite de la première page)

à la perfection. Nous le remercions de tout coeur.

Sermons

Les sermons de circonstance furent prononcés par M. l'abbé Arthur Benoit, curé de Holy Cross, Norwood, et par le R.P. Masséo Bogaert, O.F.M. cap. M. l'abbé A. Benoit développa élogieusement la place du prêtre dans le corps Mystique du Christ. Soigneusement il nous démontra son rôle, sa grandeur, sa beauté. Il y rattacha celui du jubilaire en nous rappelant sa vie de dévouement et de zèle auprès des âmes, son grand travail de fondateur et de prêtre pionnier. Le R.P. Bogaert fit de même, en flamand.

Après la messe le jubilaire entonna le "Te Deum" après quoi on fit la procession solennelle au presbytère comme on y était venu. La fanfare avait repris son air de fête des plus belles en attendant l'heure du banquet.

Banquet

De fait, à midi, le banquet fut servi dans la magnifique salle paroissiale, toute décorée avec goût pour la circonstance. S. Exc. Mgr G. Cabana, Mgr H. Heynen, le jubilaire, Mgr Bernier, les prêtre prédicateurs, les prêtres assistants à la messe du jubilaire, les honorables I. Schultz et S. Marcoux, ainsi que les orateurs, M. Albert Simoens, Josaphat Doyon, le R.P. G. Hacault, S.J., premier prêtre de la paroisse, M. Albéric Marginet, M. Michel De Pape et M. Jean Hacault, préfet de la municipalité et maître de cérémonie, prirent place à la table d'honneur.

Au delà d'une cinquantaine de prêtres et plus de deux cent-cinquante paroissiens étaient présents au banquet.

Toasts, adresses

Après les toasts offerts à Sa Sainteté le Pape Pie XII par Son Excellence, au roi, par M. Albéric Simoens, à la paroisse, par M. Josaphat Doyon, président des fêtes du jubilaire, au jubilaire par le R.P. G. Hacault, S.J.; des adresses furent présentées. En français d'abord, par M. Jean Hacault, vice-président des fêtes; en flamand, par M. Albéric Marginet, secrétaire-trésorier, et en anglais par M. Michel DePape. Tour à tour les orateurs ont fait passer dans notre esprit les étapes difficiles, brillantes et éclatantes du vénéré jubilaire digne d'éloges et d'une telle célébration.

Remerciements du jubilaire

La présentation des magnifiques cadeaux étant terminée, le jubilaire, Mgr Hubert Heynen, P.D., prêtre fondateur et pionnier de la Montagne, remercia chaleureusement et éloquemment les organisateurs nombreux et dévoués de cette belle fête inoubliable et couronnée d'un si grand succès. Sa carrière n'est pas finie. Il a encore une oeuvre à réaliser. Il demande à Dieu la santé et la force de remplir son rôle jusqu'au bout.

Avec Monseigneur, nous remercions tous ceux qui ont participé à la réalisation du succès du Jubilé d'or et ceux qui ont bien voulu y assister.

Le Comité d'Organisation: M. Josaphat Doyon, M. Jean Hacault, M. Albéric Marginet.

Biographie

Natif de Schimmert, en Hollande, le jeune Hubert Heynen vint au Canada à l'âge de 20 ans.

C'est le 21 juin 1896 qu'il reçut l'onction sacerdotale des mains de S. Exc. Mgr Adélard Langevin. Durant le reste de la même année, il demeura à St-Boniface comme prêtre-assistant à la cathédrale, avec M. l'abbé Messier.

De 1897 à 1898, il eut la charge de la paroisse de Deloraine, et s'occupa également de desservir le vaste territoire qui s'étend de Boissevain jusqu'à Estevan, Sask., en allant au nord jusqu'à Moose Mountain. C'est sous sa direction que la première église de Forget, Sask., fut construite.

En marge des fêtes grandioses de l'Ile-à-la-Crosse



Des fêtes mémorables ont marqué le centenaire de la mission catholique de l'Ile-à-la-Crosse, la première du nord-ouest canadien. S.E. le cardinal Villeneuve a fait le voyage de Québec pour présider les solennités commémoratives. Dans la photo du haut, on voit l'un des 1,200 Indiens accourus à la rencontre du prélat baisant la bague cardinalice; à noter le costume d'apparat du fidèle; le cardinal a, à sa droite, S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin. Au bas, un groupe de fillettes indiennes fréquentant l'école de la mission; leur timidité ne les empêche pas de sourire au photographe.

Mgr C.-J.-B. Bourdel célèbre ses 60 ans de prêtrise

(Suite de la première page)

donna volontiers à ceux qui avaient organisé, à son insu, cette partie très personnelle du programme.

Grand-messe

Le jour même du 3 juillet, le jubilaire, toujours extraordinairement alerte, chanta une messe solenelle à 11 heures en présence de Mgr P. F. Pocock, évêque du diocèse, de Mgr Henri Routhier, coadjuteur de Grouard, du Révérendissime abbé S. Gertken, O.S.B., de Muenster et d'une trentaine de prêtres. Le R. P. Bernard, O.S.B., curé de Bruno, était prêtre assistant. Le R.P. J. Panhaleux, O.M.I., curé de St-Paul, Alberta, et le R. P. L. Sexsmith, C.S.S.R., curé de Ste-Marie, Saskatoon, accompagnaient Mgr l'Evêque de Saskatoon au trône. M. l'abbé A. Ouellet, curé de Viscount, et M. l'abbé A. Houle, curé de Dommremy, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. M. l'abbé J. Robinson était cérémoniaire de Son Excellence.

Sermon

Après l'évangile, Mgr Routhier nous invita à nous joindre au jubilaire pour remercier Dieu pour la longue et fructueuse carrière qu'il a remplie. En nous parlant du curé-fondateur, Son Excellence nous fit un substantiel et éloquent exposé du rôle de la paroisse dans la vie de l'Eglise, de son caractère social et bienfaisant pour ceux qui vivent réellement de cette vie paroissiale. L'importance de l'enseignement du catéchisme fut mis bien en relief par Son Excellence qui félicita publiquement le jubilaire qui continue encore de préparer et de faire ses catéchismes cinq fois par semaine. La question vitale des vocations sacerdotales et religieuses fut aussi rappelée et appuyée. On cita l'exemple du jubilaire qui a préparé lui-même nombre d'élèves pour le séminaire et suscita ou encouragea de ses conseils la vocation d'une trentaine de religieuses.

Message du Saint-Père

Après le sermon de S. Exc. Mgr Routhier, S. Exc. Mgr Pocock lut le message du Saint-Père accordant la bénédiction apostolique au jubilaire lui offrit ses propres félicitations et, s'adressant particulièrement au clergé, proclama l'exemple admirable de leur doyen. La chorale de la paroisse et du couvent fit les frais du chant. Depuis 1916 le grégorien est à l'honneur à Prud'homme.

Banquet

Après la messe, grâce aux soins des dévouées religieuses et à la collaboration des dames de la paroisse, un banquet fut servi dans la grande salle du couvent. Mgr M. Baudoux, P.D., curé de la paroisse, maître de cérémonies, nous donna ensuite lecture des messages de S. E. le cardinal Villeneuve, de S. Exc. Mgr le Délégué Apostolique, de LL.EE. NN.SS. G. Murray, C.S.S.R., M. Lajeunesse, O.M.I., R. Duprat, O.P., et de plusieurs autres, et présenta les orateurs.

Voeux

M. Simplice Bandet, au nom de la paroisse, offrit les voeux des paroissiens actuels et de plusieurs anciens venus spécialement pour la circonstance, et remit à Mgr Bourdel le cadeau de fête. Le R.P. L. Sexsmith, C.S.S.R., en termes choisis, nous parla du jubilaire quittant son pays pour venir se dévouer parmi nous. Mgr L.-A. Pierre, P.D., V.G., curé de Venda, voisin de Mgr Bourdel depuis 22 ans, s'adresse particulièrement à un ami et lui offre ses voeux: "Ad centesimum annum". S. Exc. Mgr Pocock nous parle de Mgr Bourdel, homme de prière; c'est l'église de Saskatoon qui parle par la bouche de son pasteur.

Réponse

Mgr Bourdel répondit aux toasts avec l'éloquence et la vigueur que nous lui connaissons. Monseigneur nous a raconté ses premières années à Prud'homme et le progrès de la paroisse. C'est une page d'histoire à retenir. Nous croyons savoir que la plume de Mgr Bourdel ne se rouille pas et que les futurs historiens de Prud'homme auront en main des documents de toute première valeur.

Après le banquet, le jubilaire présida au salut du Saint Sacrement, assisté de M. l'abbé Shirley, curé de Young, et du R. P. Bernard, O.S.B., curé de Bruno.

Le soir, à la salle paroissiale, on interpréta, en anglais, cette fois, la pièce de la veille. Narratrice, Mme H. Rochon.

Personnalités

Etaient présents: S. Exc. Mgr P. Pocock, S. Exc. Mgr H. Routhier, O.M.I., S. Exc. Mgr S. Gertken, O.S.B., Mgr Pierre, P.D., V.G., Mgr M. Baudoux, P.D., le R. P. Léo Sexsmith, C.S.S.R., M. l'abbé Denis Mulcahey, le R. P. Joseph Schulte, O.M.I., M. l'abbé Armand Tombu, M. l'abbé T. Ash, le R.P. P. de Moissac, O.M.I., le R.P. A. Lacerte, O.M.I., M. l'abbé Albert Ouellet, S.T.D., M. l'abbé Laurent Shirley, le T.R.P. Peter O.S.B., le R.P. Bernard, O.S.B., le R.P. Edward, O.S.B., le R.P. Panhaleux, O.M.I., M. l'abbé A. Houle, M. l'abbé J. Cybart, D.J.C., M. l'abbé A. Grimard, M. l'abbé A. Paradis, M. l'abbé C.-E. Arès, le R.P. A. Turcotte, P.S.M., M. l'abbé John Robinson, le R.P. L. Larose, O.M.I., le R.P. John Boekenfoeler, O.M.I., le R.P. L. Sweeney, O.M.I., le R.P. Dominic, O.S.B., le R.P. Martin, O.S.B., le R.P. Dussault, le R.P. Lequiea, O.M.I., M. l'abbé L. Daoust, le R.P. Xavier, O.S.B., le R.P. A. E. Cullinane, C.S.B., le R.P. Thos. Kennedy, O.M.I., le R.P. Dussault, P.S.M.

Le 16e Congrès de l'Association d'Education du Manitoba

Bienvenue aux congressistes, par M. Lucien Paquin

La première et deuxième grande guerre mondiale sont terminées mais la guerre pour la survivance française au Canada, et en particulier au Manitoba, dure encore. Ce serait décourageant si vous n'étiez conscients que dans la cause pour laquelle vous combattez, la victoire est dans la lutte. Il ne s'agit pas d'exterminer nos ennemis, il n'est pas question non plus d'émigrer, il faut patiemment résister. Et c'est en quoi consiste votre principal mérite. A côté de vous qui veillez il y en a qui dorment, il y en a qui sont passés à l'ennemi. Je ne veux pas être pessimiste, je veux simplement appuyer sur le fait que vous avez raison de vous réunir.

Vous tous, donc, délégués et chefs de file du Manitoba, vous, distingués invités de la France, du Québec, de l'Alberta, de la Saskatchewan et même de l'Ontario, soyez assurés de la plus chaleureuse et de la plus aimante bienvenue à St-Boniface et à ce 16ème congrès de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba.

Nous sommes heureux de vous rencontrer, de vous parler parce que vous aimez ce que nous aimons, parce que vous croyez en ce que nous croyons.

Au cours des séances, que vos délibérations soient brèves mais fécondes. Préparez de nouvelles méthodes de combat pour l'avenir, faites aussi l'inventaire des succès du passé. Dans le service d'intelligence de notre armée nous avions notre journal; il faut se réjouir et se féliciter de voir maintenant s'ajouter à notre artillerie: la radio. Surveillons de près ses débuts, encourageons ses efforts, applaudissons ses succès et redressons ses faux pas si elle en fait. Je ne suis pas un rongeur de congrès, même si j'en étais un je n'en ai pas encore suffisamment rongé pour parler d'expérience. Je suis sûr pourtant, que si ce congrès est un succès comme les précédents, vous retournerez à vos petites misères avec plus de force, plus d'espoir et plus d'enthousiasme. Et même si vos propos n'avaient pas beaucoup plus de portée que les miens, ils auront au moins cet avantage d'être dits en 1946, au Manitoba, en français.

Rapport des activités de l'Exécutif, par M. J.-A. Marion

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport du travail de votre exécutif depuis le Congrès 1944.

Voilà 30 ans que notre association fonctionne; elle a débuté dans des jours sombres; elle a passé à travers des troubles sérieux. Si nous considérons le travail qu'elle a accompli et les services qu'elle a rendus à la cause religieuse et française, nous avons raison d'être fiers, mais nous n'avons pas encore atteint notre objectif, c'est-à-dire la liberté d'enseigner notre religion et notre langue comme nous le voudrions. Il faut espérer qu'avec la grâce de Dieu nous jouirons de notre liberté dans un avenir prochain.

Réunions de l'Exécutif

Il y a eu 51 assemblées régulières et spéciales et 57 réunions de comités: en tout un total de 108.

Nouveau projet: **Ecole moyenne d'agriculture.**

Un comité fut nommé afin de discuter et étudier avec le R. P. Latour, alors directeur de la Maison St-Joseph d'Otterburne, les moyens à prendre pour faire un succès de ce projet. Le R. Père fut remplacé par le R. P. Albert Chartrand et l'étude du projet se continua.

Le 4 février dernier l'Exécutif tenait une assemblée spéciale à cet effet et y invitait le R.P. Chartrand. Le Révérend Père nous dit alors que ses Supérieurs étaient désireux de travailler au bien-être des jeunes Canadiens-français du Manitoba. Les Clercs de St-Viateur sont prêts à organiser avec les cadres existant déjà à Otterburne une section agricole pendant 10 mois de l'année; ils peuvent accommoder 40 élèves. La dépense supplémentaire serait pour eux le salaire d'un professeur d'agriculture; si c'est un religieux, le salaire sera moins élevé, si c'est un laïque le salaire sera approximativement $2,000.00 par année. C'est là la question délicate. Quelques semaines plus tard le R. P. Fafard écrivait au Supérieur de la Maison d'Otterburne offrant les services d'un agronome religieux et demandant un octroi de $500.00 par année. A la même assemblée, l'Exécutif accéda à cette demande et vota la somme désirée. Ce cours est offert aux jeunes garçons de 15 à 18 ans et dure deux ans.

Comité permanent de la Survivance française en Amérique

Le 27 septembre 1944 l'Exécutif a nommé M. J.-C. Fournier pour représenter l'Association au Comité Permanent. M. Fournier a assisté à deux réunions et nous a donné deux excellents compte rendus des réunions du Comité.

Grandes unités scolaires

Durant le mois de septembre 1944 l'Exécutif présenta un mémoire sur l'administration et la finance des écoles de la province. Le R.P. Léo Lafrenière qui présenta ce mémoire à la Législature fut bien accueilli, mais notre mémoire resta sans résultat, comme tous les autres mémoires.

Au mois de juillet 1945 une nouvelle nous vint qu'une grande assemblée des contribuables devait avoir lieu à Brandon. Je convoquai une assemblée d'urgence pour discuter la question. Il y fut décidé que nous enverrions une délégation à Brandon. La délégation devait être composée de M. Préfontaine, député de Carillon, de M. Cuddy, président de l'Association des Commissaires d'Ecoles du Manitoba et de moi-même. C'était au temps de la moisson, MM. Préfontaine et Cuddy ne purent y aller et votre humble serviteur y alla seul. Je visitai 4 municipalités. Trois sur les quatre m'assurèrent que si la question était soumise au vote des contribuables, elle serait battue 3 contre un. Les électeurs de l'autre municipalité étaient divisés.

Après la présentation du rapport par le Comité Spécial de la Législature, l'Exécutif nomma un comité pour étudier la question. Dans l'intervalle le R.P. L. Lafrenière, O.M.I., fit rapport de son entrevue avec le Premier Ministre concernant le rapport du Comité Spécial. Le Comité d'Enquête qui avait charge de suivre les développements du projet se procura des autorités compétentes les règlements affectant les grandes unités. Le R.P. Lafrenière fit rapport au nom du comité d'enquête des entrevues qu'il eut avec les hon. Garson, Schultz et Dryden. Les représentants du gouvernement assurèrent aux membres du comité de l'Association que les droits des Canadiens français seraient sauvegardés. A la session de 1945 le Bill 97 fut présenté à la Législature. Le député de Carillon, M. Préfontaine présenta un amendement demandant que certaines clauses fussent biffées du Bill. L'amendement souleva une longue discussion et le vote enregistra 5 en faveur de l'amendement et 27 contre.

M. l'abbé Léo Blais a préparé un travail donnant les renseignements intéressants concernant la question; ce travail fut distribué à tous nos cercles paroissiaux. A une réunion sacerdotale, la question des grandes unités scolaires fut discutée et un comité composé de quatre membres du clergé fut nommé pour s'occuper de cette question. Ils soumirent leur rapport à S. Exc. Mgr Cabana. A la réunion du 23 mars de l'Exécutif, réunion à laquelle assista ce comité, la résolution suivante fut passée: Que l'Exécutif de l'Association délègue auprès du premier ministre et du ministre d'Education un comité avec mission de dire au nom de l'Association d'Education

1.—que l'Association est opposée aux grandes unités telles que proposées par le Bill 97 parce que de telles grandes unités ne tiennent pas suffisamment compte des droits des parents;

2.—que l'Association ne serait pas opposée à de grandes unités qui respecteraient les droits des parents;

3.—que l'Association a de nombreuses objections contre les grandes unités telles que voulues dans le Bill 97;

4.—que l'Association n'attache pas la même importance à chacune de ces objections. Elle considère comme inacceptables les clauses qui refusent aux commissaires locaux d'engager ou de congédier maîtres ou maîtresses, mais réservant le droit d'appel des membres du personnel enseignant en cause.

5.—Les commissaires du district devraient désigner aux parents l'école que doivent fréquenter leurs enfants;

6.—Les districts scolaires intéressés devraient eux-mêmes s'entendre pour déterminer les limites de la grande unité;

7.—Les districts scolaires devraient aussi rester libres de dépenser annuellement une somme raisonnable pour améliorer l'éducation dans leurs écoles.

Son Honneur le Juge Roy et moi-même fûmes nommés membres de ce comité. Nous eûmes une entrevue avec le Premier Ministre, ce dernier sembla sympathique à nos idées; il y eut beaucoup de discussion sur le droit des parents. Les changements suivants furent faits aux règlements dans la suite:

1.—S'il y a unanimité, l'institutrice recommandée par la petite commission sera embauchée par la grande unité. S'il y a divergence d'opinion parmi les commissaires de la petite commission la grande unité, décidera de l'engagement. En cas de congédiement, l'institutrice sera transférée à une autre école de la grande unité avec droit d'appel à l'inspecteur en chef.

2.—Comme rien n'est changé dans l'acte scolaire, les parents ont droit de choisir eux-mêmes l'école que leurs enfants doivent fréquenter.

3.—Pour raison d'administration on ne peut laisser aux districts scolaires le droit de déterminer les limites de la grande unité, mais le ministère laissera une certaine liberté là où il le pourra.

4.—La petite commission pourra se taxer elle-même pour une certaine somme annuelle afin d'améliorer l'éducation de son école.

EDUCATION NATIONALE:

Manitoba Educational Association

Cette association composée de personnes presqu'exclusivement de langue anglaise, à leur convention de 1945 présenta 4 résolutions. Ces résolutions furent ensuite présentées au Département de l'Instruction Publique.

A.—Cours de français pendant les vacances d'été, suggéré au Collège de St-Boniface.

B.—Cours de français à l'école Normale.

C.—Echange d'institutrices avec les autres provinces particulièrement Québec.

D.—Favoriser échanges de domicile durant les vacances pour les enfants, aider à la connaissance des langues. Le comité d'Enquête fut chargé d'entrevoir les fonctionnaires du Département de l'Instruction Publique à ce sujet. M. Rogers se montra favorable aux cours d'été en français, il a signalé la difficulté des dortoirs dans nos maisons d'éducation. Le président lui assura que l'Association appuyerait ces résolutions. Je suggère que le nouvel exécutif élu à ce congrès prenne de nouveau la question avec les fonctionnaires du ministère.

Règlement des difficultés scolaires

Quoique nous n'ayons pas autant de difficultés à régler nous en avons qui sont difficiles. Nous avons un cas en main qui a causé trois voyages en campagne au R.P. Lafrenière et à votre humble serviteur. Nous sommes les victimes à qui ces difficultés sont confiées. Dès qu'une difficulté surgit le R.P. Lafrenière et moi sommes invités à aller au Département de l'Instruction Publique pour régler ces questions. Avec beaucoup de patience et de doigté nous parvenons à empêcher plusieurs de nos écoles d'être administrées par le syndic officiel.

Ambassadeur au Vatican

Votre exécutif a adressé une requête au Très Honorable Mackenzie King le priant de nommer une ambassade au Vatican. Nous avons aussi demandé aux Ministres et à nos députés de langue française de bien vouloir user de leur influence auprès du Premier Ministre afin qu'il acquiesce à notre demande.

En terminant, Mesdames et Messieurs, je vous demande de coopérer avec et d'aider votre Exécutif dans la mesure du possible, afin de mener à bonne fin l'entreprise que nous avons organisée en 1916. C'est votre association comme c'est la mienne. J'ai dépensé une partie de mon travail pendant 30 ans de ma vie pour faire un succès d'une entreprise qui a été le rêve de mes jours, c'est-à-dire, l'enseignement religieux et français. Mes efforts n'ont pas été couronnés de succès, comme je l'espérais, mais j'ai la consolation de dire que j'ai fait quelque chose qui a fait du bien à la jeunesse catholique et française du Manitoba.

Je prie le Créateur de toutes choses de me conserver encore quelques années sur la terre et de me donner la force de combattre pour la bonne cause jusqu'à ce que je ferme les yeux à la lumière et qu'il m'appelle à Lui.

Le tout respectueusement soumis.

Le président général.

Rapport du Comité de Fonctionnement Scolaire, par M. J.-C. Fournier

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du Comité de Fonctionnement scolaire.

Les deux mots, fonctionnement et scolaire, fixent bien dans les esprits la nature et la portée de notre travail: Assurer le bon fonctionnement de nos écoles; conserver à l'école sa mission d'éducatrice et de gardienne vigilante de l'âme catholique et française de l'enfance. L'enfance, c'est notre trésor. Il faut lui donner une formation complète en développant sa vie religieuse, morale, intellectuelle, nationale et physique.

Pour arriver à cette fin, et pour atteindre ce but, de quels moyens, de quels agents disposons-nous? — Le personnel enseignant; le programme d'études françaises; le concours de français; les visiteurs; les congrès généraux et régionaux; les cours aux élèves de l'école normale, etc.

Le personnel enseignant

Le choix de l'institutrice appartient aux commissaires d'écoles. C'est un pouvoir que leur confère la loi des écoles.

L'Association compte sur la prudence, la perspicacité, le sens religieux, le sens national des commissaires, dans l'exercice de cette haute fonction.

Il ne faut pas nous lasser de répéter et de méditer l'adage: "Tant vaut l'institutrice, tant vaut l'école;" et, pour nous, on peut ajouter, "tant vaudra notre demain comme groupe."

L'école, c'est le sanctuaire de la survivance, le bastion de la résistance. Une école mérite ces titres, si elle est dirigée par une institutrice à l'âme profondément chrétienne, à l'esprit intégralement français, au coeur fièrement apostolique; si les commissaires appuient l'institutrice de toutes leurs forces et par tous les moyens dans l'accomplissement quotidien des devoirs de sa charge; si les parents apportent à l'institutrice une collaboration généreuse et empressée, des encouragements soutenus, des conseils sages et éclairés.

L'union de ces trois facteurs, fortifiée par l'action puissante de l'Eglise, par le ministère du prêtre assurera à l'école, aux efforts de l'institutrice, un rendement abondant pour le plus grand bien de notre petit peuple. Ce sera l'école telle que la définissent les vrais éducateurs.

Nos cadres

Après 30 ans, un bout de statistiques ne peut manquer de saveur et d'intérêt. Ces chiffres marqueront les étapes franchies et les progrès accomplis.

En 1916, nous avions 256 instituteurs et institutrices bilingues répartis comme suit: 11, avec un brevet de 1ère et 2ème classe; 95, avec un brevet de 3ème classe, valide pour 3 ans; 50, avec un permis d'enseigner révocable au gré du ministère de l'Instruction Publique.

En 1936, je pouvais déclarer: Tous nos instituteurs et institutrices — plus de 302 — possèdent un diplôme de 1ère et de 2ème classe. Plusieurs sont bacheliers, quelques-uns, maîtres-ès-Arts. Le nombre de nos écoles primaires supérieures a doublé. Ces écoles jouissent d'une belle renommée.

En 1946, — 30 ans après — 365 instituteurs et institutrices, dont 211 religieux et religieuses, et 154 laïques.

L'Etat exige un brevet de 1ère classe non-professionnel (12ème année) de tout candidat à l'Ecole Normale. Pour entrer à la faculté de pédagogie, il faut posséder un grade universitaire.

Il faut attribuer ces résultats consolants à un travail ordonné et constant. Nous ne nous sommes jamais écartés de la voie tracée par les fondateurs. Recruter le personnel enseignant fut toujours le mot d'ordre.

Si nous avons des maîtres et des maîtresses d'écoles marqués à l'effigie de l'Association, les écoles sont à nous. C'est la victoire, — à longue échéance, c'est vrai, — mais la victoire assurée.

Perdre l'école, c'est la ruine. Perdre une école, c'est une pierre qui se détache du mur de la résistance.

Le programme d'études

L'institutrice est munie d'un programme d'études françaises qui délimite sa tâche.

Ce programme préparé avec soin, tient compte de la situation particulière de nos écoles. Dans l'école officielle, jusqu'à la 7ème année, notre programme est un indésirable. Il n'a pas droit de cité: Sa présence est encombrante. Aussi faut-il bousculer, jouer des coudes, car il lui faut sa place, et assez large.

Il ne faut pas l'oublier ou feindre de l'ignorer, ce programme est la synthèse des desiderata des parents, formulés en leur nom par l'Association d'Education.

C'est un minimum. C'est tout juste ce qu'il faut pour maintenir la vie de l'esprit français et aviver le goût de la culture française. Il a été l'objet de nombreuses révisions, effectuées toujours en vue de faciliter le travail de l'institutrice.

Nous ne l'ignorons pas, sa mise en vigueur est onéreuse et périlleuse. L'institutrice qui y est fidèle s'expose à des ennuis, à des dangers: les inspecteurs, les parents indifférents ou hostiles, les commissaires tracassiers, etc.

L'Association a placé le programme dans l'école et elle entend bien l'y laisser.

Nous n'avons qu'à nous réjouir de la loyauté et de la coopération du corps enseignant. Ce n'est pas la perfection, c'est vrai, mais que voulez-vous? Les circonstances atténuantes ne manquent pas. D'ailleurs, les visiteurs qui vous présenteront à l'instant leurs rapports, vous révéleront l'état de notre personnel enseignant, les résultats de ses efforts, l'étendue de sa tâche, nos espoirs et nos craintes.

Le concours de français

Notre Comité prépare les questions et s'occupe de la correction des copies. Le concours prend de l'ampleur chaque année. Le nombre des concurrents augmente. Les correcteurs le savent.

C'est la manifestation d'un grand zèle chez l'institutrice. C'est une preuve irréfutable de sa docilité à répondre au désir des parents sur ce point.

Voyons, à l'aide de quelques chiffres, le développement de cette institution:

Année	Concurrents
1923	642
1926	1551
1936	2758
1946	3195

Plus de 3,000 copies de 2, 4, 6 et 8 pages chacune à corriger! C'est une besogne colossale à abattre et que l'on abat avec le concours précieux de correcteurs bénévoles toujours empressés de contribuer à l'oeuvre commune. Cette année, il a fallu mobiliser huit équipes de correcteurs. Je tiens à les remercier et à les féliciter.

La qualité du travail des élèves

Sans crainte, je puis affirmer qu'il y a progrès. Le nombre des diplômes s'accroît. Depuis le début, en 1923, j'ai mis la main à la correction. Je me suis rendu compte du travail et des succès des candidats.

L'orthographe est moins cruellement torturée. La phrase se rapproche de plus en plus de la correction. Dans certains cas, qui deviennent plus fréquents, on nous sert un brin d'élégance. Cette année, dans une classe, il s'est trouvé des copies magnifiques renfermant des rédactions de la meilleure qualité.

Il nous faudra encore peiner, suer pour vaincre les obstacles et aplanir les difficultés. Nous ne sommes pas à bout d'efforts. Soyez assurés que nous continuerons.

Le concours a atteint son but: stimuler le zèle des maîtres et des maîtresses d'écoles, éveiller et soutenir l'intérêt des enfants, gagner la coopération des parents.

Pour clore ce chapitre déjà long, je vous cite une parole de notre ancien président, M. Henri Lacerte, qu'il prononça en 1928: "L'un des buts du concours c'est d'assurer le bon fonctionnement des divers rouages de notre organisation. La faveur dont il jouit chez notre peuple est un bon indice de l'intensité de la vie de l'Association."

Les congrès pédagogiques

Le congrès annuel a lieu dans la semaine de Pâques. Il occupe trois séances. Les congressistes se partagent en deux sections: l'une primaire et moyenne, l'autre, primaire-supérieure. Dans chacune on s'efforce de mettre en commun, connaissances et expériences pour rendre l'enseignement plus efficace. Les travaux sont d'une haute tenue, quant au fond et à la forme. La discussion est fraternelle, animée et nourrie. Il n'est pas étonnant que ces congrès soient suivis assidûment par le plus grand nombre.

Déjà, dans vos esprits surgit la question: Combien assistèrent à ces congrès? En 1945 — 241 inscriptions; en 1946 — 247 inscriptions. Soit plus des deux tiers de nos effectifs. C'est beau. Il faut se rappeler que nous n'avons aucune sanction. Vient qui veut. Chacun à ses frais.

Congrès régionaux

Au congrès général s'ajoutent chaque année les congrès régionaux. Depuis le dernier congrès de l'Association d'Education, il y en a eu cinq dans les paroisses rurales. C'est un samedi et une partie d'un dimanche qui y passent. Les membres du corps enseignant d'une région s'assemblent dans une paroisse désignée, et, aidés d'une équipe de conférenciers, maîtres ambulants, ils s'adonnent à la solution de leurs problèmes propres, à l'amélioration de leur enseignement. Ces réunions sont en faveur auprès du personnel enseignant qui y trouve son profit.

Journées pédagogiques

A l'intention des normaliennes, et pour leur préparation au rôle d'éducatrices catholiques et françaises, nous avons institué les journées pédagogiques. Le programme de ces journées comporte: conférences et leçons pratiques. Elles ont lieu le samedi. Celles qui y assistent sacrifient un congé bien mérité après une longue semaine d'études à l'Ecole Normale.

C'est un acte d'abnégation qu'il faut souligner. Je dois dire à la louange de nos religieuses et de nos jeunes filles, que l'assistance est bonne, quoique nous la voudrions plus nombreuse.

C'est M. l'abbé Léo Blais qui a organisé ces journées. Il faut louer sans réserve le zèle qu'il a déployé dans ce champ d'action. Ceux qui l'ont aidé et secondé ont droit à notre vive gratitude.

Il y eut 5 journées en 1944-45, et 6 en 1945-46. En 1944-45, 36 normaliennes, de langue française, suivirent ces cours, dont 30 laïques et 6 religieuses; en 1945-46, 25, dont 20 laïques et 5 religieuses.

Il faut attacher une grande importance à ces journées pédagogiques. Elles constituent, avec nos cours d'été, notre école normale. Elle est modeste, n'est-ce pas? A tout prix et par tous les moyens, il faut développer cet humble et essentiel rouage. La formation professionnelle de nos institutrices nous échappe presque totalement. Six ou sept journées par an, c'est une goutte d'eau.

L'année à la normale est une année tournante. A longueur de jour, sous la direction de professeurs neutres, matérialistes, anglais, nos futures institutrices vivent et évoluent dans une atmosphère peu propice à l'éclosion et à l'affermissement d'une mentalité vigoureusement catholique et française. Quelques-unes y ont laissé des lambeaux de fierté religieuse et française. Tout est contre nous. Rien ne s'y trouve pour nous.

Du nouveau

Le festival de la chanson et de la récitation!

C'est à la demande de S. Exc. Mgr Cabana que l'Association a organisé les festivals de 1945 et de 1946. C'est à notre comité qu'en a été confié la direction. Ce n'est pas sans hésitation que nous nous sommes attaqués à l'exécution de ce projet. Des difficultés nouvelles surgissaient à tout instant. On eut dit que tout conspirait à nous faire jeter le manche après la cognée, à tout abandonner. Toutefois, après réflexion et consultations, nous nous sommes mis pour de bon au travail.

L'optimisme est venu lentement, mais il est venu. Ce qui fit tomber toutes les appréhensions, spontanément au sein du corps enseignant. Une telle collaboration présageait un succès. Tous donc à l'oeuvre! Notre comité ne pouvait suffire à la tâche. De généreux collaborateurs se sont joints à nous.

Nous n'avons pas coulé de formules définitives. Le programme s'élabora graduellement: Choix des chansons, des récitations; partage des élèves en catégories. Pour la première année: Concours régionaux (11 régions) et concours final à St-Boniface dans le mois de mai 1945. Succès inespéré.

La deuxième année, nous inspirant des commentaires, des remarques, des critiques bienveillantes qui nous étaient parvenues, nous avons atténué, supprimé l'idée de concours. Pas de rivalité. — Chanter pour se récréer, pour s'amuser; chanter pour se former à chanter, pour propager notre folklore. Le chant, moyen de culture.

Cette formule fut accueillie avec empressement. Un animateur, le Père M. Caron, S.J., et ses assistants, les RR.PP. Gingras et Samaan, S.J., visitèrent 40 centres. Chaque audition fut suivie de critiques, d'appréciations, de félicitations, d'encouragements. Les Pères sont revenus de leur tournée émerveillés de ce qu'ils avaient entendu. Ils ne pouvaient contenir leur enthousiasme. Il fallait une fête grandiose, une apothéose de la chanson, de la déclamation.

C'est le Père Caron qui choisit l'Auditorium. Songez-y! A Winnipeg, à l'Auditorium . . . la vaste salle de 4,000 places! Eh oui. Nous y sommes allés. 29 groupes de nos écoliers et écolières, formant un total de plus de 800 enfants, venus de nos paroisses, ont chanté. Et la salle n'était pas vide — 4,000 personnes!

Que ferons-nous l'an prochain? Il y aura un festival. La formule, nous y verrons.

Remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette grande et belle fête française. Je crois n'offenser personne en adressant un merci particulier à un Père dont le dévouement effacé n'en est pas moins efficace, le Père Lucien Hardy, S.J.

Conclusions

Je termine donc ce résumé des travaux faits par notre comité de fonctionnement scolaire dans l'immense champ d'action de l'Association, par deux voeux que je formule ainsi:

1. Que l'exécutif, par l'entremise des visiteurs et du comité de fonctionnement scolaire, s'efforce de multiplier les journées pédagogiques afin de fournir aux normaliennes les occasions et les moyens de travailler à leur formation professionnelle, dans l'ordre de l'enseignement de la religion et du français.

2. Afin de perpétuer le festival et d'en faciliter l'organisation et la préparation, que l'exécutif constitue, au sein du comité de fonctionnement scolaire, une section permanente du festival. Que cette section ait le pouvoir de s'adjoindre des personnes qui ne font pas partie de l'exécutif.

Au banquet de clôture du congrès de l'Association



(Photo Albert Mousseau, St-Boniface, Man.)

Près de 400 personnes ont pris part au banquet qui a marqué la fin du congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, jeudi soir dernier, au Collège de St-Boniface. Ont adressé la parole à cette occasion: M. Raymond Denis, représentant du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique, qui a rendu hommage au travail intelligent et efficace accompli par M. J.-A. Marion; M. l'abbé Lucien Cloutier, préfet des études au Collège de Lévis; M. Marie-Louis Beaulieu, avocat de Québec et professeur à l'Université Laval; enfin M. Honorius Daignault qui a offert les voeux des Canadiens français au héros de la fête. On voit sur cette photo, M. William Raymond, président du Comité d'Organisation de l'Association d'Education, qui a organisé le congrès et qui présidait le banquet de clôture, M. J.-A. Marion, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, et S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

Délégués du Québec au Congrès

Voici quelques notes supplémentaires susceptibles de démontrer l'importance et la qualité de la délégation.

M. Raymond Denis, qui voyage en compagnie de Mme Denis, représente officiellement le Comité permanent de la Survivance française. M. Denis a mené de nombreuses luttes pour le français et pour les Canadiens-français depuis de longues années. Il s'est acquis des titres tout à fait particuliers à la reconnaissance de nos compatriotes de l'Ouest.

L'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire général du Comité permanent de la Survivance Française, représente aussi le comité. Organisateur de la délégation, l'abbé Gosselin représente aussi, comme professeur, l'université Laval de Québec. Sous-secrétaire du congrès de langue française qui eut lieu à Québec en 1937, il est devenu secrétaire général permanent lorsque celui-ci a été formé officiellement en 1938.

M. Lucien Gagné, trésorier de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, représente cette société. M. Gagné est chef du personnel à la Commission d'Assurance-chômage, à Québec.

M. Lucien Lortie, C.R., bibliothécaire et archiviste du Barreau de Québec, représente la Fédération canadienne des universitaires catholiques dont il est le président. M. Lortie est aussi professeur à l'université Laval. Il se propose, au cours de son voyage, de jeter les bases de filiales de sa fédération.

Le Père Gilles Bélanger, O.P., professeur à la faculté des sciences sociales de l'université Laval, représente le Conseil supérieur provincial de la Coopération en même temps que le Conseil canadien de la Coopération.

L'abbé Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales et à la faculté du commerce de l'université Laval, représente officiellement la première des deux facultés. L'abbé Dion est aussi directeur de l'Office des recherches, départements des relations industrielles de cette faculté.

L'abbé Robert Lemelin, professeur de droit canonique au grand Séminaire, représente le Grand Séminaire de Québec. La faculté de droit canonique, dont il est docteur, a été organisée pendant la guerre à l'université Laval.

L'abbé Azarie Vézina, également de Québec, représente le petit Séminaire.

L'abbé Lucien Cloutier et l'abbé Aldéric Moreau, tous deux préfets des études au collège de Lévis, représentent cette institution d'enseignement.

M. Marie-Louis Beaulieu, C.R., se rend dans l'Ouest dans le dessein de rencontrer les Canadiens français avec lesquels il a noué des relations lors de la fondation du Conseil canadien de la coopération. Professeur aux facultés des sciences sociales et de commerce, à Québec, M. Beaulieu est aussi conseiller juridique des sociétés coopératives. Il est membre du Conseil supérieur provincial de coopération, fondateur de la Société des études juridiques, à Québec, comme M. Paul Fontaine, C.R., conseiller juridique en chef de langue française au ministère de la justice, à Ottawa, a été le fondateur d'une semblable société, dans la capitale fédérale, il y a dix ans. M. Beaulieu est aussi un des fondateurs de la Société des juristes de langue française, qui groupe des juristes de langue française du monde entier.

Mlle Geneviève Massignon, de Paris, profite de son séjour d'étude au Canada, pour faire le voyage dans l'Ouest en vue de se documenter sur l'ensemble du pays.

M. Albert Fournier, de Plessisville, voyage en compagnie de sa jeune femme, soeur de l'abbé Gérard Dion. M. Fournier est fabricant de chaussures.

Mlle Simone Dion, soeur de Mme Fournier et de l'abbé Gérard Dion, est garde-malade à Québec. Présentement, elle est technicienne au ministère de l'agriculture du gouvernement provincial.

Les délégués de l'Ontario français sont MM. Charles Gautier, rédacteur en chef du "Droit", d'Ottawa, et M. Louis Charbonneau, président de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, membre du comité exécutif de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario et directeur adjoint de l'enseignement populaire de l'Ontario.

Les délégués qui suivent sont tous de la région de Montréal:

M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble, représente officiellement l'Office provincial de l'artisanat et de la petite industrie, dont il est le président. M. Gauvreau représente aussi l'Ecole du Meuble, l'université de Montréal et la Société royale du Canada.

L'abbé Lucien Lefebvre, qui a pris une part très active à la campagne de souscriptions en faveur de Radio-Ouest française, au côté de Mgr Maurice Baudoux dans la province de Québec, qui s'en va assister au fonctionnement de Radio-St-Boniface. M. Lefebvre est aumônier de Villa-Maria après l'avoir été du couvent des Dames du Sacré-Coeur.

L'abbé Lucien Lemire, de Verdun, est directeur des études et visiteur des écoles de la Commission des écoles catholiques de Verdun.

M. Emile Boucher, accompagné de Mme Boucher, représente officiellement la Chambre de commerce de Montréal. M. Boucher est surintendant et directeur du personnel de la maison Dupuis Frères. Il est aussi président du club Richelieu, à Montréal.

L'abbé Emile Trudeau est professeur de philosophie au séminaire de Ste-Thérèse, et son frère, l'abbé Georges Trudeau est aumônier de l'Ecole technique, de l'Ecole des arts graphiques et de l'Ecole du Meuble.

M. Dominique Beaudin, directeur de la "Terre de chez nous", représente officiellement l'Union catholique des cultivateurs dont ce journal est l'organe. L'U.C.C. compte aujourd'hui 800 cercles et syndicats locaux et plus de 35,000 membres.

L'abbé Adélard Desrosiers, archiviste provincial adjoint, représente l'archevêché de Montréal ainsi que la Société du Bon Parler français.

M. Marcel Lafaille, qui a voyagé par avion de Montréal à Winnipeg, est l'envoyé de la Chambre de commerce des jeunes.

Enfin Mme Juliette Graham, journaliste de Sherbrooke, a rejoint la délégation à Régina lundi dernier.

Alfred AYOTTE.

Des confiscations par les Russes

SEUOL, COREE — D'après un rapport paru dans "People's Times," journal de Pyongyang, quartiers généraux des forces d'occupation soviétiques, le Comité intérimaire du peuple pour le nord de la Corée, contrôlé par les Soviets, dit qu'il a confisqué 46 p.c., ou 40,000 acres, de toute la terre cultivée en Corée septentrionale.

Le 16ème Congrès de l'Association d'Education . . .

(Suite de la huitième page)

Rapport du visiteur des écoles, par le R. P. F. Faure, S.J.

Statistiques

En 1944-45 j'ai visité 24 paroisses dans lesquelles il y avait 64 écoles avec 117 classes. La population scolaire visitée était de 2942 élèves, dont 2742 catholiques et 2252 de langue française. Cette année-là deux paroisses, Fisher Branch et Ste-Claire, n'ont pas été visitées pour des raisons spéciales; dans la première de ces paroisses, il y avait environ 70 élèves de langue française à voir; mais le français ne s'enseigne que dans une école d'une population scolaire d'environ 35; pour la paroisse de Ste-Claire, il m'est impossible de donner des chiffres, vu que je n'y suis pas allé depuis trois ans, à cause du fanatisme de l'inspecteur. Je sais cependant que le français ne s'enseigne que dans les tout premiers grades d'une école; aux quatre autres écoles on n'étudie pas le français; c'est d'ailleurs une population assez mêlée. En outre, dans les paroisses visitées j'ai dû omettre la visite de 6 écoles à cause de certains obstacles qu'il serait trop long d'énumérer; mais dans ces écoles on n'étudie pas le français. Ce n'est pas que je me borne à inspecter les écoles où l'on enseigne la langue française; mais quand il y a des difficultés de transport, je suis forcé de les laisser de côté.

En 1945-1946, j'ai visité 27 paroisses dans lesquelles se trouvaient 57 écoles avec 147 classes. On sera peut-être surpris que cette année j'ai inspecté moins d'écoles et plus de classes. En voici la raison: l'an dernier un changement a été fait dans mon district; j'ai cédé à l'autre visiteur plusieurs écoles de campagne et assumé la visite des grandes écoles de St-Boniface. De même la population scolaire a augmenté, c'est normal: le nombre de classes s'étant accru, le nombre des élèves devait aussi croître. Dans ces 147 classes il y avait 4204 élèves, dont 3976 catholiques et 3330 de langue française. Cette année encore j'ai dû omettre l'inspection des écoles de la paroisse de Ste-Claire pour la même raison que l'an dernier; par contre j'ai visité pour la première fois la paroisse de St-Ambroise où, sous l'impulsion du curé, le R.P. Lafaille, O.M.I., on commence à enseigner le français. En outre j'ai été empêché de faire la visite dans 8 écoles, à cause du mauvais état des chemins et d'autres difficultés de transport; mais je sais que dans au moins 7 de ces écoles, on n'enseigne pas le français.

Remarques

1. On pourrait se demander quel est le nombre des élèves qui, dans les paroisses qui me sont confiées, échappe à la bienfaisante influence de l'Association d'Education. Etant donné que je n'ai pas visité toutes les écoles, je ne puis donner un chiffre certain; en 1944-1945 il y avait 9 écoles où l'on aurait pu enseigner le français et où on ne l'apprenait pas ou presque pas; cela représentait une population scolaire d'environ 120 élèves. En 1945-1946 on trouvait 12 écoles dans le même cas avec environ 210 élèves; ce n'est pas que la situation ait empiré: elle est sensiblement la même; les changements survenus dans mon district sont responsables de cette augmentation. De plus, il y avait en 1944-1945 une soixantaine d'élèves dans les écoles où le français ne peut s'enseigner, soit parce que l'institutrice est anglaise, soit parce que la grande majorité des élèves sont d'autres langues ou d'autre religion. En 1945-46 il y en avait une centaine dans le même cas. En outre, dans nos écoles où l'on enseigne le français, un certain nombre d'élèves de langue française ne l'étudient pas. En 1944-45, on en trouvait dans mon district une centaine; en 1945-1946 il y en avait environ 120. Il ne faudrait pas croire que tous ces élèves sont coupables de trahison envers la langue française: quelques-uns viennent finir leurs études dans nos écoles après avoir fréquenté des écoles où l'on n'enseigne pas le français; il est impossible de placer ces grands garçons et ces grandes filles dans les grades inférieurs; on leur fait apprendre le français approuvé par le Département d'Education, ce que l'on appelle le Nelson-French; mais d'autres ne veulent pas étudier le français de l'Association d'Education parce qu'ils trouvent cela trop difficile; on rencontre même parfois des cas où des institutrices françaises, craignant que leurs élèves ne manquent leurs examens d'anglais, leur recommandent le Nelson-French, qui satisfait aux exigences du Département d'Education et demande beaucoup moins de temps et d'efforts. Ces élèves ne subissent pas l'influence de l'Association d'Education.

En somme on pourrait compter environ 280 élèves en 1944-1945 et 430 élèves en 1945-46 qui ne bénéficient pas, soit par leur faute ou autrement, des avantages offerts par l'Association. Ici je ne parle que des paroisses visitées; je fais abstraction de la paroisse de Ste-Claire et de tous les groupes de langue française isolés dans un milieu hétérogène et qu'on ne peut atteindre.

2. Comment s'enseigne le français? A cette question il est difficile de répondre avec précision: les résultats varient d'une école à l'autre et même dans chaque école (surtout s'il s'agit d'écoles rurales) d'une année à l'autre. Ces dernières années nous avons souffert de l'instabilité des institutrices; parce que le personnel enseignant qualifié n'était pas assez nombreux. On a dû donner des permis d'enseigner à des jeunes filles qui n'avaient pas suivi de cours d'Ecole Normale; quelques-unes de ces maîtresses improvisées ont révélé un vrai talent d'éducatrice; d'autres ont fait leur possible, mais sans beaucoup de succès; et ce problème n'est pas près d'avoir une solution. Malgré cela, je crois pouvoir dire qu'en général le français est à peu près aussi bien enseigné qu'il y a sept ou huit ans. Dans certains secteurs nous avons perdu un peu de terrain; en d'autres nous en avons gagné: je pense qu'il y a compensation. Cependant il faut avouer que le progrès accusé avant 1939 ne s'est que maintenu sans accroissement notable; toutefois il m'est difficile d'avancer ici plus qu'une impression d'ensemble, puisque depuis 1940 mon district a changé trois fois: je n'ai comme base d'appréciation que les deux régions de St-Eustache, Elie, St-François-Xavier et de Laurier, Ste-Rose, Ste-Amélie, Toutes-Aides et Brébeuf.

Il me semble qu'en plusieurs endroits nos gens deviennent apathiques. Beaucoup de nos maîtresses, surtout les religieuses, se donnent bien du mal pour enseigner le français. A cause de ces efforts persévérants les élèves apprennent assez bien leur langue, mais l'enthousiasme de la population écolière me paraît parfois et trop souvent faire défaut. La faute en retombe sûrement sur les parents dont les enfants reflètent les opinions: là où les familles sont foncièrement et combattivement françaises, les élèves font allègrement les sacrifices voulus pour apprendre le français; là où les parents n'attachent pas beaucoup d'importance à l'étude de la langue maternelle, on s'aperçoit que les enfants subissent plutôt l'étude du français: tâche ingrate pour les instituteurs. Seulement les énergies françaises de notre peuple ne sont qu'assoupies: cela m'a été démontré à l'évidence par l'enthousiasme avec lequel on écoute à la journée les programmes français du poste radiophonique de St-Boniface. Avec l'avènement de la radio française sur les ondes manitobaines, j'ai le ferme espoir que l'on s'intéressera davantage à l'étude de la langue française, que les élèves y mettront plus de coeur et que les résultats seront de plus en plus satisfaisants.

3. Avant de terminer ce rapport, je voudrais dire un mot d'une expérience qui a suscité divers courants d'opinion au sein de l'Exécutif: je parle de l'école consolidée dans la paroisse de Brébeuf, où trois écoles ont été fondues en une seule. Autrefois dans ces écoles, que je visite depuis douze ans, on n'enseignait pas de français ou presque pas. Depuis un an et demi on a réuni ces écoles pour n'en faire qu'une; les RR. SS. Oblates s'en sont chargées et les élèves les plus éloignés y viennent comme pensionnaires du lundi au vendredi; dans le couvent on a aménagé deux dortoirs, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles. Cette année j'y ai fait ma première visite, l'an dernier les circonstances ne m'ayant pas permis de m'y rendre. Quelle différence! Je ne m'y reconnaissais plus! Actuellement tous les élèves au nombre d'une cinquantaine apprennent le français, et qui plus est, on a réussi à en pousser jusqu'au grade V: c'est un tour de force! Je dois dire que j'ai été très satisfait des connaissances des élèves, soit en catéchisme, soit en français, soit en histoire. A mon avis cette consolidation était la seule solution à un problème jusqu'alors insoluble, celui d'avoir de bonnes institutrices et de faire apprendre quelque chose aux enfants. Là-bas on est en pleine forêt, à 35 milles du plus prochain village; les institutrices se décourageaient: rares sont celles qui depuis douze ans y sont restées plus d'un an; même plusieurs se sont succédé en une seule année; les élèves ne s'intéressaient pas aux études et n'avançaient guère. Seules des religieuses étaient capables d'affronter ces difficultés et de les surmonter. Je tiens à dire ma reconnaissance aux RR.SS. Oblates pour le beau travail qu'elles ont accompli.

4. Il me reste à remercier le R.P. Joseph Sabourin, S.J., de m'avoir aidé dans la visite de quatre paroisses: sans lui il m'eût été impossible de faire l'inspection de toutes mes écoles: des circonstances incontrôlables m'avaient empêché de faire aucune visite l'automne dernier; le travail était trop considérable au printemps pour que je puisse le faire tout entier seul. J'exprime donc ma reconnaissance au Révérend Père.

Conclusions

Je vous ai signalé dans ce rapport des déficits et des motifs d'espoir; je voudrais que ce fussent ceux-ci qui dominent. Nous sommes une minorité opprimée: nous ne pouvons survivre que si nous luttons. Je crois que les énergies de notre population sont assez vivaces et assez grandes pour la tâche que nous avons à accomplir; depuis trente ans elle est sur la brèche; qu'elle ne se lasse pas, et au Manitoba la langue française vivra.

F. FAURE, S.J.,
Visiteur des écoles.

Rapport du visiteur des écoles, par M. l'abbé L. Blois

Remarques préliminaires

1.—Après la visite des écoles d'une paroisse, le visiteur de l'Association fait un rapport que la secrétaire envoie à M. le Curé, à l'institutrice et au président des Commissaires.

Les points de ce rapport sont tout indiqués au visiteur par l'Association elle-même. Il comporte des notes et des remarques.

Comme le présent rapport doit être la synthèse des rapports faits depuis le Congrès précédent, je suivrai le même plan que pour chacun des rapports.

2.—Les chiffres que je donnerai seront approximatifs. Il me serait très difficile d'être très précis, pour deux raisons: (a) Entre la 1ère et la 2ème année de mes visites, mon domaine a quelque peu été modifié; (b) une partie des visites, sur la fin de la 2ème année, a été faite par M. l'abbé J. Jolicoeur, mon successeur.

En entendant des chiffres, vous pourrez donc sous-entendre "environ" ou "à peu près". Sur chacun des rapports particuliers, ils sont précis; sur ce rapport général, ils seront généraux.

3.—Vous vous rappellerez aussi que les détails sont puisés dans les rapports de M. l'abbé Jolicoeur et dans les miens.

4.—Quand je signalerai du "progrès" dans un domaine, je ne veux pas dire que tout est parfait; mais qu'on va du bon côté, qu'on avance sur ces points.

5.—Mon domaine, dans l'ensemble, bien différent, plus encourageant.

Mon domaine

(a) Une année au moins, j'ai visité toutes les écoles du diocèse de St-Boniface, excepté celles de 4 ou 5 paroisses.

La 1ère année, 100 écoles: 190 classes dans 26 paroisses.

La 2ème année, 101 écoles: 188 classes dans 28 paroisses.

(b) En tout: 5,850 enfants en 1944; 5,748 enfants en 1945.

Les catholiques: 93%; les Canadiens français: 79%.

La proportion vous surprend-elle? Remarquez bien qu'il s'agit d'écoles dans mon domaine surtout que nous pouvons contrôler, grâce aux commissaires, à l'institutrice et à la majorité des élèves qui sont des nôtres. De plus, les Allocations familiales réussissent mieux à augmenter la moyenne des présences que l'école obligatoire.

(c) Les institutrices: 188 en 1944; 186 en 1945. Diplômées: 85%; Les autres: sur "permis"; Religieuses: 65%.

Une institutrice est dite sur "permis" lorsqu'elle enseigne avant d'avoir fait son Ecole Normale.

Une bonne moitié de ces jeunes filles ont très bien réussi. Les autres ont difficilement subi l'épreuve de la première année d'expérience. J'ai cru noter, ces dernières années, un grand inconvénient à ce système: les institutrices qui sont passées par l'Ecole Normale n'enseignent pas pour décider si elles enseigneront; elles sont décidées. Cette disposition est de nature à leur donner de l'aplomb. L'institutrice qui n'a pas encore fait les dépenses de l'Ecole Normale, enseigne pour savoir ce qu'elle décidera; elle fait un essai, une tentative. Dans ces dispositions, elle manque souvent de décision.

De plus, les institutrices qui sont passées par l'Ecole Normale, vu leur jeunesse et leur inexpérience, manquent parfois leur première année d'enseignement. Mais désireuses de profiter davantage de leurs études et des dépenses faites, elles se reprennent courageusement et réussissent mieux, la plupart du temps. L'institutrice sur "permis" s'imagine qu'il en sera, durant toute sa carrière dans l'enseignement, comme de la première année. Dans bien des cas, elle ne persévère pas dans la profession. Parmi les institutrices sur "permis", environ 50% seulement suivent les cours de l'Ecole Normale.

Cette constatation faite, je croirais que nous devrions encourager les jeunes filles qui ont des aptitudes pour enseigner, à faire tout de suite leur Ecole Normale; à orienter vers une autre profession celles qui n'ont pas d'aptitudes. Nous avons peut-être manqué de courage sur ce point. Il n'est pas nécessaire d'être expert en orientation professionnelle pour savoir si une jeune fille a les aptitudes voulues pour enseigner. C'est un domaine où les institutrices s'y connaissent.

(d) Le rapport comporte plusieurs notes très intéressantes sur l'institutrice:

Tenue: J'ai particulièrement tenu compte de la modestie dans la mise de nos institutrices laïques.

50% ont mérité la note 5 ou excellente. 20% ont mérité la note 4 ou très bien. 30% ont mérité la note 3 ou assez bien.

En mettant 3, j'entendais signifier que je n'étais pas content de la tenue de l'institutrice.

Il faut que nos institutrices laïques soient des éducatrices auprès des enfants et des modèles auprès des paroissiens.

Correction: 84% ont eu au moins la note Très Bien. Diction: 80% ont eu au moins la note Très Bien. Discipline: 80% ont eu au moins la note Très Bien. Classe propre: 78% ont eu au moins la note Très Bien. Des autres écoles qui ne sont pas assez propres, 5% environ sont malpropres. Succès: 14% m'ont semblé fournir ce qu'on pouvait attendre de mieux, dans les circonstances, soit 5 sur 5 comme note de succès. 59% ont eu la note Très Bien. 27% m'ont semblé n'avoir pas tout le succès qu'on pouvait espérer, dans les circonstances.

Si j'avais à dresser une liste noire, j'y mettrais le nom de six institutrices ou instituteurs qui m'ont semblé ne pas accomplir consciencieusement leur tâche. Les autres, soit 96%, ont pu n'avoir pas toutes beaucoup de succès; mais elles ne manquaient pas de bonne volonté.

Pour réussir dans cette profession, il faut des capacités, sans doute: il faut aussi de la valeur morale. Et l'Ecole Normale ainsi que bien des milieux où vivent nos institutrices, n'aident pas nos jeunes filles à être surnaturelles.

Salaire

Et quels sont les salaires de nos institutrices? Les institutrices sur permis reçoivent presque toutes $950.00. Parmi les diplômées: 54% ont entre $1,000 et $1,100. 29% ont $1,100 ou plus. 17% n'ont pas $1,000.

Permettez-moi de nommer les Commissions scolaires qui s'efforcent le plus de mieux payer leur institutrice: Celles des écoles de Dufrost, La Rochelle, de St-Malo, St-Victor et St-Avila, de St-Norbert: $1,100; Deux Pointes et St-Pie, de Letellier: $1,050; Lévis et St-Martin, de Ste-Elisabeth: $1,100—$1,200; Syrenne, de Fannystelle: $1,150; St-Alexandre, de La Broquerie: $1.100; Village d'Otterburne: $1,100.00; Cardinal, Carnot et St-Louis, de N.-D. de Lourdes: $1,100; Bourret, d'Aubigny: $1,100; Village d'Aubigny: $1,200; Dupont, de St-Georges: $1,200; Beaudry, de La Salle: $1,150; Cléophas, de St-Léon: $1.150; Riel et Ile-de-Chênes, de l'Ile-de-Chênes: $1,100; Ouest, Est et Youville, de St-Jean-Baptiste: $1,100; Village de Haywood: $1,100; Baron, de St-Claude.

En plus, la plupart des institutrices dans les grades supérieurs ont $1,100 ou plus. Bien des commissaires, depuis un an, ont cessé d'ambitionner sur les religieuses en les payant moins que les laïques.

Ici, je tiens à signaler la générosité de religieuses dans certaines écoles séparées, où la paroisse ne pourrait donner davantage. Il s'y trouve des religieuses qui n'ont pas $300. par année.

Nous avons fait connaissance avec l'ensemble des élèves, avec les instituteurs et institutrices; rendons-nous maintenant visiter les locaux. Commençons par les petites écoles de la campagne. Bien des commissaires se sont appliqués, depuis deux ans, à améliorer les locaux: il y a certes une hausse d'intelligence sur ce point.

Quelques écoles de la campagne ont un système de toilettes à l'intérieur.

Quelques écoles rurales ont fait installer un système de chauffage dans la cave, seule installation qui puisse empêcher de geler des pieds tout l'hiver.

Il y a deux ans, je signalais que les écoles sous la direction d'un syndic étaient les plus mal tenues. Je tiens à leur rendre justice: ils se sont "plantés", depuis deux ans: Woodridge, South Junction et d'autres ont reçu des améliorations généreuses.

Assez pour les locaux, que les élèves s'amènent: c'est pour eux toute l'organisation et toute l'installation scolaires. C'est à leur sujet que les rapports contiennent, sous le gros titre "remarques", les sous-titres:

Progrès: 20% des institutrices dont le succès n'était pas assez élevé, ont fait un progrès sensible, semble-t-il, l'une ou l'autre des deux dernières années.

Programme: Les institutrices qui ne s'astreignent pas à couvrir le programme de l'Association et qui le pourraient, sont des exceptions. La plupart ont à coeur de faire leur devoir. Je regrette beaucoup que deux de nos écoles de garçons, les deux plus importantes, ne suivent pas le programme de l'Association dans tous les grades supérieurs.

Dans les grades supérieurs, la plupart des élèves ont un cahier dans lequel il font un travail de plus en plus personnel, avec un contrôle formateur. Quelques classes seulement, cinq en tout, ne prennent pas cette peine. Et ces travaux sont beaucoup plus en rapport avec le manuel. Je signale les élèves des grades IX et X de Ste-Agathe pour la valeur formatrice des tableaux synoptiques qui résument leurs leçons.

Lecture et orthographe: Il y a du progrès dans la sûreté avec laquelle on apprend à lire aux jeunes. Il y a quelques années, celles qui y mettaient de la méthode étaient une minorité; c'est l'inverse maintenant.

Et on apprend à lire en vue de l'orthographe: aussi on fait syllaber. Quel point difficile à gagner! J'ai beaucoup observé et je suis certain que les élèves qui se sont habitués à syllaber ont plus de souci de l'orthographe; qu'ils écrivent moins d'après les sons.

Le point le plus défectueux: les dictées aux plus petits. Plusieurs institutrices ne savent pas faire coïncider l'étude de l'orthographe avec celle de la lecture chez les commençants. Par ailleurs, le copiage sans intelligence et sans effort, même sans attention, a bien diminué.

Correction des cahiers: Il me semble qu'un principe méthodique y préside: amener les élèves à constater leurs fautes et à les corriger. C'est peut-être dans la correction des compositions qu'on pèche le plus, à ce point de vue: certaines institutrices fournissent une grande somme de travail sur les compositions des élèves, sans obliger l'élève à tirer parti de tant de peine.

Le réalisme en histoire: Un autre point dont les institutrices ont beaucoup entendu parler dans mes rapports. Pas assez de réflexion autour des faits pour que l'élève en tire une leçon. Les faits peuplent l'imagination. A nous d'exploiter ces images pour que l'intelligence y puise des idées, la volonté, un excitant. Il n'y a pas de baisse; mais que de progrès on pourrait accomplir!

Surtout la carte! La plupart de nos écoles sont pourvues de cartes géographiques; mais trop d'institutrices semblent croire qu'elles ne doivent être utilisées que pour l'étude de la géographie, non pour l'histoire du Canada et l'Histoire Sainte.

En fait de réalisme: rares sont les élèves qui savent le nom de leurs députés et le nom de leur comté. Si la partisanerie politique est un défaut, l'indifférence vis-à-vis de la politique en est un autre. Au grade VI où l'on étudie toutes les formes de gouvernement établies au Canada depuis 1763, rares sont les élèves qui connaissent l'organime le plus pratique de nos parlements: députés, sénateurs, gouverneur-général.

Le réalisme dans l'étude de l'histoire, Histoire du Canada ou Histoire Sainte, est certes un aspect de la méthodologie qu'on pourrait développer longuement.

Diction et chants: Je me contente de signaler les progrès accomplis grâce au Festival, depuis deux ans. Exceptions très rares les écoles où l'on ne chante pas. Par ailleurs, je me demande si l'amélioration n'est pas encore plus considérable en diction: très rares étaient les écoles où l'on faisait apprendre des récitations, avant le premier Festival. Et l'on s'y est donné avec une maîtrise surprenante: c'est dit, ce n'est pas chanté. Et avec une originalité, un cachet de personnalité remarquables. C'est un des résultats du Festival que nous n'avons peut-être pas assez remarqué.

Aspect général

(a) Je signale la tenue des élèves, en classe et en dehors de l'école. J'en suis touché: nos enfants sont polis; ils savent faire les choses. Je me permets de signaler les enfants des milieux suivants, remarquables par leur politesse et leurs bonnes manières, quoiqu'ils ne soient pas les mieux favorisés: Ste-Geneviève, Thibaultville et South Junction.

Il y a deux endroits, où bien des garçons ne semblent pas avoir reçu d'éducation.

(b) Aspect général de la classe: on y a donné une attention spéciale depuis deux ans. Je m'en réjouis. Tout ce qui contribue à rendre attrayant le milieu où l'enfant passe la plus belle partie de sa vie, compte en éducation.

Hygiène: Un point particulier où je tiens à signaler un progrès notable: de meilleurs repas aux enfants qui dinent à l'école.

Une vingtaine d'institutrices voient à ce que les enfants y prennent quelque chose de chaud.

Divers: Les chiffres peuvent le démontrer: il y a eu aussi progrès dans la collecte du "Sou de l'écolier", dans l'achat de livres français pour les élèves de nos écoles.

En fait de formation à l'A.C.: le nombre des Croisades et des sections jécistes n'a pas diminué depuis deux ans.

Formation sociale: Douze écoles, de mon domaine, ont une Caisse Populaire.

Travaux manuels: Les garçons font des travaux manuels à six endroits. Il faut nommer Ste-Anne, Lourdes et St-Norbert où l'on est particulièrement avancé. C'est une question que l'Association continuera sans doute d'étudier. Il doit y avoir possibilité pratique d'utiliser les personnes compétentes de nos paroisses pour qu'elles passent leurs connaissances à leurs jeunes co-paroissiens.

Divers

(a) Orientation professionnelle: nos institutrices profiteraient bien d'un manuel d'orientation pour les nôtres, où elles trouveraient les informations utiles ou nécessaires pour diriger nos garçons et nos filles.

(b) Congrès régionaux: dans mon domaine, j'ai beaucoup apprécié les quatre congrès qui groupèrent presque toutes les institutrices des environs pour des discussions intimes sur des points de pédagogie, durant deux jours.

Je souhaiterais volontiers qu'ils se continuent.

Et je termine ma tâche de visiteur d'écoles pour l'Association. Je remercie Dieu d'avoir eu cette occasion unique de parcourir nos paroisses pour y voir fonctionner l'organisme du petit Département d'Education qu'est l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba. Quels contacts intéressants avec les nôtres, pris sur le vif, avec leurs efforts de tous les jours dans la solution des problèmes les plus complexes, mais qui leur semblent tout simples!

Quand on va d'une école à l'autre, on constate des lacunes, des déficiences; on s'aperçoit bien de petites misères chez nos Canadiens français. Mais quand on jette un coup d'oeil d'ensemble; qu'on contrôle son impression d'ensemble, on se dit: "C'est plus que merveilleux, c'est providentiel". En plus du programme de l'état, un programme de religion et de français! Et on le couvre assez bien pour que les élèves puissent, après le VIIème grade, savoir autant de français que les élèves de la province de Québec après leur VIème année! Et l'on aime assez le français pour qu'on veuille à tout prix avoir un poste de radio! N'y a-t-il pas, dans l'érection du poste CKSB la preuve certaine que l'Association a réussi sa tâche? CKSB n'est-il pas un magnifique couronnement de l'oeuvre de l'Association d'Education?

Si l'Association eut manqué son entreprise, il n'y aurait pas eu de français dans les écoles; il n'y en aurait plus dans les foyers; et des foyers anglicisés n'auraient pas fourni $60,000. pour entendre une langue qu'ils n'auraient pas comprise.

On peut ne pas être familier avec tout l'organisme de l'Association d'Education, on doit cependant avoir la conviction profonde qu'elle est une machine nécessaire.

Programmes, contrôle par les visiteurs, concours annuel, formation des normaliennes, groupement de nos commissaires d'écoles, revendications auprès du Département, voilà une partie de la tâche qui incombe à l'Exécutif de l'Association.

Machine nécessaire à laquelle tous les Canadiens français doivent s'intéresser pour voir à l'équilibre de tous les morceaux; pour l'améliorer, si possible. Dans cet esprit, on pourra parfois exprimer de la critique, elle sera toujours sympathique et constructive.

En l'honneur de M. J.-A. Marion



Deux écoliers, Alice Michaud, de l'école St-François-Xavier, et Marc-Albert Marion, de l'Institut Collégial Provencher, ont présenté à M. Marion les hommages des écoliers. Le jeune Marion a lu l'adresse et la petite Michaud a présenté la bourse.

Rapport du Comité d'Organisation, par M. W. Raymond

Organisation et finances

Le comité d'organisation et de finances est chargé de la perception annuelle, du Sou de l'Ecolier, du concours de français, des congrès régionaux et pédagogiques, ainsi que du Grand Congrès qu'il tient tous les deux ans. Il réunit aussi les commissaires de langue française, profitant pour le faire de la convention annuelle des commissaires d'écoles de la province. Il passe enfin en revue les prêts accordés aux normaliennes canadiennes-françaises.

Les membres de ce comité se réunirent dix-sept fois pour prendre les dispositions nécessaires à ces divers mouvements.

Perception annuelle

La perception de l'année 1945 rapporta $4,091.40 contre $4,246.48, l'année précédente. Elle accuse donc une légère diminution que peuvent expliquer quelques changements de curés de campagne, effectués l'automne dernier.

Il y a lieu de se demander ici si l'on a droit d'être satisfait du résultat des perceptions annuelles. Nous ne pouvons pas nous en réjouir. En effet, si l'on considère que dix mille familles canadiennes-françaises habitant nos paroisses organisées doivent soutenir le mouvement national qu'est l'A.C.F.M., il se trouve que la moyenne contribuée par chacune varie entre trente et trente-cinq sous. Or, trente sous équivalent à peine à un paquet de cigarettes, et ne suffisent pas à se payer deux bouteilles de bière! La comparaison, pour être désagréable, n'en est pas moins vraie.

Faudrait-il attribuer cet état de chose à l'insouciance des nôtres? Nous devons à tout le moins avouer que notre jeunesse au travail semble se désintéresser tout à fait de cette question vitale. Et il est hors de doute, peu importent tous nos autres tracas, qu'un objectif de $10,000.00 par année ne serait point considéré comme un impôt par de véritables patriotes.

Le Sou de l'Ecolier

C'est pour remédier à une telle insuffisance de la part de nos jeunes que l'Association, il y a quelques années, avait pris l'initiative de les inviter tous à verser la somme modique d'un sou tous les mois de l'année scolaire, afin de leur inculquer l'esprit de sacrifice, et de leur montrer ce qu'il en coûte pour produire des hommes de devoir, fidèles aux institutions catholiques et françaises.

De ce système établi, il résulte que nos enfants auront fait monter le rouge aux fronts de leurs aînés qui travaillent, et qu'ils auront prélevé relativement plus que nous, les parents, pour la cause de l'Education.

Nos écoliers, par leurs petits versements mensuels accumulés ont fourni, durant le terme scolaire de 1944, le robuste montant de $653.00. En 1945, ces modestes contributions atteignaient le chiffre imposant de $1,042.50. C'est bien, n'est-ce pas, le quart de la perception annuelle?

Comme vous le savez sans doute, l'Association remet ensuite à chacune des écoles qui ont contribué au Sou de l'Ecolier, 60% de la somme qui y fut recueillie, afin d'alimenter en volumes ou en disques les bibliothèques ou les discothèques scolaires. On permet même à ces écoles, si elles ne l'ont déjà, de se procurer un appareil de T.S.F. ou un phonographe. C'est là une conséquence de l'effort patriotique, conséquence des plus réconfortantes et qui augure le plus favorablement pour l'avenir.

Plusieurs congrès régionaux et pédagogiques eurent d'heureux résultats, et nous sommes heureux de le signaler ici.

Remarques

En terminant, qu'on nous permette, à la veille des élections des commissaires d'écoles de notre province, de conjurer MM. les Congressistes, de veiller à se choisir des hommes soucieux du sort de leurs enfants, en ne participant en aucune façon à l'élection d'un protestant, ce qu'on a vu parfois, pour satisfaire à une certaine rancune. Qu'il est pénible pour l'Exécutif de votre Association de constater ce qui se passe dans certains de nos districts scolaires!

M. Charland Prud'homme, trésorier, qui fait partie du comité d'organisation et de finances, vous présentera son rapport financier de l'Association. Ceci me dispense de vous parler de finance, alors je coupe court.

Allocution prononcée par M. Raymond Denis

Mesdames, Messieurs,

C'est un très grand honneur pour moi, nouveau Québecois, que d'avoir le privilège de vous apporter à vous, Franco-Manitobains, le salut fraternel du Comité Permanent de la Survivance Française.

Le président général, M. le docteur Blanchette, devait diriger lui-même notre délégation, mais au dernier moment il en fut empêché et il l'a profondément regretté. Il m'a chargé de présenter au Congrès de l'Association d'Education qui siège actuellement, au poste de Radio-St-Boniface, à tout le groupe Franco-Manitobain, ses meilleurs voeux de succès.

C'est en son nom, au nom du Comité Permanent, au nom de la province de Québec que je vous félicite, Franco-Manitobains, que je félicite vos chefs, d'avoir su mener à bonne fin la construction de votre poste Radio-St-Boniface, oeuvre magnifique et indispensable de salut.

Vous avez été menacé dans vos écoles et pour sauver votre jeunesse vous avez créé il y a 30 ans votre admirable Association d'Education.

Vous étiez menacé dans vos foyers, et en accord avec les autres provinces, vous avez résolu de créer vos postes de radio. Le projet était grandiose, il rencontrait des obstacles qui paraissaient insurmontables; tout bas on disait qu'il était irréalisable. Mais on n'a pas l'habitude de céder dans l'ouest et encore moins de capituler. Les trois provinces des prairies travaillèrent en commun, dans une union absolue qui, j'en suis sûr, se continuera. Si on ne pouvait pas construire immédiatement les quatre postes qui sont nécessaires pour atteindre tous les groupes de l'ouest, on en construirait au moins un, et il était convenable que celui-là fut situé à St-Boniface, berceau de l'Eglise catholique de l'ouest. La construction de Radio-St-Boniface est un témoignage de la ténacité de vos chefs, mais aussi un témoignage de la largeur de vues, et de la solidarité nationale des groupes français des autres provinces.

Radio-Saint-Boniface remplira dans vos foyers, dans vos familles le même rôle capital que joue l'Association d'Education dans la vie scolaire de votre groupe; il est indispensable à votre survivance nationale et religieuse. C'est pourquoi le Comité Permanent, aidé puissamment par les sociétés St-Jean-Baptiste et spécialement par celle de Montréal, a été heureux de répondre à l'appel de Radio-Ouest, comme il avait répondu il y a trois ans à l'appel de l'Acadie en vue de fonder là-bas un journal quotidien de langue française.

Québec a des devoirs à remplir envers les minorités canadiennes-françaises, et si entraînée dans les luttes politiques trop passionnées, la vieille province a parfois oublié son rôle, c'est avec un immense plaisir que je constate qu'il s'est produit depuis quelques années une évolution bienfaisante à ce sujet.

On réalise de plus en plus dans Québec que les 700,000 Acadiens ou Canadiens Français qui habitent à l'extérieur appartiennent à la même grande famille française. Ils forment comme un prolongement de l'influence de Québec. Au point de vue commercial ils en sont les meilleurs clients. Une défaite française, une capitulation dans une province ou dans l'autre, atteint directement la vieille province. Le Comité Permanent de la Survivance française n'est pas étranger à cette évolution, et je tiens d'ici à l'en remercier sincèrement moi qui appartiens encore par toutes les fibres de mon coeur à nos groupes de l'Ouest. La présence ici ce soir de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec est une preuve manifeste de la place qu'occupe dans le coeur de nos amis de l'Est, les minorités canadiennes-françaises de l'Ouest, sans exception de province.

C'est pourquoi à l'appel de Radio-Ouest, appel transmis par les soins du Comité Permanent de la Survivance Française à tous les diocèses de l'Est, à toutes les paroisses, on a répondu si généreusement, ouvrant toutes grandes les bourses comme on avait ouvert les coeurs.

Ce fut là-bas l'union sacrée autour de votre cause. Il était inadmissible que sans notre confédération basée sur l'entente entre deux races, des petits Canadiens Français, des petites Canadiennes Françaises ne puissent pas entendre à la radio, des syllabes françaises, des chansons françaises, des prières en français.

Nos Evêques, tous nos Evêques furent admirables parce que mieux que d'autres ils sont à même de mesurer l'influence de la radio sur la jeunesse, et l'influence de la langue sur la conservation de la foi. Ils nous ont donné tout leur appui au cours de notre campagne et je leur en suis infiniment reconnaissant. Dans nos comités d'honneur, dans nos comités de souscription on rencontrait des représentants de toutes les classes de la société, de toutes les couleurs politiques, adversaires de la veille, travaillant ensemble pour l'oeuvre commune. Tous les journaux nous accordèrent gratuitement l'appui de leur publicité. Ce fut une splendide manifestation de solidarité nationale à travers tout le pays autour de Radio-Ouest. Et le résultat de tout ceci ce fut la construction de votre poste Radio-St-Boniface. Evénement historique entre tous, puisque c'est le premier poste de Radio française en dehors de Québec. C'est une distinction de laquelle vous avez le droit d'être fiers, mais c'est aussi pour vous une très lourde responsabilité.

Lourde responsabilité parce que la construction des autres postes dépendra de la réussite du vôtre. On attend avec anxiété en Saskatchewan et en Alberta les résultats de votre expérience. Ce n'est pas seulement l'avenir de votre poste que vous avez entre les mains, c'est en même temps l'avenir de tous les autres postes. Il vous appartient de prouver que les postes de Radio françaises sont viables dans l'ouest. Mais j'ai confiance dans la prudence et dans le sens des affaires de vos chefs. Ils ont déjà fait leurs preuves, ils ne failliront pas à la tâche.

Quant à vous qui m'écoutez ce soir à la radio, vous avez aussi votre devoir à remplir envers le poste. Les maisons d'affaires, qui par leurs annonces lui permettent de vivre, ne continueront à annoncer que si elles y trouvent leur compte. C'est à vous de favoriser ces maisons d'affaires par vos achats, et de prendre les moyens de le leur faire savoir.

Ecrivez souvent pour dire votre approbation des programmes. Ce sont, je le sais, des recommandations qui vous ont déjà été faites, et si je les reprends à mon compte, c'est que je désire de toutes les forces de mon âme la réussite de votre poste, qui est nécessaire pour permettre la construction des autres postes.

Ces postes, ce sont les compléments indispensables de votre armature de défense nationale.

Aux séances du Congrès d'aujourd'hui, les délégués de Québec ont été vivement impressionnés par le nombre des congressistes et par l'importance des questions traitées. C'est un congrès qui fait honneur à votre Association d'Education. Et planant par-dessus l'atmosphère des séances, il me semblait apercevoir les grandes figures des glorieux disparus; quelques-uns de ceux qui par leurs luttes ont permis les triomphes d'aujourd'hui: les Provencher, les Taché, les Langevin, les Prendergast, les Prud'homme et d'autres encore qui du haut du ciel intercèdent et prient pour vous.

Et faisant un rapprochement avec les vivants, chefs d'aujourd'hui, dont quelques-uns ont déjà leurs noms dans les pages de votre histoire, les Béliveau, les Marion auquel vous rendez cette année un hommage bien mérité, le chef actuel de votre diocèse, Mgr Cabana qui suit les traces de ses illustres prédécesseurs, et plusieurs autres encore que vous connaissez bien, je constate que les chefs d'autrefois ont de dignes successeurs. Un groupe si bien dirigé qui nous donne un spectacle aussi émouvant que celui du congrès d'aujourd'hui peut subir des défaites passagères, il ne peut pas disparaître. Le drapeau de la race est entre bonnes mains. Manitoba Français, terre classique des luttes sublimes librement consenties, au nom de Québec je te salue!

C'est parce que la vieille province en est convaincue qu'elle a avec l'Ontario Français souscrit au dessus de $200,000. C'est parce que vous en êtes convaincus vous-mêmes que dans les trois provinces vous avez fait des sacrifices pour leur construction. Il faudra maintenant les faire vivre et consentir, s'il le faut, de nouveaux sacrifices. La cause en vaut la peine.

Mais je n'ai pas d'inquiétude. Dans une province où légalement le Français est banni de l'école, mais où il se tient publiquement des examens de Français, dont les résultats paraissent en premières pages de votre journal; dans une province où le Français est banni de l'école, mais où on trouve des visiteurs pour veiller à l'enseignement de ce même français; dans une province où depuis 50 ans on subit bien des luttes sans jamais capituler, le poste Radio-St-Boniface est en parfaite sécurité, et je lui souhaite longue, très longue et très heureuse vie.



Le 16ème Congrès de l'Association d'Education . . .

(Suite de la neuvième page)

Rapport financier, par M. C. Prud'homme

Votre conseil d'administration a l'honneur de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de Profits et Pertes des deux exercices financiers de douze mois chacun, le premier qui a pris fin le 31 mai 1945, le second, le 31 mai 1496, tels que préparés par notre vérificateur, M. Roméo Dubreuil.

BILAN AU 31 MAI 1945

Actif:		
Banque Can. Nat.		$3,455.85
Bons du Dominion		1,950.00
Certificats d'Epargne de guerre, valeur au 31 mai 1945		426.18
Caisse Populaire de St-Boniface		250.00
Prêts		766.77
Bibliothèque (inventaire au 31 mai 1945)		850.11
Bib. pédagogique		45.90
Intérêts accrus - Bons		15.15
Payé d'avance: —		
Papeterie et imp.		125.80
Assurance		15.05
		$8,239.53
Passif:		
Bourses payables (Rés.)		$ 865.00
SURPLUS: —		
31 mai 1944	$6,551.81	
Profit Ex. B	822.72	7,374.53
		$8,239.53

EXHIBIT "A"

Bilan au 31 mai 1946

Actif:		
Banque		$ 4,426.78
Caisse		37.55
Bons du Canada		1,950.00
Certificats d'épargne de guerre		440.46
Caisse Populaire de St-Boniface		250.00
Prêts		456.46
Bibliothèque (inventaire au 31 mai 1946)		1,179.19
Bib. pédagogique		45.90
Ameublement		427.47
Intérêts accrus - Bons		15.15
FRAIS DIFFERES: —		
Réparations - local		1,238.75
Papeterie (inventaire)		46.78
Ass. payée d'avance		16.07
		$10,530.56
Passif:		
Bourses payables (Rés.)		$ 865.00
Bourse - M. Marion (en fidéicommis)		1,132.70
SURPLUS: —		
31 mai 1945	$7,374.53	
Profit Ex. B	1,158.33	8,532.86
		$10,530.56

EXHIBIT "B"

Relevé des revenus et dépenses 1er juin-44 au 31 mai-45

Revenus:	
Contributions	$ 4,246.48
Sou de l'écolier	702.68
Dons	103.75
Loyer	170.67
Concours de Français	294.00
Intérêts - prêts	12.42
Intérêts - Bons et Cert.	63.87
Intérêts - Banque	17.68
Bonis, Caisse Pop. St-B.	8.11
Festival B. Chanson	97.50
	$ 5,717.16
BIBLIOTHEQUE: —	
Ventes	881.63
Achats de $1,207.92 plus inventaire 31 mai-44 de $348.44 et moins celui de 31 mai-45 de $850.11	706.25
Total - Bibliothèque	175.38
Total des revenus	**$ 5,892.54**
Dépenses:	
Loyer	$ 300.00
Salaire - secrétaire	1,380.00
Salaires - visiteurs	800.00
Dons	245.00
Concours de Français	545.94
Frais des visiteurs	134.70
Frais - perception	163.27
Papeterie et impress.	147.92
Sou de l'écolier	420.77
Ecoles pauvres	1.65
Assurance - mobilier	3.82
Téléphone	76.51
Lumière	29.34
Timbres	123.50
Congrès	203.42
Congrès pédagogique	48.80
Dépréciation - ameubl.	32.07
Nécessaire du bureau	29.68
Vérification	15.00
Messes	10.50
Lavages du bureau	22.50
Dépenses - délégués, visiteurs, etc.	64.24
Repas - Normaliennes	64.00
Festival B. Chanson	124.74
Calendriers	61.25
Cautionnement	5.00
Abonnements	4.00
Dépenses diverses	12.20
Total des dépenses	**$ 5,069.82**
PROFIT pour la période	**$ 822.72**

EXHIBIT "B"

Relevé des revenus et dépenses 1er juin-45 au 31 mai-46

Revenus:	
Contributions	$ 4,091.40
Sou de l'écolier	1,036.85
Dons	87.50
Loyer	223.89
Concours de Français	102.00
Intérêts - prêts	14.77
Intérêts - Bons et Cert.	73.78
Intérêts - Banque	21.06
Bonis, Caisse Pop. St-B.	12.73
Festival, B. Chanson	488.00
	$ 6,151.98
BIBLIOTHEQUE: —	
Ventes	$ 1,393.90
Achats de $1,301.18 plus inventaire 31 mai-45 de $850.11, et moins celui du 31 mai-46 de $1,179.19	972.10
Total - Bibliothèque	421.80
Total des revenus	**$ 6,573.78**
Dépenses:	
Loyer	$ 428.48
Salaire - secrétaire	1,380.00
Salaires - visiteurs	800.00
Dons	463.54
Concours de Français	408.12
Frais des visiteurs	128.46
Frais de la perception	130.55
Papeterie et impress.	217.99
Sou de l'écolier	650.51
Ecoles pauvres	5.24
Assurance mobilier	5.79
Téléphone	120.13
Timbres	135.00
Lumière	21.92
Congrès	4.05
Congrès pédagogique	6.00
Nécessaire de bureau	32.13
Vérification	15.00
Messes	7.00
Lavages du bureau	34.30
Dépenses - délégués, visiteurs, etc.	34.05
Repas - Normaliennes	25.29
Festival B. Chanson	338.04
Cautionnement	5.00
Abonnements	4.00
Dépenses diverses	14.92
Total des dépenses	**$ 5,415.45**
PROFIT pour la période avant déduction faite pour dépréciation sur l'Ameublement	**$ 1,158.33**

Comme vous pouvez le constater, les deux derniers exercices réflètent une amélioration dans l'état de nos finances.

L'amélioration de la situation générale du groupe français, ainsi que de nouveaux rouages et d'anciens améliorés, ont contribué à augmenter notre actif et nos profits.

Il nous reste à vous donner quelques explications sur les divers comptes indiqués au bilan de l'exercice se terminant le 31 mai 1946.

ACTIF

Le compte "Banque" figurant au bilan pour $4,426.78 comprend nos disponibilités, moins $1,132.70, argent en fidéicommis qui trouve sa contre-partie au passif.

Les postes: Bons, Dominion du Canada $1.950.00; Certificats, épargne de guerre $440.46, et Caisse Populaire de St-Boniface $250., composent notre portefeuille.

Le poste "Prêts" $456.46, représente les argents prêtés aux normaliens et normaliennes, moins les remises sur prêts.

Les postes: Bibliothèque $1,179.-19, et Bibliothèque pédagogique $45.90, représentent le coût d'achat des volumes sur nos rayons. Ce nouveau service, tout en ayant comme but principal d'aider notre personnel enseignant à se procurer des livres français, accuse un profit de $421.80. Le succès de cette entreprise revient, en grande partie, à notre secrétaire, ainsi qu'à ses collaborateurs et collaboratrices du personnel enseignant.

Sous le titre de "Frais différés", "Dépenses réparations-nouveau local" $1,238.75, apparaît un nouveau poste au bilan, créé par la pénurie du logement.

L'Association qui, depuis nombre d'années, avait son siège social et son secrétariat dans l'édifice Gevaert, propriété de la Banque Canadienne Nationale, s'est trouvée dans l'obligation de quitter cet édifice; le nouveau propriétaire occupe maintenant notre ancien local.

Après de nombreuses démarches, notre Association a pu obtenir des bureaux répondant à nos besoins, dans l'édifice Huot, porte voisine de l'édifice Gevaert. Ce local, anciennement occupé par un magasin, nécessitait de fortes réparations. Nous avons obtenu un bail de cinq ans, au taux de $35.00 par mois. L'Association assume les frais de réparations; le tout a été rénové en deux bureaux et une salle de réunion.

Un bureau est sous-loué au taux de $25.00 par mois. Le loyer se chiffre donc, aux frais de rénovation et intérêts, à $58.77 par mois, moins $25.00 de notre sous-locataire, soit à $33.77. Dans les circonstances actuelles, ce montant nous semble raisonnable.

PASSIF

"Bourses payables (réserve)" soit $865.00, représentant des bourses décernées à des lauréates qui n'ont pas encore commencé leurs études pédagogiques. Le surplus de $8.532.86 ne demande pas d'explications.

Remarques

Les contributions pour le dernier exercice financier accusent une diminution de $155.08 sur l'exercice précédent; par contre, le Sou de l'Ecolier a excédé de $334.17 le montant de l'avant-dernier exercice.

Le Concours de français constitue une dépense appréciable, les revenus, c'est-à-dire les prix et les dons, se chiffrent à $102.00, et les dépenses à $306.12.

Le Festival de la Bonne Chanson, tout en étant une oeuvre de formation française, intéresse toujours le trésorier, surtout lorsque le couronnement de cette entreprise requiert une salle qui puisse loger quatre mille auditeurs au coût de $240.00. Les dons et la vente des billets nous ont rapporté $448.00, et les dépenses se chiffrent à $338.04, soit un profit de $149.96.

Comme vous pouvez le constater, le compte de Profits et Pertes accuse un profit de $1,158.33 pour le dernier exercice financier; ce montant est porté au bilan et augmente notre surplus. Nous aurons probablement à toucher à ces argents sous peu pour aider à défrayer les appointements d'un agronome à l'école moyenne d'agriculture d'Otterburne. En effet, votre Conseil d'Administration a voté la somme de $500.00 qui doit être versée au cours de la nouvelle année scolaire.

L'établissement d'une école moyenne d'agriculture à Otterburne résulte d'un voeu du dernier Congrès.

Votre Conseil d'Administration recommande l'adoption des rapports financiers tels que préparés par notre vérificateur, M. Roméo Dubreuil.

Charland PRUDHOMME,
trésorier.

AU CONCOURS DE RADIO-SAINT-BONIFACE



Les dirigeants de Radio-Saint-Boniface ont organisé récemment un grand concours sur le thème suivant: "Pourquoi Radio-Saint-Boniface a-t-il été fondé?" Près de 7,000 réponses furent envoyées. Le prix — un radio-phono — fut gagné par le jeune **Jean Nolette** de Sainte-Agathe, Man. Il fut remis au gagnant le soir de la St-Jean-Baptiste. Un choeur de jeunes filles exécutèrent quelques chants. On voit sur cette photo les jeunes filles qui chantèrent à la radio et M. H. Bergeron remettant au jeune Nolette le radio-phono qu'il vient de gagner.

L'Ecole moyenne d'Agriculture, par le R. P. J. Chartrand, c.s.v.

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

Il y a quelque temps je recevais de l'Exécutif de l'Association la double invitation d'assister au Congrès et de vous faire une allocution. J'ai accepté la première avec un grand plaisir et la seconde avec un peu d'hésitation. En temps ordinaire, je n'ai pas de facilité à préparer une allocution, encore plus aujourd'hui, pour une assemblée aussi imposante.

Toutefois, je ne peux pas faire autrement que de remercier l'Exécutif de cette double invitation et de m'avoir offert l'occasion de vous parler d'un sujet qui me tient bien au coeur: de l'Ecole Moyenne d'Agriculture.

Le 11 septembre prochain, nous ouvrirons nos portes à de nouveaux élèves dans notre modeste école: la Maison St-Joseph. Nous aurons, ou plutôt, vous aurez votre Ecole Moyenne d'Agriculture.

C'est un projet que caressaient depuis longtemps nos dirigeants civils et religieux, parce qu'ils le sentaient vital pour le pays et surtout pour notre race.

Remarquez en passant que dans la solution de tous vos problèmes, vous trouverez, à côté de l'Etat, le clergé.

Si l'Etat a tout à attendre de l'heureuse solution de ces problèmes temporels, nos évêques, nos prêtres n'ont rien de tangible à escompter de cette aide qu'ils vous apportent. Ce n'est pas parce qu'ils ont besoin de vous, qu'ils viennent à vous, mais plutôt parce que vous avez besoin d'eux. Rien de ce qui vous intéresse, Messieurs, n'est étranger au prêtre.

Aussi, quand il s'agit de donner aux fils de cultivateurs une instruction qui soit à la fois la plus pratique, la plus utile, la plus complète, nos évêques, vos prêtres proposeront une méthode, un projet qui seront toujours des plus heureux.

Les gouvernements des diverses provinces du Canada ont essayé depuis longtemps de trouver une solution au double problème de la désertion des campagnes et du marasme dans lequel se débat la classe agricole. Dans les provinces anglaises, en Alberta par exemple, en 1913 le gouvernement ouvrait six écoles d'Agriculture. De ces six écoles, quatre sont disparues, une cinquième vivote, une autre continue de remporter des succès.

Dans la province de Québec, outre les quatre écoles supérieures d'Agriculture, il y a actuellement, dix-neuf écoles moyennes qui sont en pleine activité, et d'autres doivent s'ouvrir encore.

Ces résultats encourageants obtenus dans la province canadienne-française, ont attiré l'attention des provinces anglaises et du pays voisin qui ont mené des enquêtes sur le fonctionnement de ces écoles.

Remarquez encore que c'est la seule province où l'éducation est sous le contrôle de l'Etat et du clergé.

C'est une de ces écoles que nous voulons transplanter dans le Manitoba.

Monseigneur l'Archevêque et l'Association des Canadiens français ont obtenu de nos supérieurs que les Clercs de St-Viateur d'Otterburne fassent l'essai à Otterburne de ce projet qui était depuis longtemps dans les esprits.

Et tout d'abord pourquoi notre Ecole d'Agriculture s'appelle-t-elle Ecole Moyenne? C'est parce qu'elle tient le milieu entre l'école primaire et l'école supérieure d'Agriculture.

Pour y entrer il faut avoir fini son cours élémentaire. Chez nous, nous acceptons les élèves qui ont fini leur VIIème grade. Nos élèves auront donc de 15 à 18 ans. C'est l'âge où l'enfant a suffisamment d'instruction et de maturité pour profiter largement des notions qui seront offertes à son esprit. Mais, me direz-vous, quel est le but et le fonctionnement ou caractère de cet enseignement agricole? J'y réponds, en m'inspirant largement de M. J.-C. Magnan.

Ne l'oublions pas, l'Ecole moyenne a pour but:

1.—de donner une préparation professionnelle aux jeunes cultivateurs désireux de gagner leur vie sur une ferme, en pratiquant l'agriculture;

2.—d'initier la jeunesse rurale à la science théorique et pratique de leur métier et aux lois naturelles qui régissent l'agriculture;

3.—de compléter leur éducation et leur instruction générales, pour les hausser au niveau des exigences actuelles de leur profession, c'est-à-dire, former des cultivateurs plus éclairés, plus coopérateurs, et en faire une élite qui contribuera à l'émancipation économique et sociale de nos campagnes.

En somme, le but de l'Ecole est de former de bons cultivateurs, de bons citoyens, de bons chrétiens.

Vous le voyez, ce sont des fils de cultivateurs qui veulent continuer la profession de leurs pères, que nous recrutons pour notre école.

S'il s'en trouve qui ont des dispositions, des talents, des moyens d'entreprendre des études classiques au Collège ou au Juniorat, ceux-là ne sont pas pour nous. Nous n'en voulons pas, ils seront trop utiles pour leur race et leurs frères dans la profession qu'ils embrasseront.

Retenez encore que le genre d'études que nous offrons à vos enfants ne servira pas de préparation à l'enseignement agricole supérieur. Ce ne sont pas des agronomes, des spécialistes, des chercheurs, des professeurs, mais plutôt des cultivateurs plus instruits et plus attachés au sol et à leur profession.

Quel sera le caractère de cet enseignement agricole?

Le futur cultivateur aura à exploiter une ferme et en vivre. Il importe donc que le cours de l'Ecole soit à la fois de caractère théorique et pratique.

Ce serait un crime de lèse-majesté ou au moins la plus déplorable erreur que de rabaisser la profession agricole au rang de vulgaire métier manuel ou de misérable gagne-pain. L'agriculture est une profession et l'une de celles qui reposent tout d'abord sur le plus grand nombre de sciences éprouvées et nécessaires à son succès. L'Agriculteur averti est un physicien, un chimiste, un biologiste, un mécanicien, et encore....

De plus il faut comprendre que les données ou la théorie de l'agriculture sont la résultante des lois naturelles et des découvertes profitables et nécessaires au succès de ce métier. La théorie saine éclaire et explique la pratique qui se transforme sans cesse, grâce aux ambitions et progrès de la science. Quand on se contente de la pratique sans se soucier de la théorie qui l'explique, on s'expose à la routine et à des déboires. La théorie c'est toute la raison et l'explication des phénomènes et méthodes agricoles; c'est la connaissance de toutes les sciences qui éclairent et font comprendre les forces de la nature qui opèrent constamment dans le règne animal, végétal et minéral.

La théorie est la pratique expliquée et raisonnée: c'est le "pourquoi" en agriculture. Il est donc indispensable qu'elle ait sa place marquée dans un programme d'Ecole d'Agriculture.

Le caractère pratique de l'enseignement fait pendant au caractère théorique. Nous appelons "pratique agricole" l'ensemble des méthodes, des procédés dont l'utilité et l'efficacité ont été éprouvées par l'expérience.

La pratique d'aujourd'hui n'est que la théorie d'hier, appliquée déjà par la tradition. Le caractère pratique de l'enseignement signifie l'adaptation du programme aux réalités de la ferme et de la vie rurale.

Il veut dire aussi que l'Ecole doit initier l'élève aux travaux des champs, des étables, poulaillers, ruchers, jardins, etc., au maniement des outils, etc.

Tout ce qui se passe et se fait sur une ferme moyenne est donc enseigné théoriquement aux élèves, selon leur degré d'instruction et d'avancement.

A côté de l'enseignement technique de l'agriculture, on fera place dans le programme, à la formation morale, civique et sociale. La personne humaine n'a pas uniquement besoin pour s'épanouir et vivre du seul confort matériel. Il importe que le cultivateur comprenne la grandeur, la beauté et les joies de sa profession et ressente pour son genre de vie intelligente et libre, une légitime fierté et un amour, sans lesquels il ne peut être vraiment heureux et attaché à sa propriété.

L'Ecole verra aussi à développer avec le plus grand soin, les aptitudes physiques, intellectuelles et morales des élèves, pour les préparer à remplir demain, les tâches que la société agricole leur imposera dans l'avenir.

En résumé, la formation générale des élèves, à base de morale chrétienne, sera orientée vers la vie rurale et complétée par une pratique s'appuyant dans la mesure du possible, sur des notions d'ordre scientifique. Dieu aidant, nous aurons atteint notre but, en formant des jeunes gens qui ne seront pas dépaysés et déclassés en retournant sur la ferme paternelle, et qui deviendront des cultivateurs honorables et bien préparés à faire donner à la terre ce que l'on attend d'elle.

LE JOUR ATTENDU . . .



On voit sur cette photo quatre personnes qui prirent une part active dans l'organisation du concours de Radio-Saint-Boniface. On remarque de gauche à droite, M. Louis La Rivière, maître de poste à St-Boniface, M. le Dr H. Guyot, président de Radio-St-Boniface, M. L. Leprohon, gérant du poste, et M. Del Genthon, bien connu des radiophiles.

Hommage à M. J.-A. Marion, par M. H. Daignault

M. le président, Excellences, MM. du Clergé, Mesdames et Messieurs,

Encore une fois on me prend au dépourvu. On me demande de présenter les hommages de l'Association à notre président, et l'on me donne quatre jours pour y penser, dont deux pris par le congrès où je suis délégué. Il me restait donc bien peu de temps pour une préparation de ce genre. Heureusement que lorsqu'on doit parler de M. Marion, il y a toujours beaucoup de bien à dire.

Faisons tout d'abord un brin d'histoire. En 1882, un jeune homme, rempli de courage et d'allant, laissait les bords du Saint-Laurent pour venir tenter fortune à la Rivière Rouge, ou plutôt, à St-Boniface qu'il n'a pas quitté depuis. J'ai nommé Albéric Marion, le digne président de notre Association et l'homme de toutes les bonnes oeuvres. C'était l'homme suscité par la Divine Providence pour soutenir de sa combativité, qui ne faillit jamais, les efforts constants mais souvent précaires de ses compatriotes dans leur lutte pour la défense religieuse et nationale. Nous ne le suivrons pas dans sa carrière industrielle où il a cependant fait sa marque. Ce qui est plutôt de nature à nous intéresser ce soir, c'est son magnifique travail dans tous les aspects de la cause éducationnelle.

J'ai mentionné plus haut l'année 1882, l'année de la grande inondation. Année symbolique, car M. Marion devait plus tard, pour le bénéfice de ses compatriotes, déverser sans compter les flots vivifiants de sa sage initiative et de sa généreuse coopération. Il serait puéril d'essayer de rappeler dans une courte allocution de ce genre les multiples faits et gestes de notre dévoué président, soit qu'il s'agisse d'une supplique nécessaire auprès des autorités provinciales dans la lutte pacifique pour la défense de nos droits lésés, soit qu'il s'agisse du redressement d'une injustice criante. Dans ce dernier cas, il ne craignait pas de parler haut et de dire leur fait au sous-ministre et même au ministre d'Education qui le craignaient et le respectaient. Citons deux faits typiques entre mille:

Un jour, l'inspecteur des hautes études faisant sa visite dans nos deux académies, s'aperçut qu'on faisait la prière pour commencer et finir la classe. Pour lui, c'était insupportable. Il admettait bien qu'on parlât de chats et de chiens en classe, mais de Dieu, le Maître Eternel et Créateur de toutes choses, non. Il en parla au sous-ministre en disant qu'il mentionnerait le fait dans son rapport. N'en faites rien, lui fut-il répondu, car ce serait la guerre avec Marion et nous n'aurions pas la plus belle part. Et malgré de telles énormités, l'on se proclame un pays chrétien!

Un autre jour, un R.P. Oblat, plein de zèle mais jeune d'expérience, qui exerçait son ministère en territoire non organisé à l'ouest des lacs, s'amène au bureau et demande à voir le président pour affaire pressante, disait-il. Je lui dis que M. Marion était retenu chez lui, malade, et sous les soins du médecin. Mais je m'aperçus bien vite que j'étais en face de la volonté tenace de l'homme de Dieu qui veut bien ce qu'il veut. J'eus beau dire et faire, il me fallut, bon gré mal gré, appeler M. Marion qui se récusa d'abord en rejettant naturellement le blâme sur la faculté qui, soi disant, le retenait prisonnier. Cependant, non convaincu par ces raisons qui le laissaient froid, le Révérend Père continua ses instances, tant et si bien que M. Marion dut s'exécuter en murmurant, "Allons-y, cela est sans doute inutile, mais j'espère que Dieu m'en tiendra compte." Et nous voilà en route pour le Département. Il s'agissait, dans l'espèce, de faire transporter une bâtisse au centre de la population, aux frais du Département, pour en faire une école, la rendre habitable et de payer le salaire d'une institutrice de notre choix. C'était demander beaucoup. Néanmoins, notre président s'attela à cette tâche et après bien des démarches et des refus, il obtint du Département de solder tous les frais, bien qu'ils fussent plus élevés que ceux computés au premier abord, grâce aux exigences intarissables du Révérend Père. Aujourd'hui, les Ministres sont changés et le Révérend Père exerce ailleurs son saint ministère, et fait peut-être bâtir d'autres écoles, mais l'école de Ready Creek demeure, et le français et le catéchisme y sont enseignés. M. Marion a siégé sur l'exécutif de l'A.C.F.M. depuis le premier congrès de 1916, et il en est le président depuis dix ans. Ses connaissances étendues et sa profonde expérience en matières scolaires en font un auxiliaire si indispensable qu'il serait difficile à remplacer.

D'aucuns penseront peut-être que ça doit coûter cher un président comme celui-là. Eh bien, comme ancien secrétaire, je puis vous certifier que jamais M. Marion n'a présenté une facture pour ses frais d'essence, l'usage de son auto et ses courses personnelles, quand il s'est agi de travailler pour le bien et l'avancement de la cause sacrée de l'éducation. Et j'en appelle à toute la population française du Manitoba qui peut appuyer mon dire, car tous ont pu, de façon indirecte quelquefois, sentir les effets de sa générosité.

Et que dire de son long stage à la Commission Scolaire de St-Boniface où il siège depuis 42 ans, et dont il préside les assises depuis 32 ans? Pendant tout ce temps, il n'a subi que 3 élections. C'est dire que là aussi on sait reconnaître les services éminents qu'il a voulu rendre dans l'intérêt des siens.

Mentionnons ici qu'il fut membre-fondateur de l'A.C.M. en 1907, qu'il siège sur l'exécutif de cette Association depuis 1918, et qu'il en fut le président pendant deux ans. Rappeler tous les services qu'il a su rendre sur ce théâtre est chose impossible aujourd'hui, mais en est-il besoin, quand vous tous avez été les témoins de ses activités? On peut se demander ce qui serait advenu aux conventions générales des Commissaires d'Ecoles si M. Marion n'eut été là pour donner la voie à suivre et pour parler pour nous.

N'oublions pas non plus qu'il est membre du Bureau des Aviseurs depuis 1940, où il surveille nos intérêts, n'en doutons pas. J'ai essayé de placer devant vos yeux, Mesdames et Messieurs, la carrière fructueuse, en raccourci naturellement et moins les détails, de notre dévoué président. J'ai dit la carrière, c'est la vie que j'aurais dû dire, car enlevez 42 ans d'une vie humaine, dans la force de l'âge, et que reste-t-il? Et c'est tout cela que M. Marion nous a donné dans sa robuste volonté de servir les siens.

M. le Président, c'est le moment de vous dire la pensée qui, partie du cerveau et réchauffée au coeur de chacun de nous, remonte à nos lèvres pour vous exprimer notre plus chaude reconnaissance. C'est toute la province de langue française et catholique qui vous offre bien sincèrement ses profonds remerciements et son estime inaltérable pour les heures de repos que vous lui avez sacrifiées, et pour les efforts et les démarches acceptés sans compter, et que vous n'avez jamais épargnés. Dans la lutte, vous avez pu éprouver des déboires. C'était inévitable et nous en avons souffert avec vous, mais il y eut également des victoires, qui ont réchauffé nos coeurs et qui auront un lendemain, il n'en faut pas douter.

Si, tout à l'heure, vos compatriotes reconnaissants vous offrent un témoignage plus tangible que mes paroles, de leur franche et profonde estime, acceptez-le sans hésitation, M. le Président, vous l'avez grandement mérité.

Pour finir, un dernier voeu. Que le Divin Maître dans son infinie bonté laisse descendre sur vous et les vôtres, ses bénédictions et vous conserve encore de longues années parmi nous, et daigne vous accorder les douces consolations d'une vie bien remplie, en attendant la récompense céleste.

A RADIO-SAINT-BONIFACE



(Photo Albert Mousseau, St-Boniface, Man.)

S. E. le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., de passage aux studios de Radio-Saint-Boniface, a bien voulu signer le livre des visiteurs.

Chant en l'honneur de M. J.-A. Marion

"OCTOGENAIRE"

I

Pour le sûr, il nous étonne,
Ce Monsieur Mari-on-là.
Vraiment l'âge qu'on lui donne,
Est-il bien celui qu'il a?
Si c'est la quatre-vingtaine,
Il a quatre-vingt... printemps...
Ou plutôt, toujours en veine,
Il a... quatre fois vingt ans!

II

Par l'action et la parole
Il mena le bon combat.
Il va encore à l'"école";
C'est pour ça qu'il vieillit pas!
Il ne reste pas en panne,
Marche ferme à tous les vents;
Portera, peut-être, canne
Vers... quatre-vingt-dix-neuf ans!

III

Il va voir ses commissaires,
Et leur fait des "règlements",
Puis il court au Ministère;
Ca, c'est son "département".
Il n'est pas facile à suivre;
Il fatigue son auto...
Quand on lutte pour survivre,
On en meurt pas de sitot.

IV

"Je lui garde, dit Saint Pierre,
"Un fauteil... présidentiel
"Au milieu des Commissaires,
"—Car on en rencontre au ciel.
"J'ai bien hâte qu'on l'honore,
Mais c'est pas pour à présent;
"Songez qu'il n'a pas encore
"Passé quatre-vingt-trois ans!"

Paroles du R.P. L. Hardy, S.J.

➡ M. l'abbé Antoine Eschambault

(Suite de la première page)

activité catholique au Manitoba, ...maine religieux, scolaire, post-...olaire, historique, national.

"Tu es sacerdos in aeternum!" ...a es prêtre pour l'éternité; a-t-...l chanté probablement à sa pre-...ière messe, et cette parole dut ...ppeler l'éminente dignité et la ...andeur incomparable du sacer-...ce. Tel est l'exposé fort bien ex-...iqué qui fit voir comment "le ...être est essentiellement ambas-...deur du Christ auprès des hom-...es et médiateur pour établir en-...e le ciel et la terre un courant ...vie spirituelle. "Donner Dieu ...x hommes, et mener les hom-...es à Dieu. Prêcher la doctrine ...i éclaire les intelligences, la ...orale qui dirige les volontés. ...dministrer les sacrements qui ...nnent la grâce aux âmes à sau-...r." Le prêtre est aussi sacrifi-...teur. "Le sacrifice est l'acte su-...ême du sacerdoce, l'expression ...plus significative de toute son ...tivité."

Jésus, le Souverain Prêtre, est ...divin Médiateur entre Dieu et ...s hommes et c'est l'Incarnation ...i a résolu le problème en lui ...rmettant de remplir parfaite-...ent ce rôle entre le ciel et la ...rre.

Ministre héritier de son esprit, ...prêtre est l'envoyé de Dieu à ...place de Jésus. "Alter Chris-...s". A lui sont conférés des pou-...oirs particuliers pour sauver ...s âmes.

Inspiré par cette doctrine sur ...grandeur incomparable et la ...blime dignité du prêtre, le Jubi-...ire voulut toujours "servir son ...iocèse dans toutes les sphères de ...apostolat sacerdotal."

Le chant du "Te Deum" ter-...ina la cérémonie religieuse.

Diner

Après le diner qui fut servi aux ...ignitaires ecclésiastiques et au ...lergé, à l'Archevêché, M. l'abbé ...I. Lapointe, curé de St-Alphon-...e, se fit l'interprète de tous ses ...onfrères, pour offrir les félicita-...ions de chacun à notre chance-...ier diocésain, à l'occasion de ses ...5 ans de prêtrise. Il loua son es-...rit de travail vraiment extraor-...inaire et sa haute intelligence ...ui l'ont fait coopérer à tant d'oeu-...res à la fois, sans jamais épar-...ner son temps quand il s'agis-...ait de venir en aide à ses con-...rères et aux autres. Il s'excuse ...e lui présenter un si modeste ...adeau, comme marque d'amitié ...econnaissante du clergé.

Remerciements du jubilaire

M. l'abbé d'Eschambault prend ...lors la parole pour remercier ...M. l'abbé Lapointe, de même que ...M. l'abbé Bellavance le prédica-...eur à la messe, pour les senti-...ents délicats et les compliments, ...oujours un peu exagérés en pa-...eille circonstance, dit-il, qu'ils ...ui ont exprimés au nom de tous. "Devant Dieu, poursuit-il, je suis ...profondément indigne de ces té-...moignages d'estime et d'amitié, ...mais c'est au caractère du prêtre ...que vous m'avez donné, Mgr Bé-...iveau, que s'adressent ces paroles ...e bienveillance".

M. d'Eschambault remercie Mgr Béliveau de toutes ses bon-...és à son égard, quand il eut à travailler dans son intimité et sous son administration. Il remercie également Mgr Cabana "toujours bon et délicat pour moi", mentionne-t-il. Il ne veut pas oublier Mgr Jubinville qui fut le prédicateur à son ordination, il y a 25 ans. Et il se réjouit du bienfait que la divine Providence lui a ménagé en amenant à St-Boniface, pour aujourd'hui "son ami et condisciple du Collège Canadien, à Rome", S. Exc. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal.

Le jubilaire termine en protestant de sa "bonne volonté, pour continuer à travailler pour le bien du diocèse et de l'Eglise", durant toutes les années à venir.

Mgr G. Cabana

S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de l'archidiocèse de St-Boniface, offrit ses voeux et ses félicitations au jubilaire. Il remercia également S. Exc. Mgr J. Charbonneau, archevêque de Montréal, pour la part qu'il avait prise dans l'organisation de la perception pour Radio-Ouest-Française dans l'archidiocèse de Montréal.

Mgr J. Charbonneau

Mgr Charbonneau est vivement applaudi quand il se lève pour parler. "Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui. Je venais en pèlerin; je voulais visiter la tombe de Mgr Provencher, de Mgr Taché, de Mgr Langevin ..." C'est en passant à Kenora, que Mgr l'Archevêque de Montréal vit sur un journal l'annonce de la fête de ce jour. "Je suis heureux, dit Son Excellence, de m'unir à vous, pour remercier mon bon ami, M. d'Eschambault, de tous les grands services qu'il a rendus au diocèse de St-Boniface".

Son Excellence rappelle des souvenirs de Rome alors qu'au retour de certaines visites, ils aimaient à discuter ensemble. Et Monseigneur ajoute: "M. d'Eschambault possède un esprit curieux, mais assez grand pour s'intéresser à tous les problèmes de la sainte Eglise. Et il a réussi, par son franc parler à gagner l'estime même de personnes qui ne sont pas de notre foi". Voilà pourquoi les sentiments qui animent son coeur à l'égard du Jubilaire sont faits de confiance constante et de sympathique amitié, car il sait les devoirs importants du chancelier dans un Diocèse.

Mgr Charbonneau souhaite à M. l'abbé d'Eschambault de poursuivre pendant de nombreuses années encore l'oeuvre de bien pour la sainte Eglise qu'il a remplie dans le passé "par amour pour Dieu".

Membres du clergé

Assistaient à la célébration de ce Jubilé LL. EE. NN. SS. A Béliveau, archevêque de St-Boniface, J. Charbonneau, archevêque de Montréal, G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, G. Murray, archevêque-coadjuteur de Winnipeg, Mgr W.-L. Jubinville, P.A.V.G., de St-Boniface, Mgr Henri Bernard, P.D., Mgr I. E. Zielonka, P.D., de Winnipeg, MM. les abbés P. Touchette, secrétaire de Mgr Charbonneau, P. Edouard Brunet, procureur du diocèse d'Ottawa, J.-H. Laniel, curé de Alfred, Ontario, A.-J. Bisson, de Lake Park, Minnesota, Agarnier, de Valleyfield; le R.P. M. Lavigne, O.M.I., provincial des Oblats de St-Boniface; le R.P. Lucien, Prieur de la Trappe de St-Norbert; les RR.PP. Willibrord, Pierre et Eleuther, des Capucins du Sacré-Coeur de St-Boniface, F. Faure, S.J., J.-P. Monahan, S.J., C.-J. Kelly, S.J., L. Hardy, S.J., M. Caron, S.J., Beaupré, S.J., A. Bertrand, S.J., R. Jacob, S.J., A. Veilleux, O.M.I., A. Jobin, O.M.I., G. Adam, O.M.I., Gauthier, O.M.I., E. Turenne, O.M.I., S. Prokop, O.M.I., P. Hilland, O.M.I., C. Lutowski, M.S., Yaworski, M.S., Gurka, M.S., Tétrault, des Pères Blancs; A. Champagne, C.I.R.C., E. Meehan, C.S.S.R., H. Bartley, C.S.S.R.; MM. les abbés E.-B. Rocan, J.-E. Derome, J.-A. Sabourin, J.-M. Mireault, J. Bellavance, H. Lapointe, A. Benoit, E.-A. Chamberland, L. Rivard, L. Primeau, A. Laurin, O. Bouvet, J.-S. Caron, L. Senez, L. Roy, J.-A. Brunet, D. McDougall, P. Picton, G. Poitras, U. Forest, E. Hébert, A. Dufort, A. Couture, A. Decosse, L. Blais, R.-G. Bélanger, J.-C. Massicotte, G. de Ruyck, J. Jolicoeur, E. Richard, E. Fontaine, C. Empson, C. Désorcy, L. Sabourin, M. Deniset-Bernier, et P. Raymond, sous-diacre.

On pouvait remarquer en plus des parents et amis du jubilaire, plusieurs représentantes des Soeurs Grises, des Soeurs des Saints Noms de Jésus, des Missionnaires Oblates de St-Boniface, des Petites Soeurs de la Ste-Famille.

Réception

Mecredi soir un groupe nombreux d'amis, tant de langue anglaise que de langue française, se réunirent dans la salle du collège de St-Boniface pour présenter leurs voeux au jubilaire. La séance était sous la présidence de l'hon. Sauveur Marcoux. Adressèrent la parole: le R.P. M. Caron, S.J., l'hon. S. S. Garson, l'hon. juge en chef de la province, M. McPherson, Son Honneur le juge Dysart, chancelier de l'université, M. Edmond Préfontaine, membre de la Chambre provinciale, Son Honneur le Maire George MacLean, M. S. Ludwiezynski, qui parla en polonais, et M. Marius Benoist.

M. l'abbé d'Eschambault répondit en français, en anglais et en polonais.

M. l'avocat Alfred Monnin lut les nombreux télégrammes de félicitations que M. l'abbé d'Eschambault avait reçus.

Biographie

M. l'abbé Antoine d'Eschambault naquit à Letellier, Man., le 15 octobre 1896, fils de feu le docteur Alexandre d'Eschambault et de feu Mme d'Eschambault (Corinne Marcotte). Il n'avait que 14 ans lorsque son père mourut, et c'est en cette même année, — 1910 — qu'il se dirigea vers le Petit Séminaire de St-Boniface, où il fit tout son cours classique. En 1917, il reçut son baccalauréat-ès-arts de l'Université du Manitoba, ainsi qu'une bourse Isbister.

Comme le jeune bachelier se destinait à la prêtrise, il se rendit à l'Université Laval de Québec pour y poursuivre ses études théologiques. En 1921, il obtint son doctorat en théologie, puis il revint à St-Boniface, où, le 10 juillet de la même année il reçut l'onction sacerdotale des mains de S. Exc. Mgr A. Béliveau, en la cathédrale. Son frère, M. l'abbé Alexandre d'Eschambault, fut ordonné à la prêtrise en même temps que lui. Il est décédé en 1929.

Séjour en Europe

Le nouveau prêtre fut envoyé à Rome où il fit des études en Droit canonique qui lui valurent l'obtention d'un doctorat, en 1923. Pendant son séjour en Europe il eut l'occasion de visiter plusieurs pays, entre autres la Pologne où il séjourna durant huit mois. Il s'appliqua à étudier la langue, les coutumes et la culture de ce peuple, de sorte que lorsqu'il revint à St-Boniface en 1924, les connaissances approfondies qu'il avait acquises des moeurs polonaises, lui permirent de rendre de grands services dans le diocèse. En effet, pendant 18 ans, il eut charge des missions d'East Selkirk et de Whitemouth, qu'il desservait régulièrement, en plus de remplir de multiples autres occupations.

Carrière féconde

M. l'abbé Antoine d'Eschambault a rempli une carrière des plus fécondes dans la prêtrise. Les oeuvres et les entreprises dont il fut l'âme sont si nombreuses qu'il est impossible de les relater toutes d'une façon complète. Dans le cadre d'un bref article de ce genre, nous devons nous contenter de les énumérer succinctement.

D'abord en 1924, il fut nommé secrétaire-aumônier de l'Union Canadienne, oeuvre à laquelle il se dévoua pour en faire un foyer d'activités françaises. En 1924, également, il fut nommé secrétaire de l'Archevêché de St-Boniface, poste qu'il occupa pendant dix ans. Depuis 1934, il remplit la fonction de chancelier de l'archidiocèse de St-Boniface. Il s'occupa d'histoire nationale locale, et organisa la Société Historique, dont il fut le secrétaire puis le président, depuis 1927. En 1938, il organisa les fêtes du centenaire de La Vérendrye, et fut président général de ces célébrations. Plus tard, la même année, il fut fait membre Manitobain de la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada.

M. l'abbé d'Eschambault présida aux fêtes du centenaire de Riel, de celui de l'arrivée de Mgr Taché et des Soeurs Grises, à la Rivière Rouge. Il s'occupe de la publication de tous les faits historiques sur le Manitoba Français.

Dans le domaine de l'éducation, le jubilaire s'est toujours appliqué, avec tact et prudence, à défendre nos droits et à faire valoir nos revendications auprès des autorités de langue et de foi étrangères aux nôtres. Toujours ses vues furent respectées, et ses demandes accordées.

Il fut membre de l'exécutif de l'Association d'Education pendant plusieurs années, visiteur des écoles, puis nommé membre du Comité des Aviseurs du Département d'Education en 1936. Il occupe encore ce dernier poste.

M. d'Eschambault fut l'instigateur du mouvement de l'Enseignement Postscolaire, section française, au Manitoba, et il a également aidé à fonder des branches de cette Société en Saskatchewan et en Alberta. C'est à lui que l'on est redevable des cours d'arts ménager et d'artisanat qui se donnent dans tous les centres français de la province, de même que de la distribution de films français, de musique française et de la bibliothèque française à St-Boniface.

Les hôpitaux catholiques l'ont nommé comme principal aviseur et conseiller, et les gardes-malades de l'hôpital de St-Boniface bénéficient de ses cours de religion. De plus, il est l'auteur d'un livre écrit en 1936, en anglais, intitulé "Eugenical Sterilization".

Pour tout ce qui a trait aux intérêts des nôtres au Manitoba, M. l'abbé d'Eschambault sert d'agent de liaison entre les chefs qui détiennent le pouvoir public et la population française du Manitoba.

La "Children's Aid Society of Eastern Manitoba" trouve en lui un directeur avisé, qui voit au bon fonctionnement d'une oeuvre aussi nécessaire.

Il préside également aux assises du Comité de l'Oeuvre des Bourses pour le Collège de St-Boniface, oeuvre qu'il a contribué à fonder, et dont le but est d'aider financièrement les jeunes gens qui ont les aptitudes voulues pour faire un cours classique, mais en sont empêchés, faut d'argent.

Depuis 1932, M. d'Eschambault est le directeur de la revue religieuse "Les Cloches".

La Société Historique possède depuis quelques années un Musée, dont M. d'Eschambault est le fondateur.

Enfin l'oeuvre la plus récente pour laquelle le jubilaire s'est dépensé sans compter, est celle de Radio-St-Boniface. Il organisa la perception au Manitoba, se mit en relation avec nos compatriotes de l'Est. Cette magnifique entreprise témoigne hautement des capacités de M. l'abbé d'Eschambault.

Voici, brièvement esquissée la carrière d'un prêtre zélé et d'un grand patriote. Puisse Dieu lui donner encore de nombreuses années pour qu'il continue, dans l'Ouest, l'oeuvre si belle qu'il a commencée.

M. l'abbé d'Eschambault a deux soeurs et un frère. Ce sont: Mme Philippe Guertin, de Winnipeg, Mme John Schimnowski, de St-Boniface, et M. Henri d'Eschambault, de St-Boniface, également.

Aux fêtes en l'honneur de M. l'abbé Antoine d'Eschambault



(Photo Albert Mousseau, St-Boniface.)

Plus de 400 personnes se sont assemblées au Collège de St-Boniface mercredi soir pour rendre hommage à M. l'abbé A. d'Eschambault. On remarque sur cette photo, l'hon. Sauveur Marcoux, M. l'abbé A. d'Eschambault, M. S. Ludwiczynski, S. Exc. Mgr A. Béliveau, l'hon. J. C. Dryden, ministre de l'Education, Son Honneur le juge L.-P. Roy et l'hon. S. S. Garson, premier ministre.

Hommage des enfants à M. J.-Aldéric Marion

A M. Joseph-Aldéric Marion, Chevalier de St-Grégoire, Président Général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Monsieur le Président,

En ce jour où toute la population franco-manitobaine se plaît à vous honorer et à vous offrir un témoignage de sa reconnaissance, nous, la jeunesse écolière, venons nous associer à nos aînés pour vous présenter l'hommage de notre estime et de notre gratitude.

Vous aimez les enfants, et, vous l'avez prouvé en maintes occasions, par vos fréquentes visites à nos écoles, par votre présence à nos petites fêtes, et, par les congés accordés. Toutes les fonctions publiques que vous remplissez, vous les avez acceptées pour défendre notre cause, pour donner à la jeunesse une éducation catholique et française.

Grâce à votre adresse et au prestige que vous avez acquis auprès des membres du département d'éducation, l'enseignement du français se maintient dans nos écoles! Grâce à votre qualité de chef, notre race se tient unie!

Le dévouement inlassable que vous exercez depuis plus de quarante ans vous a occasionné beaucoup de fatigues et d'ennuis, mais vous n'avez épargné ni votre santé ni votre temps pour accomplir la noble tâche que l'on vous a confiée.

Vous êtes, M. Marion, le modèle du vrai patriote qui ne se complaît pas à faire de longs discours pour être applaudi des nôtres, mais un lutteur qui fait face à l'adversaire fanatique et rusé sans broncher ni fléchir. Qu'importe si notre histoire n'enregistre pas vos faits prodigieux, nous que votre paternelle vigilance a si soigneusement protégés, proclamerons, sans fin, et votre nom et vos exploits.

M. le président, nous sommes les hommes de demain en qui germe le fruit de votre labeur. Quand votre main tremblante nous cèdera l'étendard, à votre exemple, nous le porterons le front haut avec cette fierté chrétienne et nationale qui vous a mérité l'admiration des enfants et l'éloge de vos compatriotes. Marchant sur vos traces, nous défendrons notre foi et notre langue.

Puisse l'Auteur de tous biens bénir nos voeux et récompenser votre zèle en faisant de nous des petits canadiens au coeur noble et généreux.

—Les Elèves des Ecoles Canadiennes-françaises du Manitoba.

LES ETATS BALTES SONT INCORPORES A LA RUSSIE

LONDRES — L'Union soviétique, donnant de l'expansion à son programme de reconversion du temps de paix, a accordé aujourd'hui une amnistie générale aux employés des services du Transport emprisonnés pour collaboration. De plus, elle s'est incorporé symboliquement les Etats Baltes.

Radio-Mouscou a annoncé que le Présidium du Soviet Suprême avait décidé d'appliquer la loi d'amnistie, adoptée en juillet 1945, peu de temps après la défaite de l'Allemagne, a un nombre indéterminé d'employés de chemins de fer et de la marine marchande, coupables d'avoir aidé les Allemands au cours de la guerre. Ces prisonniers retourneront à leur ancien emploi afin d'intensifier la reconstruction du pays.

Le Présidium a aussi décidé de modifier ses armoiries pour y inclure les noms des républiques de Lituanie, de Lettonie, d'Estonie, de Moldavie et de Carélie. Cette action ratifie symboliquement des gestes officiels posés précédemment.

Les trois pays baltes — Lituanie, Lettonie et Estonie — ont été formellement incorporés à l'Union soviétique comme républiques soviétiques, le 3 août 1940, après l'entrée des troupes russes dans ces pays. Les troupes allemandes délogèrent l'armée rouge des trois pays en 1941, mais les républiques baltes retombèrent sous la tutelle russe au retour de l'armée rouge.

Un nouveau bill aux Etats-Unis détruit la liberté d'enseignement

Les parents ont des droits sacrés en éducation.

CINCINNATI — Dans une lettre circulaire qu'il a adressée au clergé de son diocèse, S. Exc. Mgr John T. McNicholas, O.P., de Cincinnati, suggère qu'un plan en quatre points, élaborant les principes de base de la vraie éducation et d'une discipline de vie morale, soit mis à exécution immédiatement. Cette initiative fut lancée pour combattre le bill connu sous le nom de "Thomas-Hill-Taft Federal Aid to Education," qui doit être passé au Sénat américain, et qui refuse aux enfants des écoles privées de jouir des avantages dont les autres bénéficient.

L'Archevêque de Cincinnati, dans un discours qu'il fit dans cette ville au début du mois dernier, avait critiqué le bill "Thomas-Hill-Taft." Dans son message au clergé du diocèse, Mgr Nicholas demande que des clubs de discussions soient formés dans les paroisses dans le but d'étudier les différents aspects du problème, et pour que tous les paroissiens le connaissent à fond.

Droit antérieur à l'Etat

Dans le premier point du plan qu'il suggère, Mgr McNicholas fait remarquer que le droit que donne le mariage de procréer et d'élever des enfants ne vient pas de l'Etat, ni d'aucune autorité civile ou ecclésiastique, mais de Dieu. La théorie qui veut que l'Etat ou la Commission Scolaire ait des droits supérieurs et de priorité sur ceux des parents en ce qui concerne l'éducation de l'enfant, est tout à fait fausse. Toute loi basée sur cette théorie est condamnable en conscience et devant Dieu. Les parents, quelle que soit leur religion, doivent défendre leurs droits inaliénables et imprescriptibles; ils doivent résister à toute tentative d'affaiblir leur pouvoir et l'autorité de la famille dans l'éducation de leurs enfants.

Droits de la famille

Dans le deuxième point, Son Excellence fait remarquer que la famille est comme une petite société ayant des droits et des obligations qui lui appartiennent, indépendamment de l'Etat. Les parents, dit-il, doivent être libres d'éduquer leurs enfants comme ils l'entendent. Un Etat totalitaire ou soviétique ne reconnaît pas ce droit, car l'Etat fasciste russe a un système d'éducation tout à fait erroné, comme d'ailleurs il a des principes absolument faux sur toutes les choses qui tirent leur origine de Dieu, et qui nous sont transmises par la nature.

Devoirs de l'Etat

Dans le troisième point, Mgr McNicholas affirme que, de même que l'Etat est obligé d'aider une famille dans le besoin, de même il détient une responsabilité semblable en matière d'éducation. Les parents, qui ont le droit de faire instruire leurs enfants dans les écoles qu'ils choisissent, selon leurs croyances, devraient, s'ils en avaient besoin, recevoir l'aide voulue de l'Etat en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants, et cela indépendamment de leurs croyances religieuses. Voilà ce qui s'appelle la vraie liberté d'éducation. Le fait de refuser cette aide aux parents qui en ont besoin, constitue une tentative de séculariser ou de soviétiser notre système d'éducation.

Liberté de religion

En énonçant le quatrième point de son programme, S. Exc. Mgr McNicholas soutient que le fait de priver les parents de leur liberté en matière d'éducation constitue une violation indirecte à notre liberté de religion. Il ajouta qu'il y a des millions de catholiques qui sont obligés, en conscience, de faire éduquer leurs enfants selon les principes de la morale durant leurs années scolaires.

Dire aux parents pauvres que leurs enfants doivent fréquenter une école publique, s'ils sont incapables de payer pour l'éducation de ces mêmes enfants dans une autre école de leur choix, cela signifie que les gouvernants et les lois de l'Etat nous enlèvent toute liberté de religion.

La Grande-Bretagne luttera contre la prostitution

LONDRES — Pour aider à l'abolition du commerce de la prostitution en Grande-Bretagne, la police provinciale et la police de Londres cherchent à attirer les femmes qui ont fait partie des services auxiliaires de l'armée, dans les corps de police afin d'en former le noeud des escouades de moralité.

L'un des premiers gestes dans ce sens a été de changer la coiffure de ces dames, qui était un immense chapeau tombant au-dessus des oreilles, pour la casquette des corps auxiliaires féminins de l'armée canadienne.

Cette campagne de la police est appuyée par les organisations politiques, religieuses et sociales qui n'ont pas cessé de souligner à la population la gravité de la prostitution qui se répand rapidement, surtout parmi les jeunes filles.

Fiorello La Guardia gouverneur de Trieste

ROME — M. Fiorello La Guardia, ancien maire de New-York et actuellement directeur général de l'UNRRA, serait peut-être nommé, en temps opportun, gouverneur de l'Etat libre de Trieste, selon une rumeur rapportée par une agence italienne d'information. Cette nomination, ajoute-t-on, ne rencontrerait aucune opposition, ni en Italie où M. La Guardia est très populaire, ni en Yougoslavie où l'oeuvre d'aide aux Balkans est très appréciée.

Le tourisme va rapporter plus de $200,000,000

BROWNSBURG — Le Canada est maintenant un des premiers pays du monde au point de vue du tourisme et l'on estime que cette année, cette importante industrie lui rapportera plus de $200,000,000.

Il y a le chêne ou la rose

Au cours de notre existence, il nous est donné de voir quantités de paysages, tous plus magnifiques les uns que les autres, et que nous regardons, parfois avec une curiosité avide et un enthousiasme juvénile, quelquefois avec indifférence et apathie, le regard embrumé par le "terrible quotidien" qui ternit tout ce qu'il approche, et rarement, exceptionnellement, avec une attention qui fixe à jamais dans notre mémoire les détails qui les composent. Longtemps après, nous n'avons qu'à fermer les yeux un moment pour faire revivre ces paysages dans toute leur richesse et retrouver les impressions du premier contact.

Ce ne sont pas toujours les scènes les plus grandioses qui nous frapperont le plus; chez certains peut-être, le souvenir par exemple, des pics escarpés des Rocheuses, dorés par le soleil couchant, ou des vagues battant sans répit les rochers des côtes gaspésiennes, primera tous les autres. Le plus souvent, ce sera au contraire une vue simple et calme, peu remarquable en apparence, mais que nos sentiments personnels, notre émotion du moment, gravent profondément dans notre mémoire.

C'est ainsi que, avec la plus grande facilité, je me transporte à des milles de distance pour admirer de nouveau un coin de pays que j'ai regardé jour après jour, sans jamais me lasser, y découvrant à tout instant quelque chose d'inédit: un effet de lumière, une plante qui s'était épanouie au cours de la matinée, des nuages aux groupements harmonieux ou pittoresques, des oiseaux de passage venant se disputer avec les habitués de ce coin enchanteur, même le changement des saisons qui, à tour de rôle, transformaient complètement le visage familier des choses.

C'était un grand jardin, dont les allées bien soignées contournaient des groupements d'arbres géants ou des massifs d'arbustes, des pelouses impeccables, des bordures de fleurs aux couleurs innombrables, et dont les murs s'estompaient au loin, à la ligne de l'horizon, se perdant dans l'ondulation des collines. Oui, c'était un beau jardin, que j'ai appris à aimer après l'avoir longtemps regardé avec des yeux hostiles . . . C'est que, au début, je n'y voyais que les murs qui m'y retenaient prisonnière. Toute cette beauté ne m'apparaissait qu'encadrée par la bordure étroite d'une fenêtre, et d'une fenêtre d'hôpital. Il a fallu plusieurs semaines pour me réconcilier avec lui, et aussi, et surtout, l'influence d'une belle âme qui me voulait heureuse à tout prix et qui, dans ce but, m'a fait découvrir toutes les joies enfouies dans le beau jardin. Sans elle, que de choses j'aurais à jamais ignorées, que de beautés auraient passé inaperçues. C'est avec elle que j'ai compris, entre autre, cette belle pensée du chanoine de Bellune: "Tu marches sur des merveilles, et dans la graine que tu foules aux pieds, il y a le chêne ou la rose."

Depuis lors, je m'efforce de découvrir toutes ces merveilles, tous les chefs-d'oeuvre de la nature ,et c'est toujours une source intarissable de bonheur. Seulement, je n'ai jamais revu d'endroits plus enchanteurs que le grand jardin . . .

Alyne AUCLAIR.

Pour Vous, Mesdames

La profession de la garde-malade vient du Christ

(Suite)

L'école catholique d'entrainement

Il va sans dire que la jeune fille catholique qui aspire à la profession de garde-malade doit faire son cours d'entrainement dans une école catholique. Les autres écoles peuvent fournir un bon enseignement professionnel dans l'art de soigner les malades, sans doute, mais seule, l'école catholique peut donner l'éducation complète qui assure à la garde-malade la compétence exigée par sa profession.

Les écoles catholiques d'entrainement sont affiliées aux hôpitaux catholiques du Continent américain et de toutes les parties du monde.

Pendant son entrainement, dans nos hôpitaux, la garde-malade prend contact avec les religieuses dont tous les instants sont consacrés au service de Dieu et au soulagement de la souffrance. A ce contact, elles puisent des leçons de renoncement, d'obéissance, d'humilité, d'amour du devoir, et par-dessus tout, d'amour de Dieu et du prochain.

Une visite dans une chapelle d'hôpital, aux premières heures du jour, offre un spectacle inspirateur. Les gardes-malades en uniforme, accompagnées de leur directrice et du personnel de l'hôpital — pieusement agenouillées dans une prière silencieuse — prennent part au saint Sacrifice de la Messe, reçoivent le Pain des Forts et sollicitent la grâce, la force, la lumière, pour accomplir la tâche journalière.

Nécessité d'un noble idéal

Le mot le plus doux, le plus gracieux, le plus charmant de toutes les langues est: **mère**. Dans son volume "Art of Conduct for Nurses," le Révérend Père Garesché disait: "Let the nurse in training as well as the graduate bear in mind that the word 'nurse' is derived from the word 'nourish' . . ." et il ajoutait: "Le terme indique les devoirs d'une mère envers ses enfants; elle les nourrit, leur prodigue les soins du corps et de l'âme avec une égale tendresse. Or, le devoir de celle qui soigne les malades est semblable aux devoirs sacrés de la mère. Voilà pourquoi on l'a surnommée 'garde' - (nurse), mot noble et grand qui, comme le mot mère, doit être estimé et honoré."

"Noblesse oblige." "Ce vieux dicton," dit encore le Père Garesché, "signifie qu'un titre de noblesse impose des obligations à remplir à celui qui le reçoit. Celui qui occupe une position ou exerce une profession que le public honore, doit se montrer digne de cet honneur.

"En elle-même la profession de garde-malade est une vocation singulièrement noble. Le dévouement désintéressé quel qu'il soit, revêt son auteur d'un cachet de grandeur, mais le soin habile des malades a été élevé à la dignité de profession, et la garde-malade participe en quelque sorte, au mérite dû aux professionnels. Comme eux, elle doit se maintenir à la hauteur de ses exigences, en endosser les responsabilités et se bien préparer pour s'acquitter de ses devoirs."

Une garde-malade doit apprendre à puiser sa direction, sa consolation et son courage dans les secours de la religion. Le bonheur, sinon le succès, repose sur les principes de la foi. Enlevez ces principes, tout l'édifice s'écroule. Ce que Saint Paul écrivait jadis aux Corinthiens pourrait servir de règle de vie pour toutes les gardes-malades: "Veillez, demeurez fermes dans la foi, agissez courageusement, et fortifiez-vous. Que toutes vos oeuvres se fassent dans la charité."

La connaissance parfaite de la théorie et la pratique du soin des malades sont indispensables à la garde-malade qui veut réussir, mais cela ne suffit pas; elle doit, en plus, personnifier autant que possible l'éducation, la réserve, la politesse, le raffinement, la sympathie profonde, et plus encore, la pureté d'esprit et de coeur que son uniforme d'un blanc immaculé symbolise.

(A suivre)

ÉTÉ

Les matins sont plus clairs et les midis plus lourds,
Mais les soirs sont si doux qu'ils semblent des aurores,
Et les jeunes qui vont, songeant à leurs amours,
Se découvrent un coeur qu'ils n'avaient pas encore.

L'écolier a fait trève à ses ternes bouquins,
L'ondine a regagné le sable chaud des plages,
Et autres, ceux-là qui restent citadins,
Rèvent de chers départs et de lointains rivages.

Le paysan fidèle à sa tâche toujours,
Espère pour ses blés en chaque aube nouvelle,
Pendant que le poète écrit sur les labours,
Des strophes où tout l'or du soleil étincelle.

Le gueux qui pour seul gîte a le brûlant chemin,
Evoque malgré lui l'hiver et ses froidures,
Tandis que le vieillard que guette le déclin
Se dit que les saisons, pour lui, sont bien peu sûres. . .

Pascale FRANCE.

La famille

On peut certainement avoir de l'espoir. Il peut se faire qu'il y ait encore des couples qui se marient sans bien savoir ce qu'ils font; ils deviennent de plus en plus, la minorité.

Non seulement les jeunes gens se marient raisonnablement, mais ils comprennent que le mariage n'est pas seulement le "show" du grand jour, ni la réception qui suit. Ils se rendent compte que lorsqu'on se marie, c'est pour fonder un foyer, élever une famille.

La famille . . . On l'a dit sur tous les tons, c'est la cellule de la société. Et croyez bien que ceux qui essayaient de la saper par la base, en déclarant aux jeunes femmes qu'il valait mieux s'occuper d'un beau-petit-toutou-en-or que d'un enfant, qui affirmaient que la maternité, c'est la perte de la beauté, la fin de la ligne (ma chère!) et autres boniments d'autant plus faciles à gober qu'ils étaient plus stupides, savaient ce qu'ils faisaient.

Les jeunes femmes de demain

Heureusement, ils sont démasqués. Il a fallu une terrible guerre de six ans pour en venir là, mais ça y est tout de même. Les jeunes femmes d'aujourd'hui et de demain (de demain surtout) ne penseront pas qu'à leur ligne, au vernis de leurs ongles, à la facilité de leur permanente. Elles vont prendre en mains la direction de leur maison et des enfants, elles en auront.

Certes, elles n'auront pas de famille sans discernement surtout si leur santé ne le leur permet pas, mais ceux qu'elles mettront au monde, elles les élèveront pour qu'ils soient forts et solides.

On reverra l'unité dans la famille

Et puis, elles les élèveront, au sens spirituel du mot, qui dit fort bien ce qu'il veut dire . . . Elever . . . Etre au-dessus de soi-même, monter . . . Et on reverra, dans la famille, l'unité d'autrefois sans que le pater familias ne tombe dans l'excès dont parfois il se rendit coupable. Il ne considérera plus ses enfants comme son bien, mais comme d'autres êtres jeunes, pleins d'avenir à qui il doit donner les armes nécessaires à mener le grand combat de la vie.

Oui, c'est vrai, les temps que nous vivons sont assez singuliers. Mais de toute éternité on en a dit autant. Le monde a souventes fois été aussi bouleversé qu'il l'est maintenant et toujours, il a trouvé le moyen de renaître de ses cendres, grâce à la jeunesse.

Le pouvoir de la jeunesse est immense, incalculable. C'est quelque chose comme une force de la nature. A condition qu'il soit bien dirigé ledit pouvoir est bienfaisant. Dans le cas contraire . . .

Et c'est précisément où commence la besogne des gens d'âge mûr qui ont l'expérience et savent ce que parler veut dire. Les petites jeunes femmes de demain pourront, sans s'user avant l'âge, élever (et bien élever) leurs enfants puisque, pour les aider, elles auront tous ces instruments magiques capables de leur épargner du travail et que leurs mères ne soupçonnaient même pas. Elles auront l'appoint des nourritures dosées, vitaminées, saines, capables de donner aux enfants un beau squelette bien droit, solide, des dents saines, une chair et des muscles souples et habiles.

La famille va se restaurer complètement et les enfants, dans dix ou vingt ans ne seront pas comme les malheureux gosses qui, à l'heure actuelle, complètement livrés à eux-mêmes ont tant de trouble et tant de détresse dans les yeux. Ils seront conduits, dirigés, sans que pour autant on ne nuise à leurs initiatives. Mais ils auront ce que les gosses d'à présent ne connaissent plus: l'impression de sécurité, d'amour, de bien-être que seul peut donner le cadre de la famille, cellule de la société.

Odette OLIGNY.

Votre style à chacune

Ce n'est pas aussi difficile que beaucoup le pensent de paraître à son avantage. Il suffit de savoir habiller ses défauts. Ainsi, si vous vous connaissez un de ceux qui sont énumérés ci-dessous, il n'en tient qu'à vous de le corriger ou plutôt de le camoufler le plus habilement possible.

Epaules étroites? — Etoffez vos épaules avec des coussinets. Evitez manches raglan et dolman. Recherchez les revers larges, les manches bouffantes, les capes courtes, les volants aux épaules, les parures de cou et empiècements de couleurs vives et les jaquettes croisant devant.

Taille épaisse? — Essayez d'obtenir une ligne ininterrompue de l'épaule au bord de la jupe en utilisant des panneaux, des garnitures en longueur. La robe-manteau vous ira. Par-dessus tout, évitez ceintures larges et contrastantes.

Buste plat? — Les blouses serrées ne vous conviennent pas. Les corsages froncés, guimpes, volants, jabots et tissus raides ou qui ont du corps sont tout indiqués dans ce cas.

Hanches fortes? — Remontez la taille, évasez et allongez la jupe. Avec des boléros courts, couleurs vives, tissus lourds, capes longues au coude et en élargissant les épaules vous parviendrez à retenir toute l'attention sur le corsage.

Cou long et maigre? — Encolures montantes ornées d'un volant, un collier court ou un col de couleur contrastante sont conseillés pour ce type. Les cheveux seront portés longs.

Epaules larges? — Ne mettez jamais de coussinets d'épaule. Portez manches dolman et raglan, ainsi qu'un décolleté licou et revers étroits. Parures de cou et garnitures allongées éloignent les regards des épaules.

Bras maigres ou gros? — Toute exagération est à bannir; manche trop serrée comme manche trop large. Portez des manches souples, de largeur normale.

Buste fort? — Corsages drapés, pas serrés. Jaquettes tuxedo dépassant les hanches, jupes plus longues et évasées.

Vacances nécessaires aux jeunes

Ah! les vacances! grommelle grand-papa. De mon temps on sortait le 31 juillet et on rentrait le 1er septembre. On ne s'en portait pas plus mal.

— Et à Pâques, enchérit tante Aglaé, nous avions le lundi et c'est tout.

— Mon Dieu, gémit maman, que faire de ces diabes pendant deux mois et demi. Avec cela ils vont tout oublier.

Ni maman, ni tante Aglaé, ni grand-papa n'ont raison.

Le mérite des éducateurs actuels est d'avoir compris combien était précieuse cette collaboration méconnue: les vacances. Il faut du soleil et de l'air aux bambins et aux adolescents qui en sont tellement privés dans les villes. Il faut qu'au delà du cercle étroit des cités, les poumons se décrassent, les épidermes se tonifient, les nerfs s'apaisent. Et ceci pendant un temps suffisamment long pour obtenir un résultat thérapeutique satisfaisant.

Il faut également que tombent ces préoccupations scolaires (hélas inévitables) pour faire place à l'insouciance des jeux, calme des champs, à l'oubli des heures.

Il faut sans cesse ramener vers l'équilibre physique l'existence de nos enfants, qui souffrent inévitablement de la vie anormale que mènent les citadins. Peut-être n'avait-on pas besoin de ce "bain de nature" au temps de grand-papa et de tante Aglaé; à présent, il est indispensable. Programmes trop chargés, besoin éperdu de faire trop de choses, complications dues aux horaires et aux grandes distances, ah! elle n'est pas drôle la vie quotidienne des petits écoliers!

Mais que maman ne se désole pas. Outre la gaieté et les bonnes couleurs, les vacances apportent à l'enfant reposé un enrichissement considérable. Dans le mystérieux laboratoire du cerveau, u[n] travail invisible s'élabore pendan[t] le repos intellectuel. L'oubli n'es[t] qu'apparent, partiel et momenta[-]né sitôt le travail repris, les con[-]naissances se précisent; les brouil[-]lards qui enveloppent telle ques[-]tion se dissipent, ce que l'enfan[t] avait tant de mal à saisir deu[x] mois auparavant lui apparaît tou[t] à coup simple et indiscutable.

Ce que l'entêtement de l'élèv[e] le plus laborieux, la meilleure pé[-]dagogie n'avaient pu réaliser, le[s] vacances l'obtiennent sans effo[rt] et sans qu'on puisse saisir le mé[-]canisme de cette assimilation.

C'est pourquoi il est inutile d[e] donner aux enfants des "devoir[s] de vacances," d'exiger d'eux quel[-]ques heures de travail pendan[t] ces deux mois de liberté.

Les progrès dont je parlais plu[s] haut ne s'obtiennent qu'au moye[n] de vacances complètes, ramenan[t] l'enfant à la vie la plus naturell[e] et la plus simple.



Q.—Alors que nous étions plusieurs à discuter ensemble, le sujet est tombé sur le communisme, et un de ceux qui étaient là, a affirmé qu'il y avait même des cardinaux qui l'encourageaient. Lorsqu'on lui a demandé sur quoi il pouvait appuyer cette affirmation, il nous répondit qu'il avait lu qu'un cardinal avait envoyé une somme d'argent à la Russie, pays communiste s'il y en a. Avant que ces propos aillent trop loin, j'aimerais que vous m'éclairiez à ce sujet, me disant si cela est vrai, et quel pouvait être le mobile de cet envoi d'argent. —J.M.L.

R.—Cette lettre nous montre une fois de plus, n'est-ce pas, comment une seule personne parvient à imposer ses opinions, du moment qu'elle réussit à camoufler son ignorance avec une belle assurance et un verbe haut. C'est triste à dire, mais c'est presque toujours le beau parleur qui l'emporte sur les autres, trop timides pour mettre leur bon sens en avant.

Mon cher monsieur J.M.L., vous avez pourtant dû lire bien souvent et un peu partout, que l'Eglise, avec le Saint Père en tête, a toujours condamné et combattu le communisme. Il ne saurait donc y avoir aucun fondement à l'affirmation qu'on vous a faite. Quant à un envoi d'argent à la Russie, c'est difficile à commenter sans plus de détails précis, mais je crois pouvoir dire que si on a vraiment fait un tel envoi, il devait être destiné soit à quelque fin humanitaire, soit aux églises catholiques de ce pays — car heureusement, il y a encore des catholiques en Russie.

Cette lettre nous vient d'un hôpital où les convalescences sont forcément très longues et les heures de loisir beaucoup trop nombreuses. Il est facile de comprendre qu'avec les semaines et les mois, les conversations abordent les sujets les plus variés. Comme ce serait cent fois plus intéressant si l'on s'appliquait, au lieu de faire des assertions oiseuses, au petit bonheur, à se renseigner sérieusement sur les sujets d'actualité: les publications, livres et revues, abondent sur ces matières.

•

Q.—Pourriez-vous m'indiquer un moyen pour empêcher une croissance trop rapide?—YEUX BLEUS.

R.—Vous ne pouvez pas empêcher la croissance; mais, lorsqu'elle est rapide, il faut prendre de bons tonifiants pour que l'organisme ne s'affaiblisse pas. Une nourriture abondante et solide est aussi d'une suprême importance.

•

Q.—Que doit répondre un marié à un toast proposé en son honneur?—YEUX BLEUS.

R.—Ordinairement, c'est la santé de la mariée qui est proposée, et celle-ci demande à son mari de répondre à sa place. Il remercie tout simplement les personnes présentes de leur bienveillance, et de l'honneur qu'elles font au jeune couple en assistant à leur mariage.

•

Q.—Est-ce vrai qu'il y a un opéra de composé sur le poète André Chénier?—ANDREA.

R.—En effet, et cet opéra porte comme titre le nom même du poète. Il fut composé en 1896, par Giordano. C'est un épisode de la Terreur, et Chénier meurt sur l'échafaud en même temps que la jeune fille qu'il aime.

•

Q.—J'aimerais connaître la signification de ces noms? MONIQUE.

R.—Adrien, brun; Achille, sympathique; Romuald, étranger; Nathalie, née à Noël; Arthémise, puissante.

LOUISE



Un breuvage froid délasse en fin d'après-midi

Tout le monde devrait trouver le moyen de se délasser chaque jour. Peut-être que vous pouvez trouver une heure, vers la fin de l'après-midi, où toute la famille se trouve à la maison, où vous pourriez inviter quelques amies. Oubliez quelques moments vos occupations routinières, c'est un excellent tonique pour les nerfs.

N'allez pas croire qu'il faille se donner plus de peine et préparer des rafraichissements spéciaux pour recevoir quelques amis. Un breuvage désaltérant est le meilleur rafraichissement que vous puissiez offrir, avec du gâteau ou des biscuits. Préparez vos breuvages à l'eau gazeuse pour les faire pétiller. Elle se mélange fort bien avec tout jus de fruit ou combinaison de jus de fruits et en relève la saveur.

Les citrons sont abondants et une limonade à l'eau gazeuse est toujours populaire. Employez le jus d'un citron pour chaque verre, sucrez au goût et remplissez le verre d'eau gazeuse. Vous pouvez garder au réfrigérateur le jus de fruits en conserve et vous en servir au besoin pour faire des breuvages à l'eau gazeuse. Cela vous fait épargner du sucre. Il suffit de trois ou quatre cuillerées à table de jus par verre.

Joyeuse Fête

12 juillet
Emilie Sabot, Thibaultville.
Mie-Louise Lansard, Ste-Geneviève.
Jeannette Sabourin, St-J.-Baptiste
Florence Beaudette, St-J.Baptiste.
Berthe Lemieux, Celtic, Sask.

13 juillet
Adrienne Gauthier, St-Malo.
Roland Avanthay, Lourdes, Man.
Hubert Grenier, St-Labre, Man.
Thomas Chartrand, St-Laurent.
Annette Sanche, Pinewood, Ont.
Claire Monette, Laflèche, Sask.

14 juillet
Léo Legal, St-Adolphe, Man.
Eléonore Therrien, Thibaultville.
Jeannine Boulanger, Grande Clairière.
Arthur et Paul Wilcott, St-Georges.

15 juillet
Lucille Lussier, Thibaultville.
Louise Fillion, St-Joseph, Man.
Lucien Marcoux, Lorette, Man.
Edgar Cadieux, Ste-Anne, Man.
Juliette Nault, Ste-Anne, Man.
Aimé Vandal, Ste-Anne, Man.
Octave Ross, Woodridge, Man.
Thérèse Boiteau, Letellier, Man.
Antoine Bazin, N.-D. de Lourdes.
Marcel Jubinville, St-Joseph.

16 juillet
Flore Berthelette, Aubigny, Man.
Carmelle Bourrier, St-Lupicin.
Marie-Rose Blaire, Ste-Anne.
Lucien Pelé, N.-D. de Lourdes.
Agnès Coleman, Frenchville,Sask.

17 juillet
Yvette Dondo, Lourdes, Man.
Jeannette Delorme, St-Joseph.
Antoine Deschênes, Mariapolis.
Simonne Pelland, St-Norbert.
Léo Plamondon, Letellier, Man.
Yvette Bruneau, Léoville, Sask.
Michel Morin, Léoville, Sask.

18 juillet
Thérèse Aubin, St-Adolphe, Man.
David Fleming, Ste-Geneviève.
Rodolphe Bourrier, St-Lupicin.
Marie-Rose Fifi, St-Alphonse.
Joseph Bruce, St-Laurent, Man.
Céline Durand, N.-D. de Lourdes.

La rançon des beaux jours

Gageons qu'en décidant de prendre vos vacances vers la mi-juillet, vous avez voulu éviter les mouches noires, les infâmes brûlots qui infestent la région des lacs plus tôt dans la saison.

Vous partez le coeur gai, en vous félicitant du fait que vous, au contraire du reste de l'humanité, vous savez exactement quand c'est le bon temps de partir.

A la fin de juillet, l'eau des lacs est fraîche sans être froide, on peut compter sur quelques belles journées de chaleur, enfin tout sera parfait. Tout a été étudié, pesé, calculé avant de commencer à tirer des ficelles pour avoir sa liberté à la plus belle époque de l'année.

On a pensé à tout, sauf aux maringouins.

Tout de suite, le premier soir, quand fatigué du voyage vous vous couchez tôt, à peine la lumière éteinte vous entendez avec stupeur leur cri de guerre.

Et votre paix est compromise, vos vacances gâtées. Tard le soir, et affreusement tôt le matin, ce même hymne de victoire viendra à vos oreilles sans que vous puissiez vous défendre.

Vous souffrirez avant, pendant, et après. A moins que . . .

Précautions à prendre

A moins que vous ayez fait place dans votre valise pour un bon insecticide liquide et son vaporisateur, un pot de crème anti-moustique et un remède contre les piqûres des ennemis qui parviendront à passer à travers les premières lignes de défense.

Chaque soir, avant de vous coucher, vous manierez le vaporisateur dans votre chambre en direction des quatre points cardinaux. Quelques coups de pompe en direction des moustiquaires. Même quand ils paraissent en bon état, ils laissent quelquefois entrer les maringouins, mais ceux-ci hésiteront à passer la barricade parfumée d'un poison craint et haï.

Faut-il mentionner qu'il est bon de garder le vaporisateur prêt à servir, à portée de la main, pour attaquer les moustiques qui viendront sonner l'attaque au lever du soleil? Dans ce cas le tue-mouche n'est pas à conseiller parce que les murs des camps sont ordinairement sonores et tous les occupants ont une manière de s'enquérir durant la journée: Avec quoi ou avec qui vous êtes-vous battue à six heures ce matin?

Enfin, si par malheur vous êtes victime d'un maringouin plus féroce et plus affamé que les autres, ne perdez pas courage. Badigeonnez la plaie avec une solution d'ammoniaque et d'eau. La démangeaison disparaîtra immédiatement ou presque, vous éviterez la crise de nerf et la mauvaise humeur.

Marguerite NOEL.

Mgr Douville en route pour Rome

ST-HYACINTHE — S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, a quitté St-Hyacinthe le mardi 25 juin à destination de Rome, pour son premier voyage ad limina.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LIQUEUR DE L'ALCHIMISTE

par Lydia HERMON

NUMERO 24

— Tu espérais que M. Terrenave pourrait fabriquer la Haute Liqueur, demanda la mère, quand elle fut seule avec sa fille. C'était une pensée bien chimérique!

— Cela aurait pu être. Il connaît la botanique à fait de ses études à l'école forestière; il connaît aussi la chimie. S'il avait pu retrouver les plantes indiquées par le Mage. . . .

— Tu as entendu ce qu'il a dit. Du reste, cela n'a pas grande importance, pour toi au moins. Tu n'as plus besoin d'élixir de volonté maintenant,

— Plus besoin! . . . moi! . . . murmura Sylvie. ...ère fille.

Après avoir embrassé sa mère en lui disant bonsoir, elle se retira dans sa chambre et de là passa dans son oratoire.

La vierge d'albâtre lui souriait toujours dans la lueur de la petite lampe, qui donnait à la pièce minuscule un aspect mystérieux.

S'agenouillant à ses pieds, elle lui demanda de l'assister de nouveau, dans le problème angoissant qui se posait devant elle.

Elle pria Dieu pour que le projet de Pierre put aboutir et le fixer définitivement dans la bonne voie; mais elle s'efforça de faire abstraction de toute espérance personnelle. Elle offrit le sacrifice de son amour et celui de toute sa vie, en échange de cette grâce insigne.

Cependant son coeur pleurait à l'idée du départ de Jean, qui serait peut-être la conséquence des accordailles de Pierre et de Blanche. Elle souffrait davantage encore de la douleur qu'elle prévoyait pour celui qu'elle aimait et dont elle allait être l'instrument.

Pourtant l'espérance est si tenace au fond du coeur que parfois, elle sentait son âme se détendre, comme dans l'attente d'un avenir heureux.

CHAPITRE IV

Le baptême de la petite Louisette eut lieu le lendemain, dans l'église du village, avec la simplicité des choses vraiment grandes.

Antoine Grandjean, un large paysan rougeaud, promit au nom de sa filleule, la fidélité et l'attachement à la loi de Dieu. Peut-être, en son âme pensa-t-il qu'il n'avait pas toujours bien tenu lui-même les engagements qu'il prenait pour une autre. Mme de Barel dont la piété était profonde, offrit avec ferveur l'enfant dont elle devenait la mère spirituelle.

Après la cérémonie, Sylvie rapporta l'enfant à sa mère et lui conta avec émotion la simple cérémonie; Marguerite embrassa avec tendresse la nouvelle chrétienne et se promit de l'élever selon la loi divine.

Puis, tout rentra aussitôt dans le train-train journalier, et Mlle de Barel, qui s'était informée le matin de la santé de Blanche, avait annoncé son intention d'aller la voir dans l'après-midi. Elle commença à penser à tout ce qu'elle dirait et comment elle présenterait le mieux possible le plaidoyer de son frère.

Pierre se montrait nerveux. Il sentait que, ce jour-là, son avenir tout entier allait se jouer. Au repas du midi, sur le conseil de Sylvie, il parla à sa mère de ses projets. Celle-ci ne pouvait pas imaginer que son fils, dont elle avait bien oublié déjà les égarements, pût être repoussé par celle qu'il aimait; aussi, elle l'encouragea vivement dans ses espérances. Elle aimait Blanche et estimait beaucoup Mme Espinasse. Le jeune homme se trouva fort remonté par l'acquiescement maternel. Il en devint plus impatient encore et commençait à tourmenter Sylvie pour qu'elle avançât l'heure de sa visite, quand une heureuse diversion vint à lui.

Le petit Sébastien, le berger de la ferme, accourut tout haletant, parler à son jeune maître:

— Les moutons arrivent, s'écria-t-il, du plus loin qu'il l'aperçut dans les allées du jardin. Simon de la Bastide les a vus s'engager dans le chemin qui vient de Mézan!

— Comment! Ils arrivent comme cela, sans prévenir! . . . s'étonna Pierre.

— Le maire dit maintenant qu'il en a eu avis depuis avant-hier, mais que, occupé à ses vendanges, il a oublié de le dire. Heureusement, chez nous, on s'y attendait et tout est prêt.

Pierre rejoignit sur le chemin les propriétaires du pays qui allaient à la rencontre de leur troupeau.

Les habitants de Cervières, comme tous ceux des communes de Provence, louaient chaque année une montagne où des bergers emmenaient les moutons passer l'été. En automne, les troupeaux revenaient et pâturaient pendant plusieurs mois dans les grands champs de blé, où le chaume demeurait. Beaucoup vendaient leurs moutons avant la mauvaise saison pour éviter un hivernage; d'autres les conservaient dans les grandes bergeries qui voisinent avec les maisons et dont le grenier contient la provision de fourrage.

Pierre retrouva Louiset parmi les hommes du pays.

— Eh bien! voilà donc l'automne qui vient, lui dit-il avec la bonne grâce qui le faisait aimer de tous. Cela arrive bien pour nous puisque notre vendange est finie et que le vin est dans la cave.

— Eh oui, Monsieur. Cela arrive encore mieux que vous ne dites, car c'est aujourd'hui le baptême de ma petite. Les brebis et les agneaux viennent quasiment saluer leur petite maîtresse; ne vous semble-t-il pas, Monsieur, que c'est une douce chose et d'un bon présage pour la prospérité de l'année?

— C'est vrai, Louiset. Aussi, pour fêter ce jour, je veux que, si quelque brebis se trouve mettre bas aujourd'hui, l'agneau devienne la propriété de votre petite Louisette. Ma mère et ma soeur ont offert des cadeaux à l'enfant; moi seul n'en avais point fait encore. Ce sera le mien: vous vendrez les bêtes au printemps et cela commencera la dot de votre fille aînée.

— Et s'il n'y en a point? demanda Louiset d'un air perplexe.

— Il y en aura certainement, répondit le jeune homme en riant. Si pourtant les brebis mettent trop de mauvaise volonté, nous verrons à décider d'un autre arrangement.

— Merci bien, Monsieur, conclut le fermier, qui vit bien qu'en tout état de chose il ne perdrait rien.

Mais il n'était plus temps de parler. La marée houleuse des moutons envahissait tous les chemins de la colline. On voyait, par devant, marcher les ânes, dont les sonnailles faisaient entendre des sons graves ou argentins. Derrière, boitillant un peu, les brebis formaient une troupe grisâtre, que dominaient de ci de là les cornes tordues des béliers.

Les chiens noirs et actifs couraient tout à l'entour, ramenant dans le droit chemin les indisciplinés ou égarés. A l'arrière, les agneaux suivaient leur mère à la mamelle alourdie et formaient des taches blanches dans l'ensemble gris du troupeau. La tête ingénue des derniers-nés sortait des besaces que les bergers portaient en bandouillère.

Déjà les propriétaires avaient rejoint les conducteurs et demandaient des nouvelles de leurs bêtes. Brûlés par le soleil, les gardiens, qui avaient passé tout l'été en montagne, riaient en revoyant le village et les figures connues. Leurs amis leur donnaient de larges poignées de mains et même les embrassaient, à la mode provençale.

Bientôt, toutes les bêtes se trouvèrent réunies sur la place du village, où chaque fermier vint reconnaître son troupeau particulier, le dégager des autres et, à grand renfort de chiens, de bâtons et de cris, le diriger vers ses terres et sa bergerie.

Le pays était inabordable. L'odeur aigre des moutons se répandait tout à l'entour; partout on se heurtait aux bêtes affolées qui, leur toison pleine encore des herbes de la montagne, attendaient en bêlant qu'on les dirigeât vers leur domicile de l'hiver.

Sylvie qui s'était promis d'aller au presbytère dès le début de l'après-midi, vit bien qu'il lui faudrait attendre un peu encore avant de remplir sa mission.

Après s'être rendue à la ferme de Sainte-Agnès, où elle trouva tout en ordre et Marguerite heureuse et calme, sa fillette auprès d'elle, elle décida, pour tromper la nervosité qu'elle sentait monter en elle, de faire un long tour dans les bois avant de se rendre au village.

Les grands chênes lui furent accueillants. Sur le sol caillouteux elle s'avança au hasard, laissant la paix descendre en elle, avec la nuit verte de la forêt. Sous cette voûte qui faisait penser aux ogives d'une cathédrale, une prière et une offrande montèrent de son coeur:

— Mon Dieu, disait-elle mentalement, je remets entre vos mains ma vie et tous mes espoirs. C'est vous qui êtes le maître de nos destinées et qui les menez, selon ce que vous jugez le meilleur. Faites que toujours je cherche d'abord à agir selon ma conscience et votre volonté. Je ne sais ce qu'il adviendra de cette demande que je vais faire au nom de mon frère: ce sera peut-être, pour lui le bonheur et le salut; pour moi . . . je ne sais, il se peut que ce soit le départ de celui que j'aime. Faites que sa douleur soit consolable; que, là où il ira, il puisse trouver une épouse digne de lui.

Les larmes brusquement jaillirent des yeux de Sylvie, tandis qu'elle faisait cette demande héroïque. Dans la solitude absolue qui l'environnait, elle se donna licence de pleurer quelques instants, et son coeur en fut soulagé.

Puis elle essuya ses yeux et, prenant un sentier qui la ramenait vers Cervières, elle alla vers son devoir et son destin.

CHAPITRE V

Un pas pressé, derrière elle, la fit se retourner, au moment où une voix connue l'appelait:

— Mademoiselle Sylvie, disait Jean Terrenave, en la rejoignant, vous voilà bien solitaire! Ne craignez-vous pas les mauvaises rencontres?

— Il n'y en a point à redouter ici, dit la jeune fille, en s'efforçant d'apaiser les battements de son coeur qui, indocile à sa volonté, rendait sa respiration haletante et faisait monter à ses joues une rougeur d'émotion.

— Vous avez voulu, sans doute, fuir l'envahissement du village par la gent moutonnière. J'avoue qu'après les premiers moments j'ai eu assez, moi aussi, de contempler le spectacle, curieux cependant, du retour au bercail de tous ces voyageurs. La poussière que soulèvent leurs petits pieds finit par être envahissante et désagréable. On est mieux dans les sentiers de la forêt.

— C'est cependant au village que je retourne, observa Sylvie avec un sourire voulu. J'ai à faire à la cure.

— Eh bien! dirigeons-nous lentement de ce côté. On a encore peine à se frayer un passage sur la place de l'église; du reste, il n'est pas tard: quatre heures tout au plus.

La présence du jeune homme, ses paroles qui respiraient une paisible joie, agissaient sur l'esprit de Sylvie, calmant sa pensée, adoucissant toutes choses autour d'elle. Une impression de protection l'enveloppait et elle sentait la confiance monter en son coeur, plus qu'elle ne l'eut cru possible quelques instants auparavant.

Instinctivement son pas ralentit encore et même, tournant dans un sentier à peine frayé au milieu des jeunes arbres, elle invita son compagnon à la suivre.

— Je suis sûre, lui dit-elle, que vous ne connaissez par la Fontaine du Bois. C'est un de nos plus jolis coins, mais il est si bien caché qu'il faut être du pays pour le découvrir.

— Bien des beautés sont cachées, dans ce pays et, ce m'est un sujet de surprises continuelles, depuis que j'ai appris à voir le dessous des choses. La nature a des secrets et les âmes sont mystérieuses.

— Vous parlez ainsi, répondit la jeune fille, en s'efforçant de rie, pour dissimuler la douce impression qui montait en elle, parce qu'hier, vous n'avez pu arriver à découvrir entièrement le secret de l'Alchimiste.

— Singulière chose que cela! J'aimerais à en connaître plus long sur la Haute Liqueur du vieil Albertorius.

— Je puis vous en faire des révélations à ce sujet bien que je ne sache pas tout.

(A suivre)

Le "Red Ensign" serait choisi comme drapeau officiel . . .

(Suite de la première page)

session et de rentrer chez eux, mais ils doivent aussi songer à leurs électeurs et le débat sur le budget constitue une belle occasion de soulever une foule de questions d'intérêt local.

Questions importantes

Le budget de M. Ilsley renferme d'ailleurs tant de propositions litigieuses qu'il sera difficile pour les députés de persévérer dans leurs bonnes résolutions et de se contenir lorsque l'on discutera des questions qui leur tiennent à coeur et qui se prêtent fort bien à une exploitation électorale. Les conservateurs ontariens seront fortement tentés de faire la bataille sur les relations fédérales-provinciales et les C.C.F. ne peuvent guère s'abstenir de se porter vigoureusement à la défense des coopératives.

Session

Le programme législatif que le premier ministre King a exposé à la Chambre vendredi dernier est tellement chargé que les députés ne peuvent guère plus entretenir l'espoir de terminer leur travail avant la fin de l'été, quelque bonne volonté qu'ils puissent y mettre. Il semble bien que l'on ait évité un grand débat sur les pouvoirs extraordinaires et les contrôles. M. King a fait savoir aux partis d'opposition que le gouvernement aurait toute une législation abondante et compliquée à soumettre s'ils ne voulaient pas consentir à prolonger de 45 jours la vie du bill 15 qui prolonge les pouvoirs extraordinaires du gouvernement jusqu'à la session de 1947. Les chefs des partis d'opposition ont accepté son offre et le gouvernement se contentera donc d'un léger amendement à la loi des pouvoirs extraordinaires de transition qui serait voté pratiquement sans discussion.

Mesures secondaires

La Chambre a disposé la semaine dernière avec une remarquable diligence de la plupart des mesures secondaires inscrites au feuilleton. Au fur et à mesure cependant que les députés votaient des projets de loi, le gouvernement en inscrivait de nouveaux. Le comité des anciens combattants qui travaille sans relâche depuis la première session du présent parlement aurait pour sa part une douzaine de projets de loi à soumettre dont quelques-uns sont déjà inscrits au feuilleton. Parmi les nouvelles mesures que M. King a annoncées, il en est plusieurs qui revêtent une importance considérable, notamment celle qui a trait à la réorganisation des divers ministères de la défense nationale.

La part des C.-F.

Les Canadiens de langue française, dont la représentation dans le haut-fonctionnarisme fédéral était déjà pourtant réduite à sa plus simple expression, viennent d'encaisser une nouvelle perte d'influence par suite d'un projet que le ministre du travail, M. Humphrey Mitchell, a fait voter en vitesse la semaine dernière. Nous n'avons plus un seul sous-ministre depuis l'hiver dernier, mais nous avions conservé la présidence de l'importante Commission de l'Assurance-chômage qu'occupe M. Louis Trottier. Le ministre du travail et son sous-ministre, M. MacNamara, qui avaient rattaché directement à leur ministère les services de placement de la commission pendant la guerre, ont décidé de conserver la haute main sur le placement qui représente plus de la moitié du personnel et du travail de la commission. Ils ont donc préparé un projet de loi qui détache le service national de placement de la Commission de l'Assurance-chômage pour le rattacher directement au ministère du travail.

Le projet de loi a été froidement accueilli au Sénat où M. Thomas Vien et d'autres de ses collègues l'ont vivement critiqué. M. Mitchell a alors décidé de recourir à une manoeuvre foudroyante. Il a retiré le projet de loi au Sénat pour le soumettre avec quelques amendements à la Chambre des Communes. La manoeuvre a pleinement réussi et pris la Chambre par surprise. M. Gleason Belzile, député libéral de Rimouski, a été le seul à protester contre ce changement qui renverse l'économie de la loi de l'assurance-chômage et rogne les pouvoirs de l'un des seuls canadiens de langue française qui occupe un poste supérieur dans l'administration fédérale.

Le drapeau

Nous avons répété ici à plusieurs reprises que la question du drapeau dominerait toute la session de 1946. Et c'est bien le cas en dépit des efforts tentés par les députés de langue française pour la faire remettre à plus tard. Il semble que la crise du drapeau doive éclater cette semaine même. Le comité parlementaire du drapeau avait suspendu ses séances depuis plusieurs semaines à la suite des pressions exercées sur le ministère par la députation québécoise et l'on avait pu croire que l'affaire était enterrée. Il n'en est rien et les derniers renseignements obtenus portent à croire que le gouvernement a décidé de régler la question avant la fin de la session et de faire adopter le "Red Ensign" comme drapeau officiel du Canada. Le comité présenterait son rapport incessamment et la question se discuterait au caucus libéral dès cette semaine. Les partisans et les adversaires de l'"Union Jack" se préparent à la lutte qui s'annonce ardente et qui pourrait bien prolonger sensiblement la session.

Les essais atomiques critiqués par Moscou

MOSCOU — L'organe de l'armée soviétique, "l'Etoile Rouge", dit que les expériences atomiques de Bikini sont considérées comme "un geste agressif contre tous les peuples du monde" par la presse démocratique mondiale.

Le journal dit que les Etats-Unis se sont placés dans une position hypocrite en menant "des manoeuvres militaires avec la bombe atomique" alors qu'ils discutaient des usages pacifiques de cette arme.

Le journal communiste "Pravda" commentait les essais dans le même sens.

EXPLOSION COMMANDEE A 20 MILLES DE DISTANCE

A BORD DU MOUNT-MCKINLEY — A la deuxième expérience de Bikini, la bombe atomique sera suspendue dans un récipient en forme de "bathysphère" sous un chaland: l'explosion sera provoquée par un signal radiophonique émis d'un navire à 20 milles de distance. La bombe sera à au moins 18 pieds sous l'eau.

Nos Mots Croisés

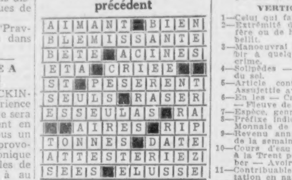
HORIZONTALEMENT

1—Arrêt brusque d'un cheval au manège — Plus qu'il n'en faudrait.
2—Plantes grimpantes — Chance.
3—Instruments servant à attaquer ou à défendre — Conforme au bon sens.
4—Assortis les couleurs dans les ouvrages de laine — Ouvertures pour entrer et sortir.
5—Eclat de voix — Religieux de l'ordre du Mont-Carmel.
6—Interjection servant à appeler — Peintre italien, né à Florence — Coups de baguettes.
7—Rendue pâle — Echec au roi.
8—Synonyme de jodles — Couvrit de pavés le sol d'une rue.
9—Chef-lieu de canton (Mayenne) — Muraille.
10—Confondre en un — Tramer, machiner (fig.).
11—Ragoût quelconque — Crier, en parlant de l'âne.

VERTICALEMENT

1—Celui qui fait des planchers.
2—Extrémité d'une veine métallifère ou de houille — Para, embellit.
3—Manoeuvrai la rame — Fait subir à quelqu'un la peine d'un crime.
4—Solipèdes — Assaisonnera avec du sel.
5—Article contracté (de les) — Assujettie avec des cales.
6—En les — Capitale de la France — Fleuve de Russie.
7—Espèce, genre — Sans mélange.
8—Préfixe indiquant la chaleur — Monnaie de compte turque.
9—Revenu annuel—Troisième jour de la semaine.
10—Cours d'eau anglais s'unissant à la Trent pour former le Humber — Avoir de nouveau.
11—Contribuable soumis à la prestation en nature.

Solution du problème précédent



A	I	M	A	N	T	■	B	I	E	N
B	L	E	M	I	S	S	A	N	T	E
B	E	T	E	■	A	C	I	N	E	S
E	T	A	■	C	R	I	E	E	■	■
S	T	■	P	E	S	E	R	E	N	T
S	E	U	L	S	■	R	A	S	E	R
E	S	S	E	U	L	A	S	■	R	A
■	■	A	I	R	E	S	■	R	I	P
T	O	N	N	E	S	■	D	A	T	E
A	T	T	E	S	T	E	R	I	E	Z
S	E	E	S	■	E	L	U	S	S	E

MARISE DUCLAU et sa famille — Vous ai-je rendu heureux? — Par McEvoy et Striebe



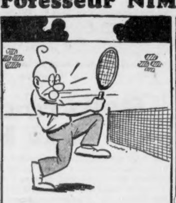


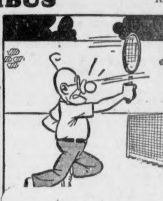




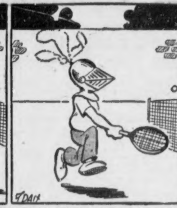
Le professeur NIMBUS — Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.













La Nouvelle Guerre Mondiale

Le reflux

"Ces images existent en vues de projection pour écoles, chez Maze, 33, Boulevard Saint-Martin, Paris".







X. — PARIS COUPE

Mais une ville, entre toutes, doit souffrir en attendant ce dénouement, c'est Paris que plus rien ne relie à quoique ce soit du dehors.

Les Alliés règnent en maîtres dans le ciel. Dès l'arrière des lignes, on ne voit plus que leurs ailes. Petite, moyenne et grosse aviation en ont chassé les croix noires. Nulle d'entre elles n'ose risquer le combat, ni même sortir. C'est à peine si, à la fin de ces nuits d'été, on entend parfois quelque agent de liaison, précipitant sa mission.

Chasseurs et bombardiers accourus d'Angleterre sur la France, la Belgique et la Hollande, sans parler des puissantes escadres qui pénètrent au coeur de l'Allemagne, ont coupé les voies, les routes, les ponts, mitraillant tout sur leur passage, et ne laissant parvenir au front de combat allemand rien de ce dont il a tant besoin. Le noeud ferroviaire qui est le coeur et le cerveau de toute la France n'existe plus: Paris et sa Ceinture. Plus une gare ne fonctionne, plus un train ne part, ni n'arrive et les grandes gares régulatrices de province ne sont pas plus épargnées. Orléans, Tours, Le Mans, La roche, Amiens, Creil, depuis des mois restent inutilisables.

Les convois allemands sur route n'osent plus se risquer, qu'avec prudence par les nuits les plus noires.

Aussi l'immense Capitale qui n'a plus ni gaz, ni charbon, ni courant connait-elle des heures affreuses; plus de lait pour les enfants; plus de légumes, plus de vitamines, plus de beurre, plus de viande. On vit de maigres réserves. Mais l'on demeure calme et compréhensif. Un flot de bicyclettes se lance, comme il peut, avec de bien piètres engins sur les routes; et quelques camions qui bravent les mitraillades en se couvrant d'illusoires drapeaux blancs accomplissent des raids courageux qui, certes, ne sauraient prétendre sauver la capitale de la famine.

Un immense espoir fait vivre, cependant l'énorme agglomération! Ainsi, on aura revu sous une forme, plus tragique encore le sombre exode de 1940. Plus de vivres, plus de moyens de transport cette fois . . . Des gens, de pauvres femmes auront repris de lourdes besaces pour s'élancer vers des refuges non moins exposés, croisant souvent sur leur parcours ceux échappés à l'enfer de Normandie.

XI. — L'ATTENTAT

Le communiqué allemand du 21 juillet 1944 laisse apparaître dans la Colossale armature de guerre hitlérienne une lézarde significative:

La veille, au grand Quartier Général du Fuhrer, un Colonel du Grand-Etat Major venu faire l'exposé quotidien de la situation militaire, dépose sous la table sa valise chargée d'un puissant explosif et la pousse vers le Chancelier, profitant d'un moment d'inattention . . . l'engin explose: le communiqué donne le Fuhrer comme très légèrement blessé (?) mais les généraux qui sont derrière lui sont si grièvement blessés que trois meurent le lendemain . . . Ceux qui prenaient part à la conférence se trouvent projetés à plusieurs mètres par la fenêtre et leurs uniformes lacérés . . .

L'auteur de l'attentat arrive par avion courrier à Berlin l'après-midi et tente avec quelques généraux de s'emparer du pouvoir. Goebbels méfiant, téléphone au G. Q. G.; le complot est éventé. Les chefs sont exécutés.

Chose troublante, les pouvoirs les plus dictatoriaux sont remis au Dr Goebbels pour la conduite intérieure de la guerre et une mission de haute police à Himmler, un des chefs les plus en vue du parti nazi.

Et le nouveau sous-dictateur de lancer aussitôt proclamations sur proclamations en employant d'une façon remarquable et constante le "je" et le "moi" expressions personnelles du commandement.

Qu'est donc véritablement devenu Hitler . . .?

XII. — LE FRONT DE L'OUEST S'ECROULE

Or, c'est au même moment que la guerre de position qui semblait s'établir en Normandie, se transforme en une guerre de mouvement de grand style: le 27 juillet, les Américains débouchent de Saint-Lô, prennent Granville, Avranches, atteignent Rennes le 4 août. Puis, de là, une colonne se dirige sur Brest, une autre sur Nantes et Saint-Nazaire, tandis que de leur côté, les Britanniques partis de Caen arrivent à bout d'une résistance particulièrement opiniâtre (qui a, d'ailleurs, longtemps immobilisé le gros des forces allemandes) et se dirigent vers la Seine, face à l'est.

Le 8 août au soir, Le Mans est libéré, le lendemain, les ponts sautent sur la Loir. Les dernières arrière-gardes allemandes qui ont pu refluer, se dirigent comme elles peuvent vers l'est en direction de Paris; la Forteresse Europe laisse apparaître une brèche gigantesque. Les Alliés disposent maintenant d'un tremplin puissant pour donner la réplique au front de l'est qui continue de recevoir de formidables coups de boutoir.

Le Feldgrau reprend, mélancolique, le chemin de Paris! mais dans une direction qu'il n'avait, certes, pas prévue!

Combien de temps les forces de l'Axe vont-elles pouvoir préserver leurs pays respectifs de l'invasion? . . . Les comparses secondaires ne vont-ils pas quitter une partie qui semble, cette fois, définitivement compromise? Car ce n'est plus la forteresse Europe qui est assiégée, mais bien la forteresse Hitler, elle-même.

G.M.

Le patriotisme, c'est l'abnégation individuelle. La foi et le patriotisme sont les deux grands thaumaturges de ce monde. L'un et l'autre sont divins: toutes leurs actions sont des prodiges; n'allez pas leur parler de choix, de discussion, ils ne savent que deux mots: soumission et croyance. Avec ces leviers ils soulèvent l'univers. Ces deux enfants du Ciel prouvent leur origine à tous les yeux en créant et en conservant; mais s'ils viennent à se réunir, à confondre leurs forces et à s'emparer ensemble d'une nation, ils l'exaltent, ils la divinisent.

Joseph de MAISTRE

Je suis patriote sincère. Je porte au coeur la passion sacrée de l'honneur et de la prospérité de mon pays. J'ai le devoir de lutter, les armes à la main, contre l'envahisseur, et de toute l'ardeur de mes convictions, par la parole, par la plume, par l'ensemble des influences dont je dispose, de m'opposer aux partis politiques qui, à l'intérieur, me paraissent être une menace de décadence et de ruine.

Max [illegible]

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.
Minimum: 50 sous par insertion.

ENCANTEUR PROVINCIAL — Licence no 4623. Confiez-moi vos encans pour obtenir de bons résultats. Téléphonez à 3543 (bureau) ou à 3545 (résidence), ou écrivez à **Alex. Colleaux, Boite Postale 161, Bureau à l'ouest du Bureau de Poste, Prince-Albert, Sask.** 633-13C.

A VENDRE—Maison à 254, Boulevard Dollard; possession immédiate. Aussi duplex de 8 chambres modernes; 4 chambres louées à $40.00 par mois. **Téléphoner à 206 130.** 671-12C.

A VENDRE—Ferme de 400 acres à Ste-Anne. Puits artésien; bonne maison de 5 chambres; étable presque neuve pour 25 têtes; trois graineries, poulailler, etc. Possession immédiate. $2,000.00 comptant. Balance $250.00 par année. Intérêt à 5%. S'adresser à **L.-A. Régnier, 613, édifice McIntyre, Winnipeg, Man.** 675-12C.

A VENDRE—Ferme de 310 acres à 30 milles de Winnipeg sur une route de toutes saisons; bonne maison de 7 chambres; cave pleine grandeur; système air chaud; bonne étable; bonne eau; conditions faciles. S'adresser à **L.-A. Régnier, 613, édifice McIntyre, Winnipeg, Man.** 675-12C.

A VENDRE—Un lit de camp, un canapé (couch), 2 chaises droites vernies, grande poubelle (garbage can), une balançoire, une lessiveuse (boiler), le tout en bonne condition et à moitié prix. **Téléphoner à 201 406.** 674-12C.

A VENDRE—Cottage, insulé, tout neuf, prêt à être transporté. S'adresser à **M. Ed. Boily, Richer, Man. Téléphone 5 R 1-1.** 673-13P.

A VENDRE—80 acres de terrain, bon cottage et étable, 50 acres en culture. Terrain sablonneux, 4 milles du village, sur un bon chemin. Prix, $8.00 de l'acre. S'adresser à **M. Ed. Boily, Richer, Man. Téléphone 5 R 1-1.** 673-13P.

ENCAN A LORETTE—Chez M. Jos. Lecland. 10 vaches Holstein, 4 chevaux, lieuse (binder), moulin à foin, râteau, disque, cultivateur, 1,000 pieds de planche, wagon, trailer. Samedi le 13 juillet, à 1 heure. **Ed. Boily, encanteur. Téléphone 5 R 1-1.** 673-12P.

ENCAN A RICHER—Samedi le 20 juillet, à 1 heure. 12 têtes d'animaux, machines agricoles, poules, poulets, 2 chevaux, 4,000 pieds de planche, etc. La terre de 160 acres, avec bonnes bâtisses, sera offerte à vendre. **Ed. Boily, encanteur. Téléphone 5 R 1-1.** 673-13P.

CANADIENS FRANCAIS! Quand vous faites encan, encouragez les nôtres, tout en ayant un bon prix pour vos marchandises. S'adresser à **Ed. Boily, encanteur, Richer, Man. Téléphone 5 R 1-1.** 673-13P.

A VENDRE—1 acre de terre avec cottage 14x24 près du village. Prix, $550.00. S'adresser à **Ed. Boily, Richer, Man. Téléphone 5 R 1-1.** 673-13P.

ON DEMANDE — Deux jeunes filles compétentes, bilingues, d'apparence agréable, âgées de 18 à 30 ans, pour s'occuper de contrats pour une maison d'affaires. Salaire avec commission. Pas d'expérience requise. S'adresser à **406, Donalda Block, Winnipeg, Man.** 567-12P.

TRAVAIL POUR DAME — Voici une excellente occasion pour maîtresse de maison compétente, ou pour veuve âgée d'environ 40 ans. Travail agréable—temps entier ou partiel—pour démonstrations pour St-Boniface dans district canadien-français. Très bon salaire. Doit savoir parler le français et l'anglais. L'usage d'une auto aiderait. Pas de ventes à domicile. **Téléphoner à 94 885.**

COUPLE désire avoir soin d'une terre. Tous les deux d'expérience. Pas d'enfants. Pour renseignements, écrire à **Boite 568, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 568-12P.

A VENDRE—Moulin à battre International 22-36, en bonne condition et lieuse (binder) Massey-Harris, sept pieds. S'adresser à **Mme Napoléon Girardin, La Salle, Man. Téléphone Sanford 105-21.** 569-12P.

A VENDRE—Maison de 5 chambres, pour être transportée; à St-Norbert. Pour renseignements sadresser à 4993623.

A VENDRE—Lieuse (binder) McCormick, 10 pds, à peine usagée. $375.00. Aussi moissonneuse-batteuse (combine) Ellice Chamber, 6 pds; complète, $675.00. Téléphonez ou écrivez à **Penner's Garage, Steinbach, Man.**

A VENDRE—Un tracteur 10-20 McCormick-Deering, pneus en caoutchouc, $700.00. Un tracteur Wallace, en excellente condition, avec système de huilage amélioré, $375.00. Ecrivez ou téléphonez à **Penner's Garage, Steinbach, Man.**

GARAGE EQUIPE à vendre dans un bon district canadien-français de la Saskatchewan. Prix raisonnable. Ecrire à **Boite 570, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 570-13P.

ON DEMANDE—Jeune fille pour travail sur ferme, sachant traire. Salaire, $40 par mois. S'adresser à **M. Alphonse Aimé, Fry's, Sask.** 654-12P.

ON DEMANDE immédiatement couple pour travailler sur ferme laitière. Maison fournie non meublée. **S'adresser à Boite 653, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 653-12P.

ON DEMANDE—Un homme âgé de 48 ans, veuf, ayant deux enfants, un garçon de 16 ans et une fille de 6 ans, demande ménagère d'âge mûr; pas d'objection à ce qu'elle ait des enfants. Donner détails et salaire désiré à **Boite 692, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.**

A VENDRE—A St-Charles, une maison de 6 chambres, près de l'église et du couvent. S'adresser à **Boite postale 62, St-Charles, Man.**

A VENDRE—Cottage tout neuf, 20x20, insulé, prêt à être transporté. Prix, $1400.00. S'adresser à **Ed. Boily, Richer, Man. Téléphone 5-R-11.**

EMPLOI PERMANENT pour jeunes filles. Léger travail de machine à coudre. Facile à apprendre. Salaire payé tout en apprenant. S'adresser personnellement à **Kurzer's Limited, 2e étage, 332, avenue Bannatyne, Winnipeg, Man.** 631-13C.

ENCANTEUR PROVINCIAL — Licence no 4623. Confiez-moi vos encans pour obtenir de bons résultats. Téléphonez à 3543 (bureau) ou à 3545 (résidence), ou écrivez à **Boite Postale 161, Bureau à l'ouest du Bureau de Poste, Prince-Albert, Sask.** 633-13C.

FERMES A VENDRE ET PROPRIETES DE VILLE — Pour renseignements, s'adresser à **J.-B. Baribeau, agent d'assurance-vie,** ou écrire à **Case Postale 161, Prince-Albert, Sask. Téléphones: Bureau, 3543; résidence, 2278. (Bureaux à l'ouest du Bureau de Poste).** 633-13C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces
s'adresser à
C. Buffet, 302 édifice McIntyre.
Téléphones 97-125 ou 204-567

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

Bénédiction d'un court de tennis



Dimanche dernier, on inaugurait au collège de St-Boniface un court de tennis, qui fut construit grâce à un don de $600.00 que le Conseil Provencher fit au collège de St-Boniface. On voit sur cette photo le R.P. L. Lafrenière, chapelain du Conseil Provencher, qui bénit le court. On remarque également sur la photo, M. A. Côté, Grand Chevalier du Conseil Provencher, MM. Roland Couture, C. Lafrenière, E. et J. La Rivière, Son Honneur le Juge L.-P. Roy, le R.P. I. Beaubien, S.J., directeur des jeux au collège, et le R.P. M. Dussault, O.M.I.

Dames de Ste-Anne

Avis

La neuvaine à sainte Anne commencera mercredi prochain le 17, après la messe de 8 heures. Elle se terminera par un pèlerinage à Ste-Anne des Chênes le 26.

M.A.C.

ON DEMANDE—Une cuisinière pour emploi immédiat dans restaurant à St-Victor, Sask. 15 pensionnaires, pas d'ouvrage le soir. S'adresser à **Boite Postale 40, St-Victor, Sask.**

UNE CHAMBRE A LOUER — A St-Boniface. Accommoderait 2 jeunes filles. Serait très convenable pour 2 gardes-malades. **Téléphone 205 653.** S'adresser à **Odile Desautels, 522, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.** 678-12C.

A VENDRE—6 tracteurs, 4 moulins à battre. S'adresser à **M. X. Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface, Man.** 676-12C.

A VENDRE—Une maison 22x24, soubassement pleine grandeur, située à Ste-Anne, lot de ¾ d'acre, bon puits, près de la station, de l'école et de l'église. S'adresser au **Bureau de poste de Ste-Geneviève, Man.** 679-12P.

A VENDRE — Dans centre français, boucherie et épicerie. Bonne bâtisse et équipement. Bonne école et couvent. Ecrire à **Case Postale 161, Prince-Albert, Sask., ou téléphoner à 3543 ou 2278.** 633-13C.

A VENDRE—Dans centre français, magasin à rayons. Bonne bâtisse et $2,500. de marchandise. Bonne école et couvent. Ecrire à **Case Postale 161, ou téléphoner à 3543 ou 2278, Prince-Albert, Sask.** 633-13C.

A VENDRE—Joli bungalow de 5 chambres. Chauffage automatique. Bonne location en face de l'église et de l'école. Ecrire à **Boite 161, Prince-Albert, Sask., ou téléphoner à 3543 (bureau) ou 2278 (résidence).** 633-13C.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F

Soulage et prévient les maladies Lantigen B pour l'asthme, la bronchite, la sinusite, le catarrhe, les rhumatisme. Soulagement durable, $6.00. Lantigen C, pour l'arthritis, les douleurs rhumatismales, la névrite, la sciatique. Soulage les jointures et les membres enflés. Soulagement durable, $6.00. Le tout envoyé franco. **GOLDEN DRUGS, St-Mary's et Hargrave, Winnipeg.**

Pour venir en aide aux enfants d'Europe

Il s'est constitué un comité canadien pour venir en aide aux enfants européens il y a déjà quelques années. Un comité manitobain a été formé dernièrement, dont le juge en chef, M. McPherson, est président. Ce comité a lancé un appel aux citoyens du Manitoba dernièrement et recueille des fonds en faveur des enfants d'Europe. Le comité canadien a déjà ses comptoirs en Europe avec ses officiers et représentants. Des milliers de dollars ont été envoyés en Europe et on continue de faire parvenir aux populations affamées des secours de toute espèce, surtout pour les enfants en bas âge.

Le juge McPherson vient de faire un premier rapport sur la campagne des six derniers mois. Voici ce qui a été reçu: on a perçu la somme de $4,256.97 depuis janvier, et le tout a été envoyé immédiatement, excepté la somme de $135.04, qu'on a dépensés en frais postaux et en imprimés. Le travail a été fait gratuitement.

On reprendra la campagne à l'automne. Il est entendu qu'on ne passera pas de porte en porte, mais les diverses sociétés seront appelées à contribuer, soit en organisant quelques activités qui leur sont propres, soit en faisant appel à leurs membres.

Le comité manitobain compte sur la générosité des sociétés françaises, et on leur demandera sous peu de faire leur part. Le comité a ses représentants en France et les enfants de France sont les bénéficiaires des charités du Canada, tout comme les autres enfants. Nous reparlerons donc de cette belle oeuvre et de la sympathie qu'elle mérite.

(Communiqué).

Regards sur l'Espagne

par Thomas GREENWOOD
(Spécial à La Liberté et le Patriote)

L'organisation immédiate de la paix dépend des discussions entre les Quatre qui ont lieu à Paris en ce moment. Ce qui se passe au Conseil de Sécurité à New York n'est que de l'accessoire, de quoi occuper ces messieurs que leurs gouvernements gardent en permanence et à grands frais dans cet auguste rouage des Nations-Unies. Qu'on n'aille pas nous dire, en effet, que la tranquillité du monde dépend des actes du général Franco à l'heure actuelle. On peut avoir son opinion sur l'attitude du Caudillo pendant la guerre, on peut même être contrarié de sa politique pendant le conflit; mais le fait reste qu'en ce moment il ne fait rien de lui-même pour gêner l'opinion internationale.

Cependant, on s'ingénie pour tenir la question espagnole sur la sellette, pour en faire un lourd barrage devant les questions bien plus brûlantes qui se débattent à Paris. Il se peut que certaines puissances utilisent le levier espagnol pour faire pression sur les points contentieux qu'on étudie à Paris. Mais alors, la question espagnole devient artificielle du point de vue mondial. Et l'on doit justement regretter les efforts inutiles et laborieux qu'on veut faire pour lui donner une solution boiteuse indépendamment du gouvernement légitime du pays.

On sait que les grandes puissances sont mécontentes du général Franco à ces titres divers. On comprend l'attitude du Kremlin, qui a un vieux compte à régler avec le Caudillo, et qui n'a pas de relations diplomatiques officielles à Madrid. On comprend aussi l'attitude de la France, issue de la résistance, qui n'a point trouvé dans le pays voisin cette sympathie active sur laquelle elle devait compter au moment de sa plus grande tribulation. Et voici que Londres et Washington se sont mis aussi à blâmer le général Franco de ses agissements. Dans un document confidentiel publié le 4 mars 1946 par le Département d'Etat (No 1507), le gouvernement américain reproduit une liste de pièces inquiétantes sur les intentions et les agissements du Caudillo pendant la guerre: il s'agit de la correspondance entre le général Franco, Hitler et Mussolini sur diverses phases de la politique de guerre.

Ces blâmes directs et indirects se sont traduits par divers gestes internationaux, dont le principal est la discussion de la question espagnole par le Conseil de Sécurité des Nations-Unies à New-York. Une commission d'enquête, approuvée d'ailleurs par le général Franco lui-même, a travaillé sur place en Espagne. Sur la base de ses conclusions, on a trouvé que le Caudillo est à blâmer pour sa politique internationale. Mais il y a une grande distance entre un tel blâme et la rupture universelle avec Madrid, comme Moscou le recommande. Un compromis fut trouvé, quand on proposa de remettre tout le dossier de l'affaire à l'Assemblée Générale des Nations-Unies. Or la Russie est impatiente, et désire plutôt que des décisions de rupture soient prises immédiatement par tout le monde. A ces tentatives, l'Angleterre est décidée à s'opposer. Et c'est ainsi que la question espagnole divise les grandes puissances.

L'hostilité officielle des Etats-Unis pour l'Espagne phalangiste s'est manifestée récemment par la réception du président Juan Negrin par M. Dean Acheson, secrétaire d'état par intérim; aussi par des remontrances au général Franco sur la lenteur avec laquelle il procède aux réformes dans un sens démocratique. Cette hostilité s'est déclarée surtout quand on apprit par des dossiers diplomatiques découverts en Allemagne, que le Caudillo nous aurait bien fait la guerre en marchant rapidement contre Gibraltar et le Maroc français, s'il avait reçu à temps les munitions et les vivres que Berlin lui avait promis. Mais il y a encore de la distance jusqu'à la dénonciation publique de l'Espagne comme une menace du monde. C'est pourquoi l'Angleterre hésite à se prononcer, et même à voter pour le compromis proposé par le délégué australien.

Pourtant, il est absurde de penser qu'à elle seule, l'Espagne puisse mettre en péril la paix du monde. Quel que soit le nombre de soldats qu'elle peut avoir sous les armes, rien ne compte sans un fort potentiel de guerre: car les soldats ont à manger, à s'habiller, à s'armer, et à tenir leur discipline militaire. Or Madrid est incapable à elle seule de tenir une armée longtemps en campagne. Ce n'est donc qu'avec l'aide de tierces puissances que les Espagnols peuvent devenir dangereux.

Les discours de M. Gromyko à New-York, montrent suffisamment quels intérêts ou ambitions majeures motivent ses gestes officiels. Mais leur logique est loin d'être satisfaisante en regard des faits et de leur interprétation la plus rapide. En somme, la question espagnole ne devrait pas exister: nos hommes publics ont bien d'autres choses à faire qu'à pourchasser les ombres de Don Quichotte qu'on se plaît à agiter devant eux. S'ils veulent s'attaquer à des régimes quelconques, qu'ils le fassent alors en vérité et non pas sous des impulsions qui peuvent être injustes ou passagères. Autour d'eux, leur coeur missionnaire trouverait bien des choses à redresser et beaucoup à faire pour imposer aux peuples ces idées d'ordre et de justice qui sont valables dans tous les plans de l'action humaine.

Oeuvre de secours à la France

A tous les centres du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario qui nous ont fait des envois et contributions, nous sommes heureuses de communiquer ci-dessous une lettre de l'Entr'aide Française, nous donnant un compte rendu de l'arrivée à destination des caisses de vêtements expédiées par l'Oeuvre, depuis le commencement de l'année. A cette liste il faudrait ajouter quelques autres caisses qui sont destinées aux bébés, ainsi qu'un envoi de remèdes, qui parviennent directement à la Croix-Rouge française. Ces caisses (Nos 55 à 97) représentent une valeur très conservative de $5,539.85 au Canada, c'est-à-dire qu'en réalité en France cette valeur est de quatre ou cinq fois supérieure, au moins.

Nous transmettons donc à tous nos cercles, à tous nos amis et donateurs, les remerciements du directeur des Services "Etranger" de l'Entr'aide Française pour ces secours très appréciés.

Deux autres expéditions, 14 caisses, celles numérotées 98 à 111 inclusivement, sont en route et une autre de 8 ou 10 nouvelles caisses, partira bientôt.

Nous saluons avec plaisir les nouveaux centres qui nous confient leurs dons, et nous les assurons de notre immédiate attention à inclure ces vêtements aussitôt que possible dans les caisses en voie de préparation. A ceux qui, nous connaissant de longue date continuent généreusement leurs oboles, petites et grandes, nous leur adressons au nom des malheureux de France, nos remerciements émus et notre reconnaissance.

Voici la liste de cette semaine: 1 colis de Mgr Jules Bois, V.G., Bellegarde, Sask.; $3.00 de Mme Delphine Fournier, St-Boniface; 3 colis remis par Mme R. Raynaud, Lorette, de la part de Mmes J.-D. Manaigre, R. Vershaere et Jean Levasseur; 1 colis de Mme E. Houde; 1 colis de Mme Philippe Dufort, et 1 colis de Donald et Guy Lord, St-Norbert; 2 cartons de Mme Jos. Peters, Ste-Amélie, Man.; 2 colis de Mme G.-M. Carignan, de la paroisse du Sacré-Coeur; un paquet de Mme Dufault, de l'Hospice Taché, St-Boniface; 1 colis de Mme A. Gautron, Haywood, Man.; 2 volumineux cartons de la Maison Jeanne d'Arc, St-Hubert, Sask.; et pour bien terminer la semaine, un chèque de $125.00 que M. l'abbé M. Pierquin, curé de Laurier, envoie au nom du Comité de l'Union des Organisations Paroissiales. Nous félicitons les paroissiens de Laurier de ce beau geste de charité. Ils peuvent être assurés que la totalité de cette somme sera employée au soulagement de nos compatriotes. Ils savent d'ailleurs que le Comité de l'Oeuvre de Secours n'a jamais touché à un seul sou des 25% que le gouvernement nous autorise cependant à prendre pour les frais d'administration, et cela depuis sa fondation en mars 1940.

Veuillez, s'il vous plaît, continuer d'envoyer vos dons et contributions de secours pour la France à Mme Pauline Boutal, présidente de l'Oeuvre de Secours à la France, 322, rue Main, Winnipeg.

Mme Antoine GRIVEAU,
secrétaire.

Entr'aide Française,
21, rue Lafitte, Paris.
Le 26 juin 1946.

Mme Ant. Griveau, secrétaire,
Oeuvre de Secours à la France,
212, rue Horace, Norwood, Man.

Madame,

Nous avons lu avec le plus vif intérêt le rapport que vous nous avez adressé le 31 mai et nous vous en remercions.

Nous sommes très touchés du dévouement des Dames de votre Comité et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir leur exprimer toute notre gratitude et leur dire combien leur aide nous est précieuse dans la lourde tâche de secourir nos compatriotes encore si durement atteints par la guerre et ses conséquences.

Les envois que vous nous avez faits sont actuellement arrivés en France, et en cours de transport à nos entrepôts. Il s'agit des expéditions suivantes:

27 mars	"Elm Park"	6 c.
5 avril	"Kildonan Park"	6 c.
1er mai	"Riverview Park"	16 c.
4 mai	"Chippewa Park"	6 c.
23 mai	"Lassalle Park"	7 c.

Veuillez agréer, Madame, avec nos sentiments renouvelés de reconnaissance, nos respectueux hommages.

Le Directeur des Services "Etranger"(signé) J. Piette.

Nouveau court de tennis au Collège



Cette photo nous donne une idée de la beauté du nouveau court de tennis qui a été construit au Collège de St-Boniface. Le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb a fait un don de $600.00 au collège à cette fin.

L'Empire français sera réorganisé

MONTREAL — Une réorganisation de l'empire colonial français, plus rapprochée du système fédératif américain ou russe, que du système britannique, est en voie d'élaboration sous la direction du gouvernement français a déclaré M. Georges Chevassues vice-consul français à Montréal dans un discours devant le club Rotary de Westmount récemment.

La nouvelle union fédérale française, a-t-il dit garantira à chaque français des droits de citoyenneté égaux à ceux des citoyens de la France Métropolitaine sans tenir compte des races ou des religions.

Moscou s'en prend au clergé hongrois

VIENNE — Le service d'information britannique mande de Budapest que le lieutenant général russe V. P. Sviridov, président du Conseil de contrôle pour la Hongrie, a exigé que les autorités hongroises prennent de rigoureuses mesures contre le clergé hongrois.

Dans une note au gouvernement hongrois, Sviridov prétend que le clergé a persuadé le peuple d'adopter une attitude rigide contre les autorités russes. La note a suivi l'assassinat récent de deux officiers de l'armée rouge. Sviridov demande que toutes les associations catholiques soient dissoutes et que la presse et l'administration soient purgées.

OTTAWA — Les plafonds canadiens sur les oranges seront stabilisés au niveau des prix en cours aux Etats-Unis le 29 juin de cette année. C'est ce que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre annonce.

Cette mesure est devenue nénécessaire, expliquent les fonctionnaires de la Commission, par suite de la levée des règlements sur les prix maxima aux Etats-Unis le 30 juin.